



**HAL**  
open science

## Lieux de vie, lieux de luttes

Idrissa M'Boup

► **To cite this version:**

| Idrissa M'Boup. Lieux de vie, lieux de luttes. Architecture, aménagement de l'espace. 2017. dumas-01818365

**HAL Id: dumas-01818365**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01818365>**

Submitted on 26 Sep 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

IDRISSA M'BOUP

UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

MASTER 2 URBANISME ET AMÉNAGEMENT

SPÉCIALITÉ URBANISME ET COOPÉRATION INTERNATIONALE



## LIEUX DE VIE LIEUX DE LUTTE[S]

ENGAGEMENT DES ONG POUR LA RECONNAISSANCE  
DU DROIT À LA VILLE ET L'INTÉGRATION DES  
QUARTIERS INFORMELS DE CAPE TOWN

PROJET DE FIN D'ÉTUDES

SOUS LA DIRECTION DE MYRIAM HOUSSAY-HOLZSCHUCH | UGA

TUTRICE DE STAGE | KATHRYN EWING | VPUU NPC

PUBLICATION | SEPTEMBRE 2017



VIOLENCE  
PREVENTION  
THROUGH URBAN  
UPGRADING



# REMERCIEMENTS

Ce mémoire est plus qu'un simple devoir académique. Il synthétise 6 mois de recherches, mais aussi 6 mois de ma vie au Cap, en Afrique du Sud et ma passion pour ce pays.

Avant toute chose, j'aimerais remercier Eva Garnier, qui m'a accompagné dans cette aventure et qui m'a soutenu tout au long de ce projet.

Je remercie également plus que chaleureusement ma tutrice, Myriam Houssay-Holzschuch pour son soutien tout au long de mes recherches, ses précieux conseils et sa patience. Je la remercie également pour ses livres, qui m'ont tant appris sur l'Afrique du Sud et dont l'intérêt fut aussi élevé que leurs poids dans mon sac à dos.

Ce travail n'aurait pas été possible sans l'appui de Kathryn Ewing, ma responsable de stage en Afrique du Sud, qui a su me faire confiance pour mener à bien plusieurs missions au sein de VPUU et m'a offert l'opportunité d'en apprendre davantage plus sur le métier d'urbaniste.

Je tiens évidemment à remercier ma famille qui m'a suivi et soutenu durant ces 6 mois et qui n'a pas sourcillé devant mes nombreux déboires, ainsi que mes amis de l'ouest vendéen et de Lyon, notamment Lucas Sabatier, jeune juriste qui m'a conseillé de nombreuses fois.

Enfin, je remercie toute l'équipe de VPUU, pour son accueil chaleureux au sein de l'équipe, et plus particulièrement Tiago Damasceno, collègue architecte qui a su supporter mes humeurs françaises pendant 6 mois, ainsi qu'Iris Taani, compatriote-expatriée qui m'a guidé dans mes premiers pas au Cap.

# PRÉAMBULE

Ce mémoire, ou plutôt projet de fin d'études, est la conclusion de 5 années d'études à l'université. 3 années à l'Université de Lyon II, en licence de géographie et aménagement du territoire, puis 2 années à Grenoble à l'Institut d'urbanisme, en master d'urbanisme et coopération internationale. Ce projet va pourtant au-delà du cadre universitaire. Il est le résultat d'une expérience inoubliable à mes yeux, 6 mois passés en Afrique du Sud au Cap, et d'une véritable passion pour l'urbanisme social.

L'Afrique du Sud est un pays fascinant, aux paysages sublimes et doté d'une diversité culturelle époustouflante. Bien sûr, c'est aussi l'Histoire tragique qui marque également l'Afrique du Sud, le pays ayant été déchiré par l'un des pires régimes du XXème siècle, l'apartheid. Malgré ces 6 mois, je n'ai toutefois pas la prétention de connaître l'Afrique du Sud : de ce pays, deux fois plus grand que la France, je n'ai aperçu qu'une infime partie, principalement le Western Cape et très brièvement le Northern Cape. Pourtant, j'ai le sentiment d'y avoir vraiment vécu, même si temporairement et en tant que stagiaire français privilégié. J'ai séjourné dans deux quartiers très différents de Cape Town, qui m'ont offert deux expériences radicalement opposées : le premier - Milnerton - une banlieue riche et blanche du nord de la ville, bordé par l'océan et la baie de la Table, composé de maisons-villas entourées de barbelés et de fils électriques ; le deuxième - Observatory - quartier étudiant et bohème, légèrement excentré, et surtout beaucoup plus cosmopolite. C'est dans ce quartier que j'ai travaillé pour VPUU, une ONG locale qui œuvre dans les townships de Cape Town et plus particulièrement dans ce qu'on appellerait en France, bidonvilles. J'y ai rencontré de merveilleuses personnes, de toutes les couleurs, de toutes les langues, et de tous les pays possibles.

Dans ce quartier, j'ai aussi fait la connaissance de français venus comme moi en stage au Cap. Si certains sont devenus des amis, certaines rencontres m'ont aussi permis de réaliser une autre réalité, moins plaisante qu'en apparence. Celle de ces jeunes, français ou plus généralement occidentaux (et dont je fais partie), qui viennent passer 6 mois ou 1 an à Cape Town pour « voir l'Afrique », ou « travailler avec les pauvres » ou passer du bon temps dans la ville la plus « cool » du continent. Ceux là même s'insurgent du manque « d'authenticité » de la ville, trop occidentale à leur goût, au gré des *brunchs* du Old biscuit Mill et des cocktails sur les *rooftops* du centre-ville. D'autres se contentent de voir les « danseuses noires » près de

*Greenmarket Square* pour satisfaire leur soif de « véritable africanité ». Derrière le vernis étincelant du jeune occidental, diplômé et débordant d'énergie, on découvre souvent avec effroi la persistance de stéréotypes - parfois racistes.

Pour autant, Cape Town demeure une ville incroyable, doté d'une énergie folle et d'identités urbaines passionnantes, d'un cadre paysager époustouflant et d'un climat agréable. Mais derrière l'effet « carte postale » se cache aussi « l'autre ville » : celle souvent oubliée, celle des townships, des cicatrices de l'apartheid et de la pauvreté, qui constitue le quotidien de milliers d'habitants, Noirs le plus souvent. Le long de la nationale, le touriste peut apercevoir des ensembles de maisons (de mauvaise qualité) semblables ou un ensemble de tôles assemblées, bidonvilles qui semblent sans fin. Ces quartiers, où vivent la majorité des habitants de Cape Town, cristallisent les inégalités socio-économiques encore très creusées du pays. Ce sont aussi les quartiers de la peur, craints par l'autre ville riche, la ville étincelante du bord de mer.

J'ai pu entendre que cette précarité ne « faisait rien ressentir à force de la voir ». Mais pas pour moi. Je n'éprouve pas de la pitié pour cette « Autre » ville : je la reconnais comme étant l'une des identités de Cape Town, en souhaitant qu'un jour ses habitants pourront vivre dans une nation arc-en-ciel pleinement post-apartheid.

“

Visit Cape Town and history is never far from your grasp. It lingers in the air, a scent on the breezy, an explanation of circumstance that shaped the Rainbow People. Stroll around the old downtown and it's impossible not to be affected by the trials and tribulations of the struggle. But, in many ways, it is the sense of triumph in the face of such adversity that makes the experience all the more poignant.

Tahir Shah

”

# INTRODUCTION

Lorsque l'on évoque l'Afrique du Sud (voir fig.1), l'apartheid et Nelson Mandela sont les premiers qualificatifs qui peuvent venir à l'esprit. Si l'équipe nationale de rugby, le *vuvuzela* de la Coupe du Monde de Football de 2010, le parc Kruger ou encore la Montagne de la Table sont régulièrement utilisés pour caractériser la nation Arc-en-Ciel, le régime ségrégationniste demeure l'un des points centraux de l'histoire du pays. L'insécurité et la violence sont également associés de manière récurrente : l'Afrique du Sud serait un pays extrêmement dangereux, où l'on frôlerait la mort à chaque coin de rue. Si la criminalité atteint effectivement de très hauts niveaux, le pays n'est en rien le tableau de l'ultra-violence permanente, souvent dépeint par les tabloïds et médias occidentaux, dont certains se délectent de documentaires chocs mettant en scène des guérillas urbaines quotidiennes. Néanmoins, l'image de l'Afrique du Sud s'est tout de même considérablement améliorée depuis une vingtaine d'années : les millions de touristes internationaux comptabilisés chaque année peuvent en témoigner. Il faut dire que le pays compte nombre d'attractions alléchantes (voir fig.2, 3 et 4) : safaris, plages de rêves (mais à l'eau glaciale sur la partie Atlantique, beaucoup moins côté océan Indien), paysages époustouflants et lieux symboliques, tels que Soweto (township de Johannesburg, le plus célèbre du pays) ou le Cap de Bonne-Espérance<sup>1</sup> (*Cape of Good Hope*). Derrière la vitrine se cache pourtant une réalité bien moins séduisante : malgré de nombreux progrès économiques, le pays demeure l'un des plus inégalitaires du monde. Pire, ces inégalités se sont creusées depuis la fin de l'apartheid : le coefficient de Gini<sup>2</sup> est en effet passé de 59,3 en 1993 à 63,4 en 2011<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> La croyance populaire lui attribue souvent - à tort - le titre de « pointe de l'Afrique » où les océans Atlantique et Indien se croiseraient. Le véritable « southernmost tip », Cape Aghulas (Cap des Aiguilles) est pourtant situé à plus de 200 kilomètres de Cape Town.

<sup>2</sup> « L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de salaires (de revenus, de niveaux de vie...). Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie... seraient égaux. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les salaires (les revenus, les niveaux de vie...) sauf un seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. » Insee, 2017.

<sup>3</sup> Banque mondiale, Groupe de recherche pour le développement. Données d'après les données brutes d'enquêtes sur les ménages obtenues des organismes statistiques gouvernementaux et des départements-pays de la Banque mondiale.



Fig.1. Carte de Générale de l'Afrique du Sud. Le pays est divisé en 9 provinces : le Western Cape, l'Eastern Cape, le Northern Cape, le North-West, le Free State, le Limpopo, le Mpumalanga, le Gauteng et le KwaZulu-Natal. Il regroupe 55 millions d'habitants sur une surface de 1 219 912 km<sup>2</sup>. Source : Wikipédia



Fig.2. Vue de Camps Bay, quartier balnéaire huppé de Cape Town. Auteur I. M'boup



Fig.3. Vue du City Bowl, centre économique, politique et culturel de Cape Town. Auteur : I. M'boup

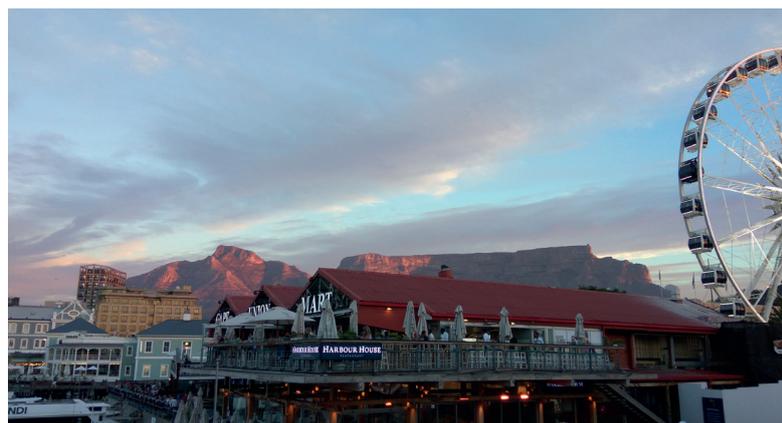


Fig.4. Le V&A Waterfront, vaste espace récréatif et commercial. Au second plan la Table Mountain, principale attraction touristique de la ville. Auteur : I. M'boup

Les données de l'institut national des statistiques d'Afrique du Sud (Stats SA) sont d'ailleurs plutôt éloquents vis à vis des conditions de vie des habitants<sup>4</sup> : 23 % des Sud-Africains ne mangent pas à leur faim, 62 % vivent sous le seuil de pauvreté, plus de 2 millions d'habitants vivent dans des bidonvilles (appelés *informal settlements*), bien plus encore dans les townships, qui combinent habitats formel et informel, et le chômage dépasse les 25 % de la population active<sup>5</sup>. Ces chiffres varient selon des critères raciaux<sup>6</sup> : si les revenus des Noirs ont progressé de 169 % en moyenne depuis la fin de l'apartheid, leur revenu moyen reste 6 fois inférieur aux Blancs (c'est dire leur niveau de revenus d'avant 1994), dont 87 % de ces derniers disposent d'un revenu moyen ou élevé. Le chômage s'accorde également selon la couleur de peau : près de 30 % pour les Noirs, 4 % pour les Blancs. Le constat est aussi flagrant pour l'éducation, avec seulement 8,3 % de Noirs ayant poursuivi leurs études après le baccalauréat contre 36 % des Blancs. Néanmoins, la situation n'est pas aussi dichotomique. Les inégalités sont également très fortes au sein même des groupes raciaux, et se sont accentuées après l'apartheid. La diversité identitaire – et son empreinte toujours aussi forte sur les mentalités – complexifie ainsi les dynamiques sociales, au-delà du discours « blanc vs noir ».

Ces inégalités, parfois extrêmes, sont surtout visibles dans les grandes villes du pays, de Johannesburg à Cape Town. L'espace urbain catalyse les inégalités et les ruptures, issues du régime ségrégationniste de l'apartheid, et qui régulent encore aujourd'hui de manière complexe les villes sud-africaines. Ce phénomène a pour conséquence le développement de mouvements de contestations et d'organisations à but non lucratif qui luttent pour une meilleure intégration des populations démunies (et de meilleures conditions de vie), en défendant le « Droit à la Ville » (DALV).

Le « Droit à la ville » est une forme de militantisme, qui défend une ville plus égalitaire, plus équilibrée dans son organisation et accessible - au sens large - à tous. Néanmoins, ce « Droit à la ville » ou à la vie urbaine diffère selon le contexte géographique.

---

<sup>4</sup> Population dynamics in South Africa 2011, 2 December 2015, [http://www.statssa.gov.za/?page\\_id=1854&PPN=Report-03-01-67&SCH=6359](http://www.statssa.gov.za/?page_id=1854&PPN=Report-03-01-67&SCH=6359)

<sup>5</sup> A ce taux déjà fort élevé, il faut ajouter les plus de 2 millions d'« actifs découragés » pour obtenir une estimation du chômage plus proche de la réalité.

<sup>6</sup> Le terme « Race » est ici utilisé en tant que construction sociale et non en tant que théorie biologique, car d'un point de vue biologique il n'y a qu'une seule Race humaine. Parler de Race en tant que construction sociale ne revient pas à valider la véracité biologique du terme. Pour aller plus loin, voir les travaux de Magali Bessone « *Ce que le racisme doit à la race : une perspective (dé)constructiviste*, Séminaire Migrations & Multiculturalisme, 2013 ».

En effet, dans les pays dits « développés », le « Droit à la ville » s'est premièrement basé sur deux aspects : la lutte des classes – notamment les conditions de vie des classes ouvrières – et les crises urbaines des années 1970.

Dans les pays dits « en développement », le « Droit à la ville » se base sur des critères bien différents : la plupart ayant été colonisés par les puissances occidentales, ces pays cherchent en premier lieu à consolider leur indépendance et à développer leur économie. Les villes africaines connaissent aussi une urbanisation croissante exceptionnelle : les capitales deviennent des métropoles millionnaires, tandis que des villes secondaires se développent, parfois avec la création de villes nouvelles. Cette explosion démographique urbaine, notamment due à l'exode rural massif, multiplie les problématiques urbaines (pauvreté, habitat insalubre, insécurité, conditions sanitaires préoccupantes) et complexifie l'aide au développement ainsi que l'aide humanitaire dans les cas d'urgence.

L' Afrique du Sud, l'un des pays les plus développés du continent<sup>7</sup>, adopte une approche un peu différente. Le régime pigmentocratique<sup>8</sup> de l'apartheid a engendré de nombreuses protestations sur les inégalités entre « races »<sup>3</sup>, autant du côté social (inégalités des revenus, des conditions de vie, de l'éducation, de l'accès à l'emploi etc.) que spatial (séparation géographique entre les populations blanches, noires, « coloured », indiennes et asiatiques, déséquilibre dans la répartition des équipements scolaires, sanitaires ou sociaux). Malgré l'abolition du régime, les mouvements de contestation continuent de s'exercer dans les grandes villes du pays. Si la question identitaire reste largement relayée, elle n'est plus la seule à être défendue. La question foncière, plus spécifiquement de l'accès au logement pour tous et à un cadre de vie sécurisé, est ainsi devenue un sujet phare de lutte. Partant d'initiatives citoyennes, ces mouvements s'organisent en associations ou en ONG et deviennent ainsi de véritables instances militantes de contre-pouvoir, notamment au niveau des municipalités. Toutefois, la contestation n'est pas l'unique moyen d'action pour revendiquer le « Droit à la ville ». La ville est un espace paradoxal, entre la dominance d'un pouvoir qui s'appuie sur des bases légales, et qui peut rencontrer d'autres formes de pouvoir tout aussi légitimes.

---

<sup>7</sup> Le pays fait partie des BRICS (qui associe le Brésil, la Russie, l'Inde, et la Chine), un ensemble de pays nouvellement industrialisés qui coopèrent sur les plans économiques et diplomatiques.

<sup>8</sup> Terme utilisé pour désigner les politiques ou les régimes étatiques se basant sur des critères de couleur de peau.

Ces formes de contre-pouvoir, qui peuvent être des ONG ou des associations, peuvent travailler en coopération avec la force dominante (le gouvernement local), mais aussi les autres organisations locales. On dénombre ainsi des dizaines d'associations et d'ONG qui ont pour leitmotiv le droit à vivre dans une ville sûre et propre, dans des conditions de vie décentes. Ainsi David Harvey évoquait le Droit à la ville comme « une ville en crise qui s'exprime dans la douleur mais aussi une ville à réinventer, à repenser. »<sup>9</sup>. Cette définition semble s'appliquer aux villes sud-africaines, marquées par des décennies de ségrégation raciale et spatiale. Mais si elles ont toutes subies l'apartheid, les villes du pays n'ont pas expérimenté les mêmes dynamiques urbaines. Dans ce contexte urbain post-apartheid, Cape Town<sup>10</sup> est un cas singulier.

Située à l'extrémité sud-ouest du pays, Cape Town dispose d'un climat de type méditerranéen, des montagnes débordant sur l'océan Atlantique, de forêts et de vastes plaines agricoles qui font de la ville un cas un peu à part en Afrique du Sud. Relativement isolée, elle est jalouée par les autres villes du pays pour son environnement exceptionnel et ses nombreux vignobles. Bâtie par les colons néerlandais en 1652 en tant que Colonie du Cap, la ville s'est depuis développée (sous l'influence de l'autre colonisateur britannique), au fil des migrations (et des esclaves) qui font de Cape Town une ville cosmopolite<sup>11</sup> extrêmement diverse et métissée, tant culturellement que linguistiquement<sup>12</sup>. Capitale parlementaire<sup>13</sup> et 2ème métropole d'Afrique du Sud avec 3,8 millions d'habitants, Cape Town est une ville aux multiples facettes et extrêmement inégalitaire<sup>14</sup>. Si la ségrégation n'est plus institutionnalisée, l'apartheid a marqué durablement l'organisation urbaine de la ville, en imposant une répartition inégale des services et une régulation stricte des flux migratoires, afin d'assurer un contrôle social (Parnell, 1996).

---

<sup>9</sup> *Social Justice and the City*, 1973

<sup>10</sup> En français, le Cap et Kaapstadt en Afrikaans. J'ai toutefois décidé de conserver le nom anglais pour désigner la ville.

<sup>11</sup> Cape Town est une ville très métissée, mais l'Afrique du Sud dans son ensemble est très cosmopolite et rassemble des populations très variées, linguistiquement (11 langues officielles) et « racialement » (voir annexe 1).

<sup>12</sup> L'Afrikaans, langue dérivée du néerlandais, est dominant, suivi de l'Anglais et du Xhosa.

<sup>13</sup> L'Afrique du Sud se distingue des autres pays avec non pas une, mais 3 capitales : Pretoria la capitale administrative, Bloemfontein la capitale judiciaire et Cape Town la capitale parlementaire. Les ministères, le gouvernement national et les ambassades sont situés à Pretoria.

<sup>14</sup> 40% des foyers de l'agglomération vivent en dessous du seuil de pauvreté (1600 rands/mois, soit 105€/mois). Source Stats SA, 2016.

La ville se développe ainsi à plusieurs vitesses : les quartiers « blancs » sont entrecoupés de centres commerciaux, d'équipements de loisirs et de zones résidentielles, auxquels se juxtaposent des milliers de sans-abris, tandis qu'en périphérie se développent les townships (destinés aux populations noires et métisses), quartiers créés ex-nihilo ne disposant d'aucun - ou presque - services (électricité, eau courante, transports, assainissement) qui abritent dans des conditions de vie souvent difficiles les populations autrefois ségréguées<sup>15</sup>. Les géographes de l'apartheid avaient en effet pour objectif de créer une ville à deux visages : la ville blanche peu dense, riche et dotée de nombreux espaces verts et la ville noire, pauvre, très dense et dotée de logements le moins coûteux possible. Deux mondes semblent ainsi cohabiter : l'un est développé, peuplé par les Blancs Sud-Africains et les Européens ; l'autre est sous-développé et majoritairement Noir et Coloured.

Toutefois cette vision binaire de Cape Town cache une réalité différente : les politiques urbaines de l'apartheid ont mis en place des villes à l'organisation complexe, qui vont au-delà de la dualité ville blanche, ville noire. La « Mother-City<sup>16</sup> » est une ville polynucléaire, où la question identitaire marque encore fortement le paysage urbain<sup>17</sup> : on y trouve des quartiers blancs (aisés), des quartiers noirs (souvent pauvres), des quartiers coloured (assez pauvres aussi), mais aussi – et de plus en plus – des quartiers mixtes, pour la plupart issus des « zones grises »<sup>18</sup> établies pendant l'apartheid. On observe également une autre forme d'espace urbain, longtemps oubliée et toujours dénigrée : les *informal settlements*<sup>19</sup> (en français, bidonvilles). Visibles le long de l'autoroute, dans les interstices urbains ou en marge des townships, les *informal settlements* sont des espaces particulièrement démunis et fragilisés par le chômage de masse, la précarité de l'habitat et l'insécurité quotidienne. Ils forment l'autre visage de Cape Town, celui d'une population pour qui la « nouvelle Afrique du Sud » n'est guère mieux que l'ancienne - si ce n'est le racisme étatique en moins. Les premiers se sont développés pendant l'apartheid en tant que « camps de squatters » mais leur nombre a décuplé depuis 1994 et

---

<sup>15</sup> La situation dans les townships a aujourd'hui évolué : on y trouve désormais quelques services urbains (bus, train, commerces, écoles, électrification des maisons) même si beaucoup reste à faire. Cette « amélioration » des conditions de vie est à mettre en parallèle avec le développement continu de quartiers informels, bordant les townships, où la pauvreté et la criminalité sont omniprésentes.

<sup>16</sup> Surnom donné à Cape Town, comme la première ville établie par les Européens en Afrique du Sud.

<sup>17</sup> Habib, A. 2005. State-Civil Society Relations in Post-Apartheid South Africa

<sup>18</sup> Durant l'Apartheid les lieux de résidence sont classés par « zones » selon les critères raciaux établis (blancs, noirs, métis et indiens). Les « zones grises » sont des espaces mixtes.

<sup>19</sup> Je reviendrai sur la définition par la suite, dans un chapitre qui lui est consacré.

regroupent près d'1,5 millions d'habitants à travers le pays (Stats SA, 2017). Certains ont depuis obtenu un nom, mais pour la plupart des habitants de Cape Town ce ne sont pas des lieux, ce sont des « zones », sortes de verrues urbaines. La croyance populaire en a pitié, mais la majorité en a peur et nombre de stéréotypes leurs sont attribués : ce seraient des migrants (même lorsqu'ils sont issus d'une autre province du pays), illettrés et violents dont la place n'est pas souhaitable en ville. A l'image de l'économie informelle, ils ne jouent qu'un rôle de soupape tolérée dans certaines parties de la ville (les plus pauvres), mais bannie dans les espaces vitrines des quartiers centraux. Le Droit à la Ville leur est ainsi refusé.

Cette situation ne laisse pas insensible la société civile engagée de Cape Town. Nombre de mouvements réclament ainsi le développement de ces espaces urbains et des ONG organisent leurs actions autour du développement de ces *informal settlements*. C'est le cas de VPUU<sup>20</sup>, organisation à but non lucratif composée d'experts de différents domaines (urbanistes, géographes, architectes, sociologues, psychologues, nutritionnistes) dont l'objectif est de participer au développement urbain des *informal settlements* et à la réduction de la violence, par le renforcement de l'éducation scolaire, l'aménagement d'espaces publics et l'intégration sociale communautaire. La méthode choisie met la communauté de ces quartiers précaires au centre du projet, notamment via différentes formes d'engagement. Ainsi, par **leurs stratégies et leurs actions de développement urbain, les organisations à but non lucratif peuvent-elles contribuer à la reconnaissance du Droit à la Ville des populations des quartiers informels de Cape Town ?**

C'est ce questionnement qui a mené ce travail de recherche pendant près de 6 mois à Cape Town au sein de VPUU, à travers l'étude du cas de Monwabisi Park, *informal settlement* situé à proximité du township de Khayelitsha.

Afin de mener à bien cette étude, j'ai mené différentes méthodes de recherches, qui ont servi à la fois dans le cadre de mon stage et la rédaction de ce mémoire. J'ai premièrement mené une enquête quantitative auprès d'habitants de Monwabisi Park, pour mesurer l'impact d'un programme établi par VPUU. Les résultats statistiques prennent la forme de graphiques de données et de cartes, incluses dans dans un rapport destiné à VPUU. Dans un second temps, j'ai mené une série de temps de discussion et d'entretiens avec les habitants de Monwabisi Park - et dans une moindre mesure de Lotus Park<sup>21</sup> - dans lesquels j'ai pu analyser leur perception des

---

<sup>20</sup> Violence Prevention through Urban Upgrading

<sup>21</sup> Autre informal settlement de Cape Town dans lequel j'ai également travaillé, mais sur un temps beaucoup court.

projets initiés par VPUU, et leur engagement au sein de l'ONG. Enfin, j'ai réalisé une enquête auprès de mes collègues de VPUU afin d'étudier les dynamiques de travail et les méthodes employées dans les projets de développement urbain. Les résultats de cette étude seront exposés en 3 parties, eux-mêmes divisés en chapitres.

La première partie expose Cape Town, ville racialement et spatialement ségréguée par l'apartheid aujourd'hui revendiquée par les organisations à but non lucratif et les populations les plus démunies comme un lieu de vie intégré dans un système urbain ré-équilibré.

La seconde partie se focalise sur les *informal settlements*, espaces de vie de milliers d'habitants, de leur origine à leur statut actuel dans l'agglomération de Cape Town (voir fig.5).

Enfin, la troisième partie discute de l'action des organisations à but non lucratif dans les *informal settlements* et de leur rôle dans la reconnaissance du Droit à la Ville des habitants de ces quartiers.

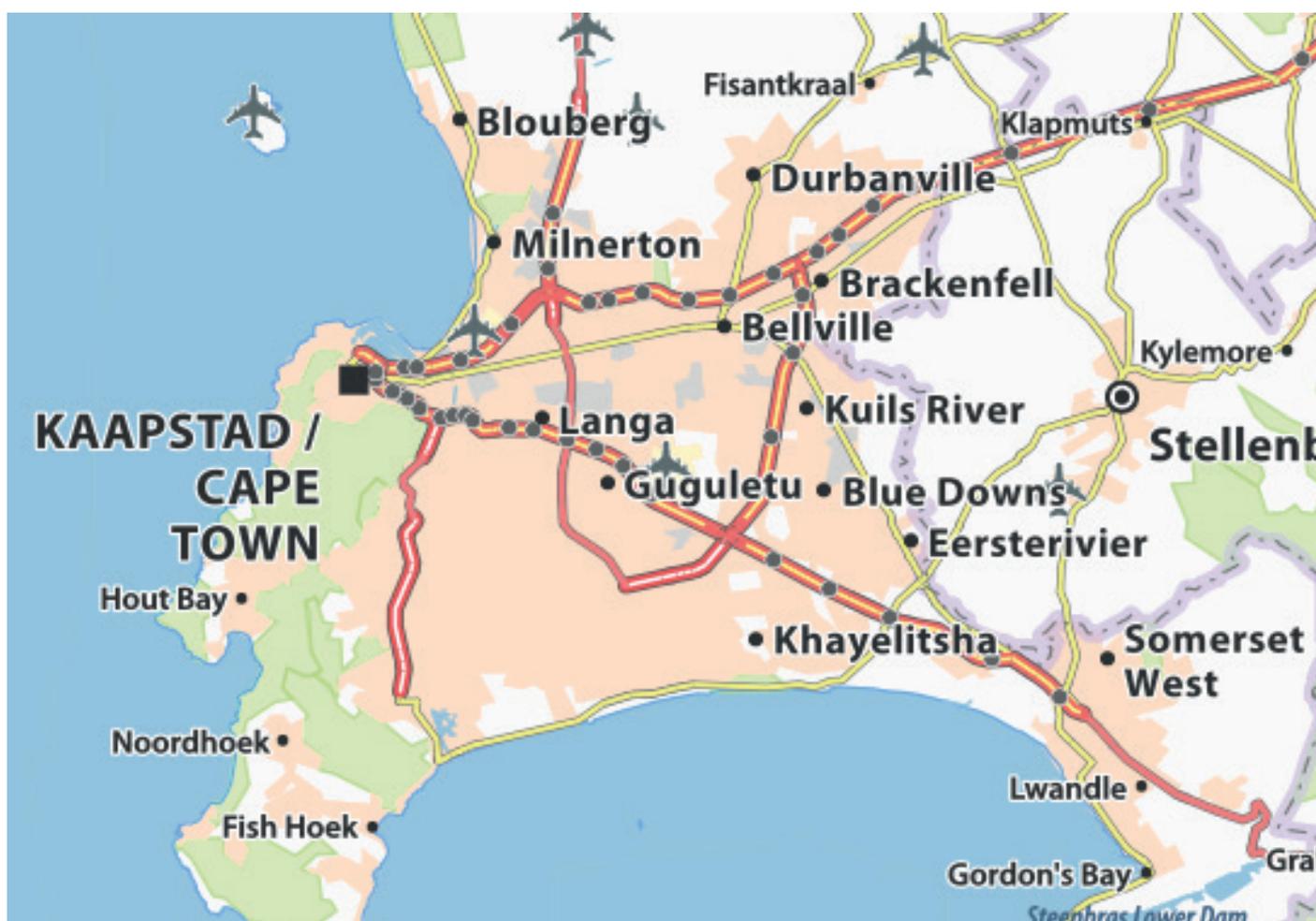


Fig.5. Carte de localisation de Cape Town et de ses différents quartiers.  
Source : Viamichelin

## SOMMAIRE

### **I- Cape Town : de la ville ségréguée à la ville revendiquée**

I-A Cape Town : ville de l'apartheid et des espaces urbains prohibés

I-B De l'oppression raciale à l'oppression spatiale : l'héritage de l'apartheid dans les quartiers déshérités de Cape Town

I-C Formes de résistance et militantisme pour une ville plus inclusive

### **II- « L'autre ville » : précarité et informalité dans les informal settlements de Cape Town**

II-A Les *informal settlements*, espaces urbains non reconnus

II-B Les *informal settlements*, espaces marginalisés

II-C Les *informal settlements* de Cape Town

### **III - Stratégies d'action et de développement urbain des ONG dans le informal settlement**

IIIA- ONG et participation citoyenne à Cape Town

IIIB Monwabisi Park : l'urbanité reconnue dans un *informal settlement*?

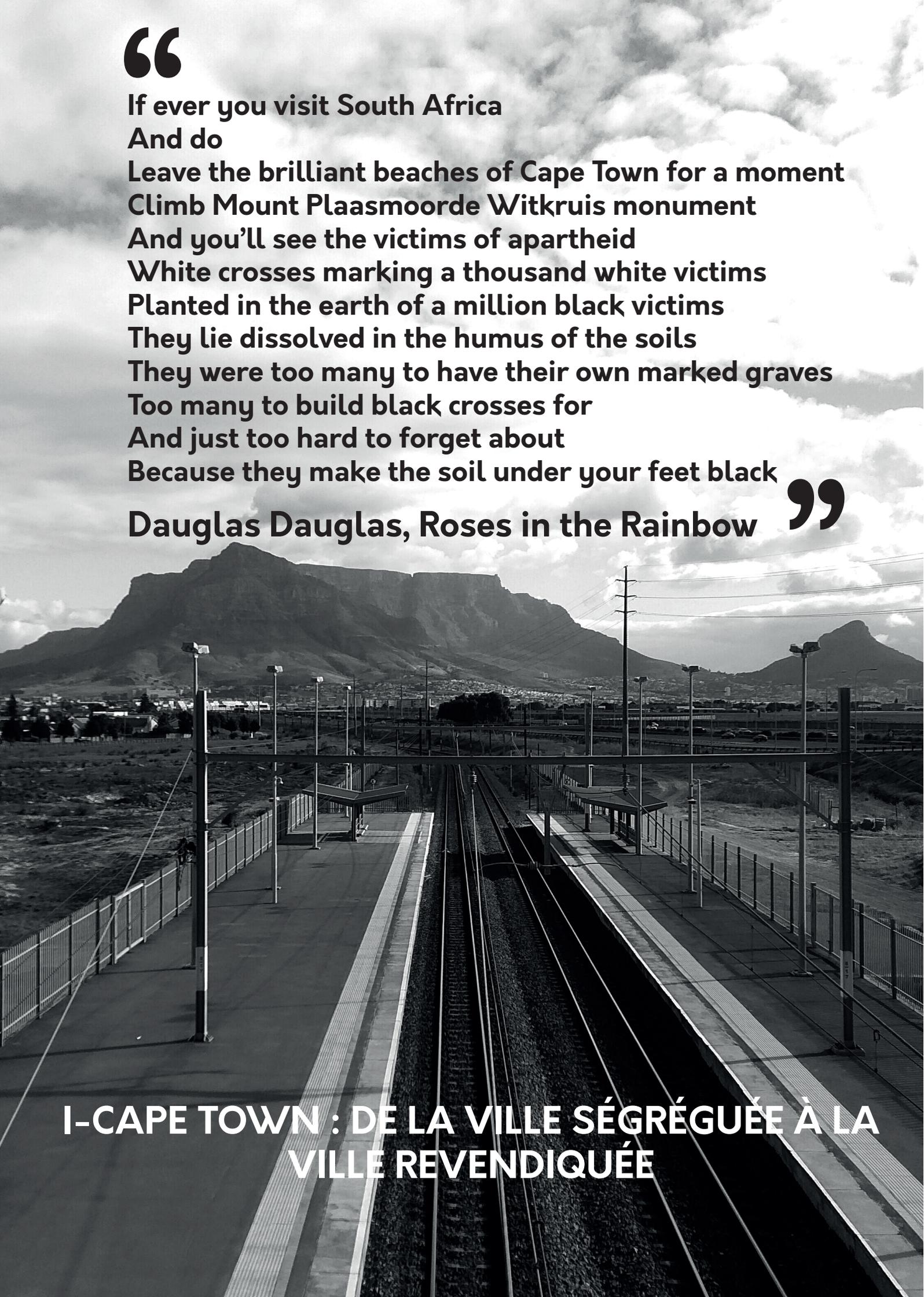
### **Conclusion**



“

If ever you visit South Africa  
And do  
Leave the brilliant beaches of Cape Town for a moment  
Climb Mount Plaasmoorde Witkruis monument  
And you'll see the victims of apartheid  
White crosses marking a thousand white victims  
Planted in the earth of a million black victims  
They lie dissolved in the humus of the soils  
They were too many to have their own marked graves  
Too many to build black crosses for  
And just too hard to forget about  
Because they make the soil under your feet black

Dauglas Dauglas, *Roses in the Rainbow* ”



I-CAPE TOWN : DE LA VILLE SÉGRÉGUÉE À LA  
VILLE REVENDIQUÉE

## I-A Cape Town : ville de l'apartheid, espaces urbains prohibés

### I-A.1 Définitions et appropriations du Droit à la ville dans les villes des Suds

En 1968, Henri Lefebvre publie *Le Droit à la ville*, ouvrage qui provoque une prise de conscience dans l'histoire des idées sur la perception de la ville comme enjeu de société. Fin de l'ère industrielle et éclatement des villes en périphéries et banlieues : c'est l'avènement de l'urbain. Dans cette nouvelle réalité sociale, économique et territoriale, le règne de l'architecte-urbaniste et du technicien, du fonctionnalisme et du zonage est révolu (Paquot, 2009 ; Costes, 2010).

50 ans plus tard, la théorie de Lefebvre sur le Droit à la ville (DALV) est toujours aussi fortement mobilisée, par les sociologues et les « faiseurs de villes » (Lefebvre, 1968) - urbanistes/architectes - mais aussi par la société civile, représentée par des dizaines d'ONG et d'associations militantes pour une ville plus inclusive. Pourtant, le Droit à la ville contemporain ne dispose pas des mêmes significations que celles énoncées en 1968 : acteurs publics, mouvements sociaux et chercheurs se sont ré-appropriés la notion depuis les années 2000, en postulant que la ville serait le lieu le plus pertinent pour bâtir une société plus juste. Les multiples ré-appropriations font du DALV à la fois un slogan politique et un concept analytique critique pour penser les processus d'exclusion en ville, et dans certains cas, une notion utilisée par les politiques publiques. Le concept est en outre mobilisé par les penseurs marxistes, qui voient dans le DALV le moyen de contrer le capitalisme (Harvey, 2011) et la néolibéralisation (Künkel et Mayer, 2012 ; Leitner et al. 2007). Ils dénoncent l'application, parfois extrême, des principes capitalistes au modèle urbain, notamment l'exclusion liée au contrôle de l'espace public et à la régénération urbaine, et la marginalisation des minorités en ville. Le débat autour du DALV est complété par les questions liées à l'émergence d'une citoyenneté urbaine, distincte et indépendante de la citoyenneté nationale. A l'instar de cette dernière, la citoyenneté urbaine donnerait accès à des droits élémentaires et dénombrables pour vivre en ville. Ces droits concernent entre autres l'accès à un logement, à un emploi, à la mobilité en ville et la participation aux débats politiques locaux. La ré-appropriation du DALV s'est en outre accompagnée d'une tendance à l'institutionnalisation du concept. Les années 1990 sont ainsi

marquées par une série de chartes locales pour les droits humains, suivies de la Charte européenne des droits de l'homme dans la ville en 2000 et la Charte mondiale du droit à la ville instituée en 2004 lors du Forum social des Amériques à Quito. Le processus d'institutionnalisation est également soutenu par l'UNESCO et UN-Habitat<sup>22</sup>, qui font du DALV la thématique centrale du Forum urbain de Rio en 2010, qui initie la campagne de « comblement du fossé urbain »<sup>23</sup>. L'enthousiasme autour du DALV est également lié au développement de la décentralisation, qui permet aux autorités locales d'exercer des compétences dévolues par l'Etat central, notamment concernant les domaines de l'urbanisme, du social et de la participation citadine et citoyenne. La multiplication des acteurs ayant recours au DALV - notamment dans les sphères développementales<sup>24</sup> - complexifie davantage la définition du concept, adapté selon le contexte dans lequel il est utilisé. De plus, si le DALV s'est en premier lieu diffusé dans les pays du Nord, le concept s'est largement répandu à travers le monde, notamment dans les pays des Suds où elle fait écho aux problématiques d'accès aux ressources, aux enjeux de démocratisation, à la spéculation foncière, la précarité du logement et les risques d'expulsion des populations (Morange et Spire, 2014). En passant du Nord aux Suds, le DALV s'est ainsi accompagné d'une pensée développementale, au sens large (Brown et Kristiansen, 2009 ; Zérah et al., 2011 ; cités dans Morange, 2011), et s'est intégré dans de nombreuses législations nationales, en Amérique Latine (Brésil<sup>25</sup>, Mexique, Equateur, Pérou) et en Afrique notamment<sup>26</sup>. Les pays des Suds sont par ailleurs caractérisés par d'importants mouvements sociaux, qui ont fait du DALV leur slogan. De multiples organisations militent ainsi pour redéfinir les enjeux de développement autour de l'accès aux ressources urbaines, à l'eau, au logement et au foncier, aux transports urbains, à un environnement vivable et à une participation citadine, citoyenne et démocratique (Samara et al., 2012). Si l'Amérique Latine fut le premier ensemble géographique

---

<sup>22</sup> Agence spécialisée de l'ONU basée à Nairobi (Kenya) chargée de promouvoir l'habitat pour tous et le développement de villes durables.

<sup>23</sup> Programme des Nations-Unies pour les établissements humains

<sup>24</sup> Ensembles d'organisations dont le travail est en partie ou totalement tourné vers l'aide au développement. On y distingue les organisations supra-étatiques (ONU, UNICEF), les organisations étatiques (AFD, KfW) ou encore les ONG - locales ou internationales.

<sup>25</sup> Le Brésil a adopté en 2001 le « statut de la ville » qui redéfinit la propriété de la terre et affirme le droit à la ville, en s'inspirant des propositions du Mouvement national pour la réforme urbaine émises lors de l'élaboration de la Constitution de 1988. Toutefois, l'application concrète de ces mesures légales demeure difficile (Saborio, 2013).

<sup>26</sup> Si la Constitution sud-africaine ne fait pas référence explicitement au DALV, la section 26 du Chapitre 2 stipule le droit au logement comme l'un des droits fondamentaux des citoyens sud-africains.

des Suds à se mobiliser sur ces questions de DALV, on a par la suite observé la multiplication des mouvements dans d'autres continents. Ainsi, l'Afrique du Sud a vu nombre de ses chercheurs et praticiens de la ville travailler sur la question du DALV, dans le but de dessiner des politiques publiques post-apartheid justes, pour reconstruire des villes fragmentées par des décennies de ségrégation socio-spatiale (Parnel, Pieterse, 2010). Leader politique et économique régional, voire continental, l'Afrique du Sud mène alors - aux côtés du Ghana, du Sénégal, de la Tunisie -, le débat sur le DALV et la construction de modèles potentiels transnationaux de développement urbain. Ces pays « meneurs » dans la recherche et l'action, comptent parmi ceux dont la démocratisation et la décentralisation sont les plus avancées du continent africain, mais également où la question de la citoyenneté locale demeure prégnante, notamment l'Afrique du Sud marquée par des années de séparation entre les populations. Néanmoins, le débat autour du DALV n'est pas non plus totalement absent dans les Etats plus autoritaires, où il peut être mobilisé en tant qu'outil de contestation et critique par les dissidents politiques (Planel, Bridonneau ; 2017). Au delà des droits revendiqués par le DALV, les débats sont également de précieux instruments de mesures des dynamiques politiques et urbaines de chaque pays. Ils renseignent également sur le statut des citoyens dans les pays des Suds.

En effet, la condition citadine des pays des Suds dispose de spécificités qui impactent la production du DALV. Les villes des Suds demeurent des territoires où les légitimités citadines se mêlent aux questions d'identité nationale, religieuse, raciale et ethnique, sur fond de décolonisation et de clivages persistants depuis la colonisation. Par ailleurs, l'insécurité résidentielle, la précarité et le chômage massifs ainsi que la relégation des populations les plus démunies en périphérie des villes alimentent les débats sur le DALV dans les villes des Suds (Huchzermeyer, 2011). La dépendance à l'aide internationale constitue également un levier de réflexion sur la question foncière et la législation envers les plus démunis au nom du DALV. Enfin, l'urbanisation croissante des villes des Suds et le rythme des dynamiques urbaines contribuent au développement des débats sur le DALV. La forte mobilité des populations favorise le turnover des habitants et l'on assiste à une démultiplication des ancrages territoriaux : les légitimités citadines et les revendications du DALV dépendent alors des dynamiques temporelles et communautaires, et de leurs profondeurs. En outre, si les villes des Suds partagent comme caractéristique des inégalités sociales plus importantes qu'au Nord, la nature des luttes est loin d'être homogène et est en partie influencée par les politiques publiques nationales. Tandis qu'au Brésil, les *rolezinhos*, jeunes habitants de quartiers précaires,

manifestent dans les centres commerciaux pour réclamer leur aspiration à devenir des citoyens consuméristes de classe moyenne, les squatteurs et les radicaux sud-africains (à l'image du mouvement Abahlali baseMjondolo créé en 2005 dans le KwaZulu-Natal, défenseur des squatteurs) modernisent la pensée de Lefebvre en revendiquant le droit à une terre et un logement gratuits (Huchzermeyer 2011). Cet exemple témoigne du caractère évolutif du DALV, qui demeure un concept sujet à des interprétations et des appropriations très diverses, parfois même contradictoires. Le concept n'est figé ni dans le temps ni l'espace géographique : chaque époque et chaque contexte politique, social et économique influence la manière dont les acteurs de la société se saisissent du DALV. La théorie de Lefebvre a ainsi été reprise et repensée par divers acteurs et mouvements sociaux, notamment dans les villes des Suds. Ces dernières constituent en effet des espaces privilégiés de pratiques sociales et spatiales autonomes qui se présentent alors sous la forme d'expressions du DALV : autoproduction de logements populaires, commerces ambulants, occupations de terrains ou de bâtiments par des squatteurs (souvent violemment expulsés), manifestations massives.

L'Afrique du Sud concentre bon nombre de ces formes de revendication qui mettent en mouvement des débats, parfois très vifs, entre l'Etat central et des organismes militants. Le mouvement Abahlali baseMondjolo s'oppose ainsi à la politique gouvernementale d'expulsion, établie à partir de la campagne « Ville sans bidonville » de la Banque Mondiale. Cette posture de défiance n'est pas homogène, et de nombreux organismes oscillent souvent entre co-gestion/collaboration avec l'Etat et opposition (Oldfield, 2015), à l'image du mouvement *Slums/Shack Dwellers International* (Huchzermeyer 2011). Cette différence de postures pose la question de l'affirmation de la citoyenneté à l'échelle urbaine : les citoyens, qui sont à la fois des citoyens nationaux et locaux ainsi que des habitants d'espaces urbains, ne sont pas tous des révolutionnaires ou des progressistes. Il est ainsi difficile pour nombre d'entre eux de projeter leurs revendications tissées à un échelon local, à un niveau supérieur : à l'échelle du quartier, les communautés peuvent disposer de revendications très diverses et très ancrées localement, ce qui complexifie leur déploiement à une plus grande échelle. Il n'est d'ailleurs pas si simple de définir une échelle idéale, capable de rassembler et structurer une citoyenneté urbaine, au vu de la métropolisation et la fragmentation des villes en différents centres et périphéries.

Le cas de l'Afrique du Sud, et particulièrement de Cape Town, en est un parfait exemple avec une division spatiale des populations en une multitude de communautés et de quartiers dans des villes fragmentées : entre les habitants de Constantia (dont les revenus annuels sont 8

fois plus élevés que dans la moyenne des townships de Cape Town<sup>27</sup>), connue pour ses domaines viticoles de renom, et de Site C du township de Khayelitsha, il apparaît difficile de faire émerger une revendication commune pour le droit à la ville. Toutefois, certains cas contredisent l'opposition radicale et systématique entre des habitants à priori opposés, à l'instar du Princess Vlei Forum, organisation de préservation d'un espace naturel - sauvé d'un projet immobilier porté par la municipalité de Cape Town - porté par la communauté Coloured du township de Grassy Park, et des environmentalistes blancs. Ces deux communautés, que l'on pense à priori hermétiques, ont démontré par leur coopération que le droit à la ville - dans le cas présent à un environnement naturel protégé - permet de dépasser certains clivages et d'unifier les citoyens sous une bannière commune, dans un contexte urbain post-apartheid (Ernstson et al., 2014).

Cette démarche incite à repenser le droit à la ville dans et par les pays des Suds où la co-production de la ville s'effectue par la coopération et la défiance entre citoyens et pouvoirs publics, en évitant ainsi une lecture unique du monde et des dynamiques urbaines depuis le Nord vers les Suds. Enfin le contexte sud-africain constitue un cas d'analyse du DALV pertinent, dans un pays où les villes, sans oublier les populations, - et plus largement tout le territoire national - ont été morcelées en espaces ségrégués déshérités et espaces privilégiés, selon des critères purement racistes. Le droit à vivre et à pratiquer la ville librement a ainsi été refusé à une majorité de la population sud-africaine pendant plus de 40 ans. Mais alors que l'apartheid est aboli depuis 1991, les familles noires gagnent en moyenne 6 444 euros par an tandis que les familles blanches plafonnent en moyenne à 30 800 euros annuels, soit cinq fois plus (Stats SA, 2015) ; dans le même temps, dans un contexte d'urbanisation et de métropolisation, le coût des transports a un impact important sur les revenus des populations les plus pauvres. Dans le Gauteng, 40% des revenus des populations noires les plus pauvres concernent les transports, ceux-ci résidant le plus souvent éloignés du cœur des centres urbains (Stats SA, 2015). Le débat sur le DALV en Afrique du Sud demeure ainsi plus que pertinent, dans une société encore marquée par de profondes inégalités socio-économiques.

---

<sup>27</sup> Stats SA

## I-A.2 L'apartheid : transposition spatiale d'une idéologie ségrégative

Comment un régime politique complexe comme l'apartheid, basé sur l'injustice et la ségrégation a-t-il pu s'établir et perdurer de 1948 à 1994 ? La réponse prend en partie racine dans le mouvement identitaire afrikaner, construit sur le temps long suite à la colonisation néerlandaise puis renforcé par les conflits entre nationalistes afrikaners et l'impérialisme britannique jusqu'à la montée en puissance de l'Afrikanerdom<sup>28</sup> et la victoire du parti national en 1948. J'ai bien conscience de la simplicité de cette élément de réponse - au demeurant incomplète. L'histoire sud-africaine, y compris la période de l'apartheid, est bien trop vaste pour être développée ici : pour avoir un panorama historique approfondi, on peut se référer à *South Africa : A Modern History, 5th edition* de T. R. H. Davenport, à *The Making of Modern South Africa : Conquest, Segregation and Apartheid* de Nigel Worden, *From Colonization to Democracy : A New Historical Geography of South Africa* d'Alan Lester ou encore pour les frileux de la langue anglaise, à *Histoire de l'Afrique du Sud* de François-Xavier Fauvelle. Je ne mettrai cependant pas l'histoire de côté, en utilisant certaines dates ou événements clés pour illustrer mon propos sur la dimension urbaine et urbanistique de l'apartheid et de la ségrégation.

Un processus de ségrégation désigne toute situation de séparation de groupes ethniques ou sociaux à différentes échelles (infra-urbaine, urbaine, régionale ou nationale). Dans certains cas elle peut être favorisée, voire imposée par un dispositif législatif, et légitimée socialement avec une fragmentation de l'espace en territoires ségrégués, hétérogènes, et l'émergence d'espaces-frontières (Brun et Rhein, 1994). Si elle peut prendre plusieurs formes (religieuse, sociale, sexuelle), la ségrégation raciale demeure la plus visible - ou du moins la plus connue. Elle implique la séparation physique des individus selon des critères racistes, et une discrimination de la population ségréguée, dans un ou plusieurs pans de la vie quotidienne. La ségrégation raciale se décline sous deux grandes formes :

- La ségrégation de jure : elle est instituée par l'Etat et encadrée par un cadre législatif qui en dépeint les caractéristiques (populations ségréguées, leurs droits et leurs obligations, souvent à leur désavantage).

---

<sup>28</sup>Définition simplifiée : l'Afrikanerdom désigne à la fois la communauté blanche d'ascendance néerlandaise, les Afrikaners, et le sentiment national afrikaner. Elle se caractérise par une vision singulière de l'histoire, influencée par la prédominance du calvinisme chez les afrikaners, et leur attachement à l'afrikaans, langue dérivée du néerlandais et symbole de l'indépendance des afrikaners vis à vis des Pays-Bas. (Myriam Houssay-Holzschuch, 1995, 1996 1997).

- La ségrégation de facto : cette forme est moins perceptible directement, et va de la discrimination raciale à l'embauche et dans la location ou la vente de logement, à la mise en place officieuse de groupes violents ou de directives coercitives envers une population désignée. L'abolition d'une ségrégation de jure n'exclut pas le maintien d'une ségrégation de facto, qui est une forme plus difficile à éradiquer car moins apparente.

Si la France n'est pas exempte de ségrégation de facto, notamment envers les individus originaires ou descendants de populations immigrées, les cas avérés les plus connus - et les plus avancés - de ségrégation raciale de jure sont aux États-Unis et en Afrique du Sud. Dans le premier cas, il s'agit d'une période couvrant quasiment un siècle de ségrégation raciale de jure, de 1875 à 1967, suite à la « Reconstruction » du pays. La ségrégation, basée sur le *separate but equal* (« séparés mais égaux »), s'applique aux Noirs américains résidant dans les États fédérés du Sud, et concerne les lieux et services publics, ainsi que certains droits civiques limités (malgré la reconnaissance de leur statut de citoyen). Similaire en certains points, le cas de l'Afrique du Sud diffère avec l'instauration d'un régime politique suprémaciste plus avancé qu'aux États-Unis : la politique de séparation s'applique à tout le territoire, impose une ségrégation résidentielle et, progressivement, prive les populations non-blanches de droits civiques et dans certains cas de citoyenneté. L'apartheid s'applique ainsi à imposer le développement séparé des populations : la minorité blanche bénéficie d'une société riche, sur-équipée et ancrée dans un système économique mondialisé ; les autres populations, non-blanches, sont contraintes au sous-développement et à une société de subsistance (Bullier, 2003).

Cape Town, la « Mother City », est l'un des berceaux de ce régime ségrégationniste, et de ses applications spatiales, car c'est au Parlement national de l'actuelle capitale du Western Cape que les premières lois de l'apartheid (*Group Area Act* et *Population Registration Act*) ont été votées. Pourtant, si la date de 1948 est associée au commencement de l'apartheid, le régime est en réalité le résultat, et l'institutionnalisation, de siècles de ségrégation en Afrique du Sud.

En effet, Cape Town voit le jour en 1652, lorsque les colons néerlandais débarquent en Afrique australe - sur une terre qu'ils jugent « inhabitée »<sup>29</sup>. Dès sa création, la colonie - future métropole du Cap - est basée sur une idéologie de la séparation de l'espace. Jan Van Riebeeck, à la tête des colons néerlandais, fait ainsi planter une haie d'amandes amères<sup>30</sup>, afin de séparer

---

<sup>29</sup> En réalité la région du Cap est habitée par les Khoïsans. Leurs rencontres avec les peuples européens, Néerlandais puis Britanniques, ne tourne pas à leur avantage : une grande partie sera purement et simplement génocidée.

<sup>30</sup> Les restes de cette haie sont visibles au jardin national de Kirstenbosch, situé sur les pentes de la Table Mountain.

la nouvelle colonie du reste du continent africain (Houssay-Holzschuch, 2000). Peu à peu, la colonie s'agrandit et se transforme en petit village, puis en petite ville de moyenne importance, selon une influence hollandaise dans l'évolution urbaine avec le développement de petites fermes, d'activités agricoles intensives et d'habitations de style néerlandais, selon une vision ruralisée de la ville. Le développement urbain et économique est abondamment soutenu par la main d'œuvre esclave<sup>31</sup> – de Madagascar, d'Inde, d'Indonésie, d'Angola et du Mozambique - mais reste de faible intensité. C'est avec la prise de contrôle de la colonie par les Britanniques en 1806, et la révolution minière et industrielle dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle que l'on observe l'essor de l'urbanisation de Cape Town. Tandis que les banlieues se développent le long des principaux axes de transports, le centre-ville se densifie - dont certaines portions se taudifient.

Dans le même temps, les autorités locales mettent en place un zonage des espaces urbains : quartiers industriels, commerciaux et résidentiels se distinguent, avec le développement dans ces derniers de la ségrégation socio-spatiale. Au fur et à mesure, des conflits idéologiques et raciaux s'établissent entre Blancs et Noirs, allant même jusqu'au conflit ouvert lors de la guerre anglo-zouloue (1879). Le cas de Cape Town est néanmoins plus complexe, car la région du Cap est caractérisée par un fort métissage de sa population, conséquence de siècles d'afflux d'esclaves d'Afrique orientale et d'Asie et de mélanges entre différentes populations.

Ainsi, Cape Town devient progressivement une ville majoritairement Coloured mais politiquement et économiquement dominée par la minorité blanche, tandis que les Noirs sont, à défaut d'être intégrés, tolérés (du moins au départ). Mais la population noire augmente plus que les autres groupes ethniques et représente dès 1904, 67,5 % de la population totale du pays (60 % dans la Colonie du Cap/Province du Cap<sup>32</sup>, qui regroupe à l'époque un vaste territoire - les actuelles provinces du Western Cape, l'Eastern Cape, le Northern Cape et une partie du North-West), (Hancock, 1962). Cette croissance démographique est un des facteurs de la systématisation de la ségrégation pré-existante : l'apartheid est la réponse de l'angoisse des Afrikaners, littéralement obsédés par la peur d'être submergés par la population noire, en

---

<sup>31</sup> Suite à l'abolition totale de l'esclavage en 1834, le Mozambique et l'Afrique orientale deviennent d'importants fournisseurs de main d'œuvre (Myriam Houssay-Holzschuch, 1997).

<sup>32</sup> La Colonie du Cap fut de 1652 à 1806 une possession néerlandaise puis, suite à l'occupation britannique, devient une des provinces de l'Union sud-africaine (1910-1961)

particulier les classes populaires blanches, qui craignent par dessus tout le déclassement social (Antoine Bullier, 2003). Si abominable et injuste soit-il, nous aurions ainsi tort de penser que l'apartheid fut pensé et mis en place impulsivement par une horde de fanatiques, et ce malgré le dogmatisme rigoriste des Afrikaners. Les Blancs sud-africains n'ont pas inventé les logiques d'exploitation et d'exclusion des populations, ni hérité d'une culture de la ségrégation hollandaise<sup>33</sup>, mais se sont emparés de principes de ségrégation afin d'en bâtir un modèle de développement urbain inédit (Dagorn, Guillaume; 2002).

Au delà de son approche raciste, l'idéologie ségrégative de l'apartheid repose également sur certains principes hygiénistes. Le début du XX<sup>ème</sup> siècle à Cape Town est marqué par une série d'épidémies. En 1901 c'est la peste bubonique qui frappe la ville - du moins les populations vivant dans des conditions de vie précaires. Il n'en faut pas beaucoup plus aux hygiénistes victoriens pour établir leur conclusion : les pauvres - soit les Noirs et les Métis, qui représentent la majorité de la main d'œuvre de Cape Town - sont dangereux car porteurs de maladies. Leurs conditions de vie sont jugées inappropriées et dégradantes, sur les plans moraux et épidémiologiques : ce sont des agents pathogènes dont il faut s'occuper pour éviter toute propagation de maladies dans les beaux quartiers de la ville (Houssay-Holzschuch, 1997). S'en suit un « syndrome sanitaire » (Swanson, 1997) qui fait que Cape Town devient la première ville à initier la ségrégation résidentielle des Noirs dans les villes. Ainsi, dès 1901, les Noirs de la ville sont forcés de résider dans le quartier de Ndabeni, construit spécialement pour l'occasion, à l'ouest de la Salt River et d'Observatory.

Le nouveau quartier - et premier township - s'articule autour de principes qui seront repris après la Seconde Guerre mondiale dans les quartiers Noirs et Coloured : marginalisation géographique, enfermement de l'espace par une délimitation clôturée, absence de droits fonciers, maisons de mauvaise qualité et paysage architectural fade, harcèlement policier, précarité des conditions de vie et résistance des habitants (Houssay-Holzschuch, 2000). Avec Ndabeni, les autorités locales font d'une pierre deux coups : ils isolent le problème infectieux attribué aux Noirs - tel une quarantaine - et contrôlent géographiquement la main d'œuvre, déjà soumise économiquement.

---

<sup>33</sup> New-York et Jakarta ont été créées par des colons néerlandais, mais aucune de ces villes n'est réputée pour avoir été le foyer d'un régime ségrégationniste similaire à l'apartheid.

Les premières pierres de la systématisation de la ségrégation sont posées. Elles sont complétées en 1913 avec l'adoption du Natives Land Act<sup>34</sup> par le Parlement du pays, à Cape Town. La loi se destine à réguler les acquisitions de terres, ou plus simplement à priver les populations noires de droits fonciers (South African History, 2017). Si la loi décrète que les Blancs ne sont pas autorisés à acquérir des terrains aux autochtones - autrement dit aux Noirs -, ce sont surtout ces derniers qui sont visés. Leurs terres sont ainsi considérées comme des réserves, régies par des chefs, qui ne peuvent ni être achetées, ni vendues et n'ont aucune valeur de bien patrimonial. Ces terrains réservés aux Noirs représentent alors 7 % du territoire<sup>35</sup> et en dehors de ces espaces, il leur est interdit de s'installer en tant que fermiers : plus d'un million de personnes furent concernées (Collins, Burns; 2007). Le système est également pervers car il renforce les pouvoirs - purement administratifs - des chefs noirs, ce qui leur donne l'illusion de contrôler les espaces qui leurs sont dédiés. La loi se pose alors en ancêtre des futurs homelands/bantoustans, territoires autonomes - mais sous perfusion économique - réservés aux « Africains ». Les Noirs, puis plus tard - et dans une moindre mesure - les Coloured, sont progressivement rejetés des milieux urbains et sont forcés à vivre dans des quartiers - bien entendu éloignés et sous-équipés - qui leurs sont dédiés. La ville et leurs droits en tant que citoyens leur sont refusés, mais ils demeurent une main d'œuvre bon marché qui doit être contrôlée.

Dans le même temps, les penseurs de la ville - au niveau mondial - sont confrontés à la croissance démographique des villes, notamment permise par l'industrialisation des espaces urbains, et par conséquent l'augmentation du nombre d'ouvriers en ville. Le défi est double : fournir une quantité de logements suffisante tout en garantissant la stabilité sociale (Dagorn, Guillaume; 2002). C'est alors que dans ce contexte de prise de conscience mondiale des mutations urbaines et des problèmes sociaux, Ebenezer Howard publie *Tomorrow : a peaceful path to real reform* (1898). L'ouvrage est aujourd'hui mondialement connu pour avoir théorisé le concept de Cité-jardin. Au-delà du projet d'urbanisme et d'architecture, la Cité-jardin symbolise une pensée sociale hygiéniste et de contrôle social, pour en finir avec la ville industrielle sale,

---

<sup>34</sup> Les lois ségrégatives sud-africaines, même celles pré-apartheid, tentent de dissimuler derrière leurs appellations à priori neutres leur caractère purement raciste. Preuve en est les autres dénominations du Native Land Act : *Bantu Land Act* et *Black Land Act*.

<sup>35</sup> Dans leur grande mansuétude, les autorités locales étendent ce territoire à 13 % (*Native Trust and Land Act* de 1936), alors que les Noirs représentent à l'époque 67 % de la population du pays.

polluée et chaotique. Conçue à l'origine<sup>36</sup> comme une véritable ville nouvelle, elle se caractérise par :

- une maîtrise publique du foncier par les pouvoirs publics, afin de lutter contre la spéculation foncière.
- une ceinture « verte », souvent agricole, autour d'elle afin de garantir l'autosuffisance alimentaire.
- une faible densité du bâti.
- l'aménagement d'équipements publics au centre de la Cité-jardin (parcs, commerces, écoles, lieux culturels).
- le contrôle partiel des entrepreneurs, afin de garantir l'adéquation entre les activités économiques et le bien-être des habitants.

Par essence, la Cité-jardin est ainsi une ville planifiée, où l'espace est parfaitement divisé selon des fonctions précises et des principes hygiénistes, ayant pour but de protéger le corps social (d'où l'intervention dans les domaines privé, public et individuel). En s'inspirant de ce modèle urbain, les urbanistes de l'apartheid l'appliquent - en le détournant et en ajoutant une dose massive de ségrégation raciale - à l'Afrique du Sud, en créant les townships. En effet, s'ils sont a priori opposés, le township sud-africain et la Cité-jardin d'Howard partagent certaines similitudes, sociales comme formelles, notamment sur les questions hygiénistes de stabilité sociale (même si l'apartheid a grandement perverti la pensée de l'urbaniste britannique pour justifier la ségrégation raciale et l'exclusion). En effet, Howard souhaitait maîtriser l'exode rural : les défenseurs de l'apartheid reprirent cette pensée, mais en la caricaturant pour l'appliquer aux flux migratoires et mouvements des individus noirs (Les Blancs n'étant évidemment pas concernés) ; le township doit être ainsi pensé comme un espace de contrôle des populations - noires et coloured (Marianne Morange, 2006). L'apartheid reprend également le principe de maîtrise du foncier sans toutefois le justifier par la lutte contre la spéculation foncière. Les Afrikaners partagent avec Howard des valeurs communes, autour de la famille notamment et de la communauté, et éprouvent une certaine méfiance - pour ne pas dire une hostilité - envers la ville et la vie urbaine, synonyme de dépravation (Dagorn, Guillaume; 2002). Les matchbox des

---

<sup>36</sup> La Cité-jardin prend ses racines en Grande-Bretagne, avec la création de Letchworth Garden City et de Welwyn Garden City au nord de Londres. Leur succès n'est pas celui escompté par Howard, dont le concept relève plus de l'utopie que d'un modèle à suivre de développement urbain. Malgré tout, le concept se répand ensuite au niveau mondial, mais est adapté à chaque contexte. Ainsi la cité-jardin à la française ne reprend pas tout à fait la pensée howardienne qui consiste à bâtir des villes nouvelles, mais s'articule plutôt autour de la construction de quartiers de logements sociaux avec des aménagements paysagers et jardins autour de l'habitat.

townships, maisonnettes bon marché fades et identiques les unes aux autres, sont ainsi conçues pour garantir l'unité familiale et la distanciation avec la vie urbaine. L'apartheid met ainsi en place un urbanisme de contrôle social (Houssay-Holzschuch, 1997 ; Robinson, 1990). Les townships ont été construits à des kilomètres des centres urbains et sont entourés de ceintures vertes, servant de zones tampons entrecoupées par des voies ferrées, des autoroutes, des zones industrielles ou encore des cours d'eau qui font ainsi office de frontières (Houssay-Holzschuch, 1997). En outre, si la Cité-jardin et le township partagent le fait de s'établir en tant qu'espaces urbains « neufs », les paysages monotones et tristes des quartiers Noirs de Cape Town éloignent les deux concepts. De plus, la minorité blanche sud-africaine est à l'époque obsédée par la sécurité<sup>37</sup> et le besoin de contrôle des populations noires. Terrifié par la politisation des townships - notamment l'ANC - et les risques d'émeutes, le gouvernement applique un urbanisme sécuritaire exacerbé :

- les townships sont articulés autour de giratoires, afin de garantir le contrôle par les forces de police des rues en cas de troubles.
- l'éclairage public se constitue de hautes tours d'éclairage, inaccessibles par les éventuels projectiles et permettant des interventions policières éclairées pendant la nuit.
- les différents quartiers sont séparés par de grands terrains vagues pour limiter les potentiels rassemblements généraux.
- dans certains cas, les sanitaires et les arrivées d'eau sont placés à l'extérieur des habitations.
- le nombre de voies accédant aux township est limité, pour faciliter le contrôle policier - et militaire si besoin est.

Le township est ainsi créé pour contrôler physiquement ses habitants. Le contrôle est aussi social, avec une politique délibérée d'assistanat du gouvernement qui met en place des programmes sociaux afin de maintenir les Noirs dans une position infériorisée (Harries, 2003).

En définitive, l'apartheid est une transposition spatiale d'une idéologie ségrégative (qu'il impose et perpétue par l'espace), dont l'objectif affiché est l'urbanité zéro (Lévy, 2000) pour les populations non-blanches (voir fig. 6 et 7). L'idéal à atteindre de la minorité blanche est une ville purifiée sur les plans moraux et hygiénistes - accompagnée d'une exploitation économique, rendue inaccessible aux Noirs, puis aux Coloured. Néanmoins, l'apartheid reste un système dont la gestion est extrêmement complexe et coûteuse au regard du faible nombre d'individus

---

<sup>37</sup> Dans une certaine mesure, elle l'est toujours.

favorisés face à une masse opprimée<sup>38</sup> (Daggorn, Guillaume; 2002). La fin de l'apartheid n'a pas sonné la fin du township : dans des espaces urbains métropolitains fragmentés, et après des décennies de lutte, les townships représentent aujourd'hui les lieux de vie de millions de Sud-Africains, empreintes de la communauté noire du pays (Houssay-Holzschuch, 1998). En marge de ces quartiers, des espaces informels - que l'on qualifierait en France de bidonvilles - se sont développés, démontrant que malgré le contrôle obsessionnel des flux internes pendant l'apartheid puis l'émergence d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique, le Droit à la Ville et à une vie urbaine décente demeure inaccessible<sup>39</sup> pour un bon nombre de Sud-Africains, et en particulier les populations noires.



Fig.6. Panneau de ségrégation utilisée pendant l'apartheid. Source : Wikipédia



Fig.7. Ruelle de Lotus Park dans le township de Gugulethu. Auteur : Iris Taani.

---

<sup>38</sup> 235 000 fonctionnaires étaient chargés de gérer l'apartheid au quotidien, ainsi que 82 500 militaires, 44 000 policiers et 619 000 agents de l'administration territoriale, ce qui représentait 40 % du budget global annuel de l'État.

<sup>39</sup> Les *informal settlements* peuvent également être vus comme l'expression - limitée et imparfaite - du droit à la ville : leurs habitants s'installent et s'en vont s'ils le veulent.

### I-A.3 Cape Town, ville éclatée

Comme tout autre ville, l'histoire a marqué durablement la morphologie urbaine de Cape Town. L'influence de deux puissances étrangères (toutes deux européennes mais aux particularités architecturales et urbanistiques très différentes) et l'apartheid<sup>40</sup>, ont fabriqué une ville aux multiples visages.

Le centre, surnommé le City Bowl, s'étend entre la majestueuse Montagne de la Table et l'Océan Atlantique, bordé de quartiers résidentiels balnéaires - et huppés - le long de la façade maritime de la péninsule du Cap. Le paysage est stupéfiant, alternant entre mer et montagne et ce, jusqu'au cœur de la ville. Cette configuration particulière offre au centre ville un cadre paysager unique, mais peu commode : son isolement par les montagnes et l'océan réduit son accessibilité depuis les autres quartiers de la ville. C'est pourtant ici que les Blancs s'installent en premier, profitant du cadre superbe de la baie de la Table. Ce centre ville n'est toutefois pas que résidentiel : c'est le cœur économique et politique de la région qui regroupe également les infrastructures culturelles majeures. Au XX<sup>ème</sup> siècle, largement influencé par les villes britanniques et nord-américaines, le centre se voit ponctué de gratte-ciels qui tranchent avec les immeubles de style Cape Dutch et les maisons hollandaises ou britanniques qui bordent les grands axes. Cet urbanisme libéral<sup>41</sup> (Bourdin, 2009) ne plaît pas à tous, et nombre de Blancs décident de fuir ce CBD au profit de quartiers résidentiels périphériques, mais stratégiquement localisés, parsemés de parcs et jardins aménagés (Houssay-Holzschuch, 2000), à l'image de Rondebosch ou Claremont. Les vignobles de Constantia, les plages de sable fin de False Bay, le rutilant V&A<sup>42</sup> Waterfront aménagé en vaste espace commercial et récréatif, Long Street et ses bars branchés constituent les majeures attractions du Cape Town « vitrine » touristique,

---

<sup>40</sup> Je simplifie volontairement, car l'histoire urbaine de Cape Town est trop vaste pour être détaillée ici. Pour une lecture plus approfondie sur le sujet, on peut se reporter à *Histoire urbaine de l'Afrique du Sud : nouveaux axes de réflexion* de Patrick Harries (2003)

<sup>41</sup> Investisseurs, promoteurs, syndicats et mouvements organisés de citoyens participent à la construction de la ville, l'Etat n'étant plus le seul interlocuteur. Cette complexification d'acteurs a mené à un ancrage de croyances autour d'un modèle d'urbanisme calqué sur le libéralisme économique.

<sup>42</sup> Victoria et Alfred. Le Prince Alfred, second fils de la Reine Victoria du Royaume-Uni, ordonna la construction du port en 1860. Son nom fut donné au premier bassin, et celui de sa mère au second.

complété par Robben Island<sup>43</sup>, île-souvenir visitée par plus de 6 millions de visiteurs par an (Breton, 2011).

L'autre visage Cape Town est lui bien moins reluisant. Les Cape Flats ou « Plaine du Cap », forment un ensemble sablonneux à l'est de la Montagne de la Table et du centre-ville. Le cadre y est beaucoup moins séduisant : balayée par des vents parfois très violents, la plaine est une immense étendue de sable non consolidé, parsemé de quelques plantes basses et arbustes. C'est ici que le régime ségrégationniste fera construire la très grande majorité des townships, destinés aux populations non-blanches, et où 60 % de la population de la métropole du Cap (COCT) habite de nos jours. Cette autre ville concentre ainsi la majorité des travailleurs - et des sans-emploi - de la métropole, et regroupe la plupart des *informal settlements*<sup>44</sup> de Cape Town. Eloignés du centre, ils mettent en évidence la nature éclatée de Cape Town, ville morcelée en différents quartiers parfois quasi cloisonnés par des autoroutes, des voies ferroviaires ou encore des réserves naturelles faisant office de barrières. Très étalée<sup>45</sup>, la ville a hérité de l'apartheid de faibles densités de populations, ce qui oblige les habitants à parcourir de longues distances, notamment entre le lieu de travail et le domicile. Les populations les moins bien loties sont aussi les plus pauvres - notamment ceux habitant les townships, dont les frais de déplacement constituent une part importante de leur revenu. Leurs trajets, qui réduisent le temps des activités sociales, sont à la fois longs et inconfortables : les transports en commun (train<sup>46</sup>, bus, mini-bus taxis) sont bien souvent surchargés, peu fiables au niveau des horaires et plus sujets à l'insécurité. Les plus aisés utilisent en grande majorité leurs voitures personnelles - et souvent seuls - ce qui induit une part importante d'encombres routiers et de pollution

---

<sup>43</sup> L'île est connue mondialement pour avoir abrité la prison où Nelson Mandela - ainsi que des milliers d'autres opposants politiques de l'apartheid - passa 27 années emprisonné. Muséifiée, l'île est aujourd'hui l'une des attractions touristiques majeures de Cape Town. Néanmoins, si la visite - très encadrée - demeure incontournable pour son empreinte historique et culturelle, son prix (340 rands) rend Robben Island difficile d'accès à de nombreux Capetoniens - en particulier les habitants des townships (qui, ironiquement, vivent dans des quartiers bâtis par un régime politique justement combattu par les anciens prisonniers de l'île).

<sup>44</sup> J'expliquerai plus en détail dans la deuxième partie la définition et la géographie des *informal settlements* à Cape Town.

<sup>45</sup> La métropole du Cap s'étend sur 2 445 km<sup>2</sup> (soit un peu moins de la moitié d'un département français moyen), pour une densité de population de 1530 hab/km<sup>2</sup>. Source, Stats SA - Census, 2011.

<sup>46</sup> Metrorail est l'opérateur des réseaux de train de banlieue des grandes villes sud-africaines. Le réseau de Cape Town, comprend 4 lignes qui transportent chaque jour 620 000 usagers. Peu cher et sujet à de nombreux retards, le train demeure le mode de transport des usagers disposant de faibles ressources, et est bien souvent dénigré par les habitants les plus aisés.

(Vanderschuren, Galaria ; 2003). Et au regard du haut taux de croissance urbaine de Cape Town, la situation n'est pas en vue de s'arranger.

En effet, la population de Cape Town a triplé en 25 ans, ce qui n'a pas été prévu par les autorités locales. La croissance urbaine la plus forte s'observe dans les townships, dont une grande partie affiche plus de 100 000 habitants. L'offre de logements a difficilement suivi la demande et ironiquement, le manque de terrains constructibles rend la tâche encore plus difficile pour le gouvernement : les terrains sableux des Cape Flats ou les espaces un tant soit peu montagneux qui sont souvent protégés, les espaces agricoles très rentables notamment dans le vignoble - sans oublier l'étalement urbain favorisé par l'apartheid - font de Cape Town une ville (a priori) en pénurie de terrains pouvant être constructibles. Cette combinaison - forte demande, offre limitée - fait que le foncier de la capitale du Western Cape demeure le plus cher de tout le pays. Les autorités locales municipales sont aussi en partie responsables, en ayant trop longtemps été réticentes au développement du logement locatif ou social, et en ayant fermé les yeux sur l'augmentation significative du nombre de maisons secondaires - souvent destinées aux riches Blancs sud-africains ou européens. Et le constat reste d'actualité : deux décennies après la fin de l'apartheid, Cape Town n'est toujours pas en mesure d'être plus juste, plus inclusive et plus vivante.

Les quartiers ont été conçus et bâtis pour séparer les populations, dissuader les mélanges et les échanges entre personnes de différentes couleurs de peau, et de fait promouvoir les inégalités. Les espaces publics ne sont propices ni aux rencontres ni aux rassemblements de personnes : ils ont au contraire été pensés pour favoriser la surveillance et le contrôle par les autorités. Ce design urbain de la ségrégation spatiale - et raciale - fait de Cape Town une ville émiettée, malgré les quelques efforts consentis par les pouvoirs publics pour tenter d'unifier des quartiers - et des populations, qui vivent les unes à côté des autres, au lieu de vivre ensemble. Ce constat signifie-t-il que Cape Town est ancrée dans un processus de fragmentation urbaine ? Si la notion de fragmentation urbaine peut sembler au premier abord synonyme de ségrégation spatiale, elle est pourtant bien différente et mérite d'être discutée.

Régulièrement débattue dans les milieux académiques de la sociologie urbaine et de la géographie, la fragmentation peut se définir selon plusieurs approches. Pour Philippe Gervais-Lambony, la fragmentation urbaine serait « la coupure [partielle ou absolue] entre des parties de la ville, sur les plans social, économique et politique » (Gervais-Lambony, 2001, cité dans Dupont et Houssay-Holzschuch, 2003). Selon Françoise Navez-Bouchanine, la fragmentation

s'exprime à différents niveaux (social, économique, culturel, politique et administratif) et constitue « un lien entre d'une part, les dynamiques spatiales liées à la métropolisation et la globalisation, et d'autre part, les processus d'éclatement de l'unité sociale urbaine résultant : d'une extrême diversification des pratiques et références urbaines, de l'aggravation des inégalités sociales, des mécanismes socio-économiques d'exclusion et de formes de désolidarisation sociale favorisées par l'éclatement spatial » (Navez-Bouchanine, cité dans Dupont et Houssay-Holzschuch, 2003). A partir de cette définition, peut-on dire que Cape Town est une ville fragmentée ? Si l'on regarde uniquement la structure urbaine de la ville, de faible densité et divisée en une multitude de quartiers éloignés les uns des autres, on serait tenté de répondre par l'affirmative. Mais Françoise Navez-Bouchanine précise que la fragmentation d'une ville dépasse le morcellement physique de l'espace urbain : « Ce n'est pas forcément parce qu'un paysage urbain est éclaté que les sociétés urbaines sont fragmentées » (*ibid.*, p. 114). L'utilisation du concept de fragmentation doit ainsi prendre en compte différents facteurs, des caractéristiques de l'armature urbaine, à l'analyse des divisions sociales et l'impact de la globalisation - sans pour autant calquer les principes spatiaux sur les principes sociaux (Préteceille, 1998).

Comment peut-on alors étudier le cas de Cape Town sous l'angle de la fragmentation urbaine ? L'analyse de la mobilité et de l'accessibilité, aux différents lieux de la ville et aux services urbains, apporte certains éléments de réponse. En effet, les différents groupes sociaux urbains ne disposent pas nécessairement des mêmes moyens - techniques ou financiers - d'accès aux divers lieux et équipements qui composent la ville. De ce point de vue, les processus de ségrégation peuvent être observés de manière dynamique par l'analyse, non pas des différents lieux pratiqués par les individus, mais de la capacité des individus à se déplacer et à accéder aux divers espaces de la ville et aux points stratégiques du réseau urbain (Castells, 1981). La ségrégation résidentielle peut également être identifiée selon les inégalités d'accès aux biens matériels et symboliques de la ville (places centrales, monuments historiques ou politiques) (Lassave, Grafmeyer ; 1994). La ségrégation n'est toutefois pas synonyme de fragmentation - même si les deux phénomènes ne sont pas incompatibles (Jaglin, 2001).

La ségrégation - quand elle est institutionnalisée - s'attache à séparer et trier de manière hiérarchique la société, tandis que la fragmentation implique le développement autonome des groupes sociaux, parfois jusqu'à la rupture entre ces derniers, avec l'éclatement des structures politiques et gouvernantes (Navez-Bouchanine, 2001). La ville fragmentée divise ainsi les

groupes sociaux, et plus particulièrement la « construction collective qui rend possible la convivialité (...), entre différents groupes, entre différentes populations usant d'espace communs... » (Navez-Bouchanine, 2001, p. 114). Marquée par des décennies de ségrégation socio-spatiale planifiée par l'appareil d'État, Cape Town peut ainsi être qualifiée de ville fragmentée. En fractionnant l'espace urbain, le régime de l'apartheid voulait diviser la société sud-africaine en différents groupes sociaux - et surtout raciaux - hiérarchisés. L'idée maîtresse était d'imposer aux individus des urbanités, selon des critères racistes : les privilégiés - dans ce cas, les Blancs - pouvaient vivre dans des quartiers idéalement situés et suréquipés, tandis que les autres (formant la majorité de la population) - Noirs puis Coloured et Indiens - héritaient de paysages désolés parsemés de logements précaires et sous-équipés. La fragmentation n'était pas que spatiale : l'accès à l'emploi, à l'éducation ou encore à certains droits (propriété foncière, représentation politique) était également hiérarchisé selon les groupes raciaux. En résulte des espaces urbains au taux de chômage excessivement élevé (ce qui dans les faits n'a pas beaucoup changé après l'apartheid) (Véronique Dupont, Myriam Houssay-Holzschuch ; 2003).

La ville fragmentée, dessinée par le régime ségrégationniste, a laissé des traces dans le Cape Town post-apartheid. Si certains quartiers ont amorcé une déségrégation raciale, classe race, et répartition spatiale se croisent toujours. Les quartiers anciennement réservés aux Blancs restent les plus aisés, tandis que les townships demeurent socialement défavorisés et affichent les taux de pauvreté les plus élevés de la ville, avec le développement à leur marge d'*informal settlements*. Les structures spatiales et sociales de l'apartheid pèsent encore sur les groupes sociaux, et les ressources limitées de l'État pour ré-équilibrer la société - notamment au niveau du logement - font de Cape Town une ville toujours autant divisée, où la fragmentation est aussi favorisée par le climat de peur - parfois paranoïaque - de la violence criminelle associée aux pauvres, aux townships - et implicitement, aux Noirs (Guillaume, 2001 ; Houssay-Holzschuch, 1999 ; Oldfield, 2000). *Gated communities*, compagnies privées de sécurité, caméras de sécurité, barbelés et enceintes électrifiées forment une partie du paysage urbain.

On peut également évoquer la métaphore de l'archipel pour décrire l'organisation spatiale de Cape Town (voir fig.8), morcelée en territoires-îlots urbains, à la fois interdépendants et reliés les uns aux autres, mais également séparés, tant sur le plan spatial que social (Jaglin, 2001). Ces espaces témoignent ainsi de l'héritage laissés par l'urbanisme oppresseur de l'apartheid.



Fig.8. Cape Town demeure une ville très étalée, divisée en plus d'une centaine de quartiers séparés par des autoroutes ou des "barrières" vertes. Photos des Cape Flats où se situent townships. Auteur : I. M'boup

## I-B De l'oppression raciale à l'oppression spatiale : l'héritage de l'apartheid dans les quartiers déshérités de Cape Town

### I-B.1 L'apartheid : une idéologie basée sur l'oppression

Comme nous l'avons vu précédemment dans cette partie, l'apartheid était une politique d'Etat de développement séparé et inégalitaire des populations sud-africaines, basée sur des critères racistes et entraînant une suprématie de la population blanche vis à vis des autres populations. Afin de garantir l'efficacité sociale et spatiale de cette idéologie, les politiques de l'apartheid se sont systématiquement appuyées sur l'oppression. L'étude de cette idéologie de domination de la population par la domination de l'espace est alors essentielle pour comprendre les phénomènes de marginalisation sociale, économique et spatiale des populations Noires.

Cette oppression mène au développement séparé et inégalitaire des communautés, créant plusieurs villes en une : la ville blanche privilégiée, le township noir ou coloured désavantagé, les deux étant séparés par des espaces tampons délimités par de véritables barrières urbaines (ligne de chemin de fer, autoroute, zone industrielle, terrain vague). L'oppression peut être définie de plusieurs façons. Selon le dictionnaire Larousse, l'oppression consiste à « Soumettre quelqu'un, un groupe à un pouvoir tyrannique et violent, l'écraser sous une autorité excessive, répressive » ou d' « empêcher un groupe de s'exprimer librement »<sup>47</sup>. Wikipédia propose une définition plus ciblée où l'oppression « est le mauvais traitement ou la discrimination systématique d'un groupe social avec ou sans le soutien des structures d'une société ». Cette deuxième définition implique le terme de « groupe social » ; les formes d'intolérance religieuse (islamophobie, antisémitisme par exemple), ethnique ou identitaire (homophobie et sexisme) peuvent être des formes d'oppression. Néanmoins la définition de l'oppression fait l'objet de nombreuses divergences de point de vue, aussi bien sur les causes que sur la dénomination et la hiérarchisation des opprimés. On distingue plusieurs approches (Cudd, 2006) :

- L'approche marxiste se penche sur les causes et les effets de l'oppression, en distinguant les opprimés - les travailleurs - et les oppresseurs issus de la classe dominante capitaliste.

---

<sup>47</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/opprimer/56242>

- L'approche libertaire pense l'oppression comme systémique et définit trois groupes d'oppression : le patriarcat, le capitalisme et le nationalisme.
- L'approche identitaire classe les opprimés en différents groupes (exemple les femmes, les homosexuels ou les noirs) qui doivent s'unifier entre eux et mener des combats séparés pour faire évoluer le rapport de force.
- L'approche humaniste ne prend pas en compte les intérêts des différents groupes sociaux, mais fait l'hypothèse que l'oppression dépend des préjugés des groupes sociaux entre eux. Pour les défenseurs de cette approche, c'est par l'éducation que l'oppression peut être contrée.

Cette idéologie de l'oppression entraîne alors des situations d'injustices entre les populations blanches et non-blanches. Outre ces différents courants, l'une des théories les plus répandue est celle de Rawls. John Rawls (1921-2002) était un philosophe américain, rendu célèbre par son ouvrage majeur, *A Theory of Justice* (1971). L'ouvrage est dense et dans mon cas, je retiendrais deux aspects. Premièrement Rawls définit ce qui est juste en fonction du processus, ce que Nancy Fraser (2011) appelle la justice procédurale, menée pour arriver à telle ou telle décision, comportement mais aussi en fonction du résultat (justice de la distribution des ressources). Deuxièmement, ce résultat doit être favorable aux plus faibles et en conformité à l'égalité de valeur des personnes (Gervais-Lambony et Frédéric Dufaux, 2010). Si l'on applique cette théorie de la justice à l'apartheid, on constate que le régime ségrégationniste se base sur des inégalités pour accorder un traitement de faveur d'une partie de la population, les Blancs sud-africains.

D'autres théories permettent également d'analyser l'oppression du régime d'apartheid, notamment les travaux d'Iris-Marion Young (1949-2006). Théoricienne de la politique et de la justice, elle propose une approche de l'oppression différente de Rawls (Young Iris-Marion, 1990). Tout d'abord Young choisit d'identifier les formes d'injustices et les groupes sociaux qui les subissent. A l'instar de Rawls, elle pense la justice comme un processus où la procédure d'une décision se répercute directement sur le résultat. Toutefois, Young récuse l'universalisme de Rawls et centre sa réflexion sur les groupes sociaux, non les individus, qui doivent négocier entre eux pour faire émerger la décision la plus « juste ». Pensant l'injustice comme une oppression, Young en propose cinq formes.

Ces formes d'oppression s'appliquent systématiquement et simultanément au régime de l'apartheid, en faveur de la minorité blanche (Gervais-Lambony, 2017) :

- *L'exploitation* : elle dépend du système capitaliste, qui oppresse doublement les classes sociales défavorisées. En effet, ces classes ne bénéficient pas d'une redistribution équitable des richesses produites et ne participent pas aux processus de décision. Durant l'apartheid, la main d'œuvre noire est exploitée par la minorité blanche, avec des travaux pénibles et peu rémunérés dans l'industrie minière et l'agriculture. Pendant longtemps, cette main d'œuvre ne dispose d'aucun droit syndical, d'aucun pouvoir de décision ni même d'aucune protection sociale. Cette exploitation est largement soutenue par l'organisation spatiale des villes et du pays. Le découpage territorial divise le pays en « zones blanches » et bantoustans<sup>48</sup>, où l'on impose à la population noire de (sur)vivre. Ces territoires marginalisés ne disposent pas d'activités économiques et l'absence de revenus dans les bantoustans force les populations noires à migrer vers les zones blanches, notamment dans les centres urbains, pour avoir accès à des revenus, aussi bas qu'ils puissent être.
- *La marginalisation* : elle touche ceux que la société exclut de la vie sociale (personnes âgées, mères célibataires, sans abris, sans emplois etc.). Sous l'apartheid, la marginalisation s'appliquait à ceux dont le système productif n'avait pas besoin, la main d'œuvre « excédentaire ». Ces populations sont exclues des espaces économiques et sociaux et cantonnées dans les bantoustans pour certains, dans les townships pour d'autres : c'est une véritable exclusion spatiale opérée par l'Etat.
- *L'absence de pouvoir* : elle caractérise l'oppression vécue par ceux qui n'ont aucun pouvoir de décision, indépendamment de la redistribution des richesses. Le régime de l'apartheid prohibait ainsi tout droit politique aux populations noires et limitait ceux des populations indiennes et *Coloureds*.
- *L'impérialisme culturel* : ce procédé permet au groupe dominant d'imposer et d'universaliser son expérience et sa culture, au détriment d'un autre groupe à la fois stigmatisé et invisible. Dans le cas de l'apartheid, la population européenne a mené une politique d'impérialisme culturel sur les autres populations noires, coloured et indiennes. La culture « blanche » était vantée comme un idéal, tout en étant hors de portée pour les populations opprimées. La méthode consistait notamment à associer l'espace à un groupe social racisé selon son identité ethnique. La ville, ainsi que tout le territoire sud-africain, est divisée selon ces

---

<sup>48</sup> À partir de 1913 en Afrique du Sud, une loi foncière sépare les terres réservées aux « Européens », les Blancs, et les terres réservées aux « Bantous », les Noirs. Ces dernières devinrent ensuite des bantoustans, dotés progressivement d'une apparente autonomie et, à partir des années 1970, le régime de Pretoria imposa l'indépendance à quatre de ces territoires privant ainsi leurs ressortissants de leur citoyenneté sud-africaine.

identités qui s'inscrivent dans les mentalités : les quartiers blancs sont les mieux dotés en services publics et en logements, ce qui participe à l'impérialisme culturel.

- *La violence* : Young la considère comme une « pratique sociale » qui peut opprimer certains groupes sociaux quand elle est pratiquée de manière normalisée. Pendant l'apartheid la violence des populations non-blanches est à la fois physique (répression policière et militaire, interrogatoires violents et illégitimes) et morale (humiliations, brimades).

L'apartheid regroupe ainsi de nombreuses formes d'oppression, organisées et appliquées de manière implacable. Toutefois, il ne faut pas penser l'apartheid comme un système binaire avec d'un côté les oppresseurs blancs et de l'autre les opprimés noirs, coloured et indiens. En effet, l'apartheid était un régime d'oppression systémique, avec des oppressions de groupes ethniques mais aussi de genre (oppression des femmes dans les groupes sociaux, qu'ils soient blancs, noirs ou coloured) et d'identité sexuelle (les homosexuels n'étaient reconnus dans aucun groupe, et même sévèrement réprimés par la loi dans la minorité blanche). Quant aux étrangers, du moins non-blancs, étaient considérés comme les plus inférieurs et nommés « native aliens ».

Ces différentes variations d'oppression musèlent les populations non-blanches et répriment toute forme d'insurrection généralisée, même si à de nombreuses reprises, on assiste à des tentatives de révolte qui seront sévèrement réprimées, à l'image du massacre de Sharpeville le 21 mars 1960<sup>49</sup>. L'oppression et la répression grandissante sont en concordance, les deux sentiments qui animent la minorité blanche : la peur de l'Autre - surtout du Noir, dangereux et qui constitue la majorité de la population - et la peur du déclassé social, notamment chez les ouvriers blancs dont la survie dans un système capitaliste tient plus à la teinte de leur peau (Brink, 1982). L'apartheid devient alors un moyen de protection pour cette minorité blanche, en particulier les Blancs les plus pauvres - souvent Afrikaners. Le régime offre emploi, protection sociale, logement, en échange d'une ségrégation des populations non-blanches (Gervais-Lambony, 2017). Le discours est identitaire (et mêlé de racisme) d'un côté, protecteur et social de l'autre : on retrouve ici les principes les plus répandus dans les idéologies nationalistes (Kromur et Celle ; 2002). La population blanche et pauvre bénéficie ainsi d'une politique de redistribution économique, et les Afrikaners sont rassurés par la mise en

---

<sup>49</sup> Le 21 mars 1960, des militants du PAC (Pan Africanist Congress, issu d'une scission de membres de l'ANC) et des habitants du township de Sharpeville, près de Vereeniging dans l'actuel Gauteng) manifestent pacifiquement contre les passeports intérieurs instaurés depuis le Group Area Act de 1950. Les policiers sur place se sentant débordés, ouvrent le feu à la grande surprise générale et tirent sur les manifestants, en visant parfois dans le dos et la tête. On dénombre 69 morts et 178 blessés.

valeur de leur langue - l'Afrikaans - et de leur culture, face à l'hégémonie anglophone qui s'est installée depuis la colonisation du pays par les Britanniques<sup>50</sup> (Posel, 1991). L'apartheid profite également au secteur privé, par des politiques à la fois de libéralisation et de soutien aux entrepreneurs afrikaners. Le tout est soutenu par une politique de propagande à grande échelle : les Blancs sont façonnés par des discours prônant le bien fondé de l'apartheid et que la ségrégation des non-Blancs sud-africains est nécessaire. L'organisation de l'espace contribue largement au maintien et à l'efficacité de l'oppression. L'urbanisme de l'apartheid repose sur une idéologie de séparation des fonctions urbaines et des populations, tout en garantissant « l'invisibilisation » de l'oppression et des espaces de vie des non-blancs - les townships (Young 2000). L'objectif est de maintenir les privilégiés dans l'ignorance des mécanismes d'oppression et d'imposer aux populations - en accord avec leur couleur de peau - une identité par l'espace : le township est noir, coloured ou indien - le quartier pavillonnaire et le centre-ville sont blancs.

---

<sup>50</sup> En effet la population blanche sud-africaine ne constitue pas un ensemble homogène. Les Afrikaners, descendants des colons néerlandais, et les Anglophones issus de la colonisation britannique n'ont pas toujours été alliés et se sont affrontés dans le passé, notamment pendant les guerre Anglo-Boers à la fin du XIXème siècle. Ces deux groupes conservent aujourd'hui certaines divergences, notamment au niveau politique ou linguistique (Gervais-Lambony, 2004).

## I-B.2 : Territoires subis, territoires vécus : l'héritage des townships, espaces urbains déshérités.

L'idéologie de l'apartheid était basée sur l'oppression des populations non blanches, et sur une identité forgée par l'espace imposé - le township. Le régime ségrégationniste crée ainsi un environnement socio-spatial correspondant à une vision faussée - et raciste - des Noirs : ils sont appelés Africains, et sont considérés comme ruraux. Indignes de vivre en ville, ils doivent être soumis à l'autorité de l'apartheid. Leurs lieux de résidence sont imposés : premièrement dans des *hostels* ouvriers pour les travailleurs migrants qui empêchent l'ancrage territorial et la vie de famille, puis dans les townships créés dès 1948, et enfin dans les *homelands*, vastes territoires ruraux dédiés aux Noirs qui les privent de la nationalité sud-africaine au profit d'une fausse autonomie, instaurés pendant la période du Grand Apartheid (1960-1980). Le régime ségrégationniste met ainsi de nombreuses ressources - financières et humaines - en oeuvre pour annihiler toute forme d'urbanité pour les Noirs, tout en maintenant un système de sous-développement et de dépendance des populations opprimées vis à vis du pouvoir central.

Pourtant, et en dépit des efforts déployés, le township devient l'espace de l'identité Noire et de la résistance - notamment politique - face à l'apartheid (Houssay-Holzschuch, 2001). L'espace imposé se transforme en espace revendiqué. Les lieux de socialisation des Noirs étaient cantonnés aux townships, seuls espaces d'expression de leur identité urbaine (Coplan, 1985). Les autres espaces urbains, en particulier les espaces publics, étaient proscrits : cinémas, théâtres, et tout autre espace récréatif ou culturel est ségrégué et par conséquent, inaccessibles aux populations non-blanches.

Néanmoins, le township dispose d'une géographie culturelle relativement riche (Houssay-Holzschuch, 2001). En effet, si les townships ne sont pas reconnus pour leur diversité paysagère ou architecturale, la vie sociale y demeure intense et importante, liée à la culture africaine. Premièrement, la maison tient une importance capitale dans les relations sociales des habitants des townships - comme des *informal settlements*/camps de squatters. La maison est un espace dynamique, qui vit au gré des allées et venues des différents membres de la famille élargie - modèle familial répandu dans les milieux ruraux africains - et de nouveaux résidents (Houssay-Holzschuch, 1999). Solidarité et humanisme caractérisent la maison du township, en

concordance avec la philosophie de l'ubuntu<sup>51</sup>. Les différents mouvements de personnes dans les maisons sont également dus à l'organisation territoriale de l'Afrique du Sud pendant l'apartheid. Les travailleurs migrants effectuent régulièrement le trajet entre le township et le homeland, où leurs femmes et enfants résident. Les visites inversées sont également courantes. Bien évidemment, si ce système d'accueil de la famille élargie témoigne d'une grande solidarité dans les familles africaines, il ne garantit pas des conditions de vie optimales - notamment avec le surpeuplement dans des maisonnettes de petites surfaces. Si les migrations ont diminué en termes de volume depuis la fin du contrôle migratoire interne - mis en place par les autorités de l'apartheid et ne concernant que les populations non blanches -, on observe encore des situations de « résidence mobile ». Lors de mes entretiens avec des habitants de Monwabisi Park, à Khayelitsha, j'ai pu observer le parcours familial de familles Xhosa issues de l'Eastern Cape : un couple avec deux enfants vit ainsi avec la mère et l'oncle de la femme, qui retournent quelques jours tous les deux mois avec le reste de la famille dans la province voisine du Western Cape.

Les lieux publics sont également vecteurs de relations sociales. On trouve d'un côté les shebeens, équivalents de débits de boissons. Développés pendant l'apartheid, les shebeens sont des bars - pendant longtemps jugés illégaux - que l'on trouve dans les townships et les *informal settlements*, fréquentés essentiellement par des hommes et souvent associés à des excès d'alcool et de violences. A Monwabisi Park-Khayelitsha, j'ai ainsi pu observer un conflit entre un shebeen et ses voisins : situé à proximité d'un petit espace public fréquenté par enfants, l'établissement était pointé du doigt par les habitants du quartier pour les rixes fréquentes dues à l'excès d'alcool et aux nombreux déchets (bouteilles vides, cigarettes) jetés à sol. Cependant, les shebeens ne sont pas les seuls espaces de sociabilité des townships. Les clubs, les associations d'entraide et les lieux de cultes sont également utilisés comme espaces de rencontres entre les habitants. Dans certains cas, les places publiques sont aussi sollicitées : Harare Square à Khayelitsha est fréquemment utilisée comme lieu de récréation pour les enfants - une école se situant à proximité - tandis que les adultes se rencontrent et discutent, durant le temps d'attente lié aux différentes structures sociales jouxtant la place (centre médical, associations). A Lotus Park, micro-quartier de Gugulethu, ce sont les étals de marchands de

---

<sup>51</sup> L'Ubuntu est une notion originaire de l'Afrique subsaharienne qui prône les concepts d'humanité et de fraternité. S'il n'y a pas d'équivalent en français, le terme ubuntu peut être lié au proverbe « Umuntu ngumuntu ngabantu » soit approximativement : « Je suis ce que je suis parce que vous êtes ce que vous êtes » ou plus littéralement « Je suis ce que je suis grâce à ce que nous sommes tous ». Source : wikipedia.org

légumes ou de viande<sup>52</sup> qui servent de lieux sociaux, situés à proximité d'écoles et de la gare ferroviaire de Nyanga Junction. Toutefois, les townships ont connu des transformations spatiales et sociales importantes depuis leurs créations.

Depuis la fin de l'apartheid, le gouvernement a ainsi lancé de vastes programmes de construction de logements et d'accès à la propriété privée, notamment pour les Noirs. Certains quartiers de townships se sont transformés en lotissements de classes moyennes, à l'image de Malunga Park à Gugulethu (Guillaume, Houssay Holzschuch ; 1998), qui entraînent dans certains cas la mise en place d'une ségrégation sociale interne. De plus, si le township reste le symbole politique identitaire et social des populations non-blanches, la ségrégation entre Noirs et Coloured reste prégnante. Khayelitsha est noire, Mitchell's Plain est métisse, et les mélanges intra-townships restent rares. A Delft South, les communautés noires et coloured éprouvent des difficultés à bâtir une identité commune. En effet, si certains signes d'intégration voient le jour, les caractéristiques linguistiques, culturelles, politiques et religieuses font toujours office de barrière entre les deux communautés du quartier (Oldfield, 2003).

Le township demeure l'espace habité par 60% des habitants de Cape Town (voir fig.9). Son organisation spatiale varie selon la composition raciale et offre une diversité culturelle importante - loin des stéréotypes véhiculés par les milieux aisés de la Mother City, qui voient le township comme un ensemble homogène pauvre et violent. Espace imposé pendant l'apartheid, il est devenu au fur et à mesure un espace vécu et revendiqué, symbole d'un droit à la ville approprié, malgré l'oppression raciale et sociale.



Fig.9. Vue de Khayelitsha, township mêlant quartiers formels et informels. Auteur : VPUU.

<sup>52</sup> Les marchés demeurent très présents dans les townships - contrairement au reste de la ville. Cela peut s'expliquer par le nombre réduit de grandes surfaces dans ces quartiers (le premier supermarché de Khayelitsha n'a ouvert qu'en 1995), le prix réduit des produits des marchés et le respect de certaines valeurs africaines, même si les populations noires de Cape Town sont urbanisées et occidentalisées depuis longtemps.

### I-B.3 : Cape Town : ville post apartheid ?

Les premières élections libres non racisées de l'Afrique du Sud de 1994 ont marqué un tournant dans l'histoire du pays. La ségrégation instituée par l'Etat a cessé, et chaque citoyen sud-africain dispose des mêmes droits - à défaut des mêmes accès au logement ou à l'emploi. Johannesburg, berceau du plus grand township du pays (Soweto), s'est affirmée comme la métropole économique au rayonnement national, régional et dans une certaine mesure, mondial. Cape Town, lieu du vote et de l'adoption des lois de l'apartheid, est devenue la vitrine touristique du pays : de la Montagne de la Table au V&A Waterfront, en passant par les vignobles de Groot Constantia et les dizaines de plages de sable fin (mais à l'eau glaciale), la ville regorge d'attractions touristiques et d'opportunités économiques notamment dans le secteur tertiaire. Toutefois, si la démocratie a succédé à un régime ségrégationniste et raciste, Cape Town est-elle véritablement post-apartheid ? Car si la législation raciale et opprimante a disparue, l'empreinte spatiale, sociale et culturelle de l'apartheid demeure palpable dans la ville.

Premièrement d'un point de vue culturel, les Sud-Africains ont toujours tendance à se définir en termes raciaux (Noirs ou Africains, Blancs ou Afrikaners, Indiens, Coloured), même si les critères religieux, ethniques (Zoulous, Xhosa, Afrikaners) ou linguistiques sont également mis en avant dans la construction de l'identité des citoyens Sud-Africains (Seekings, 2010). Toutefois, les relations entre les différents groupes raciaux ont bien changé depuis l'apartheid : en 2003, 68% des Sud-Africains estimaient que les rapports inter-raciaux étaient meilleurs depuis les élections de 1994 - même si « meilleurs » rapports ne signifie pas nécessairement « bons » rapports (Hamel, Brodie et Morin ; 2004, cités dans Seekings, 2010). L'amélioration des rapports entre groupes sociaux ne doit cependant pas occulter les limites des interactions : la montée de la criminalité dans les années 1990 a en outre entraîné une (sur)sécurisation des espaces résidentiels (*gated communities*, barbelés et clôtures électrifiées) et une baisse de la fréquentation des espaces publics traditionnels (rues, parcs urbains, places publiques), (Lemanski *et al.*, 2008 ; Morange *et al.*, 2006, cités dans Houssay-Holzschuch, 2012). Néanmoins, certains espaces commerciaux et récréatifs - à l'image du V&A Waterfront à Cape Town ou Standton à Johannesburg - sont fréquentés par les différents groupes raciaux, même si les interactions inter-groupes demeurent limitées. Plus de deux décennies après la démocratisation du pays, l'inertie de la ségrégation pèse encore sur les relations entre Noirs, Blancs, Coloured et Indiens.

Sur le plan économique, les résultats post-apartheid sont très contrastés. Depuis 1994, les présidences successives - et notamment sous Thabo Mbeki - ont développé des politiques économiques en adéquation avec l'économie de marché mondialisée tout en favorisant la population Africaine. Le *Black Economic Empowerment* consistait alors à développer une élite économique noire et consolider la (petite) classe moyenne noire, tout en soutenant l'action sociale envers les plus démunis (pour la plupart noirs aussi). Si au premier abord la démarche semble augurer d'un changement social pour les populations Noires (sans oublier les autres populations non-blanches) les résultats sont très contrastés. Pour les nouveaux riches noirs, cette politique de rééquilibrage est bien entendue réussie, mais elle souligne surtout que l'insertion des Noirs dans les structures économiques ne remet pas en cause le quasi-monopole du capital économique par les Blancs (Freund, 2008). La classe moyenne se développe également, tandis que les plus pauvres le sont (un peu) moins. De nombreux logements sociaux sont construits (mais en périphérie), et les townships sont mieux dotés en eau et électricité. Néanmoins, 90% de la population noire du pays reste pauvre (Seekings, Nattras ; 2005). Dans les faits, malgré la volonté certaine de l'Etat d'améliorer les conditions de vie des plus démunis, les hiérarchies sociales (et raciales) de l'apartheid évoluent finalement assez peu, et la promotion sociale des plus pauvres est limitée par le chômage de masse qui frappe le pays. Les inégalités persistent - voire se creusent - et sont maintenues par des caractéristiques structurelles des pôles urbains : depuis le milieu du XXème siècle, les villes sud-africaines se sont développées selon et pour l'automobile. Cape Town est ainsi organisée selon les différentes voies régionales et nationales qui la traversent et demeure largement hostile aux piétons, en dehors des déplacements intra-quartiers. Dans ce contexte, ce sont les plus riches qui s'en sortent le mieux : dès les années 1970, la population blanche n'utilise plus (ou marginalement) les transports en commun tandis que le reste (Noirs et Coloured) dépend encore largement de transports publics peu fiables et surtout bondés. La congestion routière est quotidienne, renforcée par la concentration des emplois dans les quartiers centraux alors que la majorité de la population de Cape Town vit dans les townships éloignés du centre (Freund, 2008). 23 ans après l'élection de Nelson Mandela et d'un espoir de changement social pour les populations noires, les résultats de la politique de rééquilibrage sont ainsi mitigés. On peut mettre en cause (du moins en partie) l'incapacité des gouvernements de la nouvelle Afrique du Sud à définir et mettre en place une politique urbaine cohérente et réfléchie. La fin de la ségrégation résidentielle *de jure* ne fut pas accompagnée d'une politique urbaine adéquate, et le manque cruel de logements a pour

conséquence le développement de bidonvilles. Néanmoins, les squatters de terres publiques ne sont pas des « migrants »<sup>53</sup>, mais des personnes habitant déjà en milieu urbain dans d'autres bidonvilles ou des *backyards shacks* (James, 2007). Le manque de logements n'est pas la seule raison du maintien des inégalités dans le pays : la politique nationale en matière d'accès aux soins et à l'éducation demeure insuffisante pour offrir à ceux qui en ont le plus besoin le minimum nécessaire pour démarrer une vie décente en ville. Les conséquences de cette segmentation de la société sud-africaine selon la hiérarchie raciale sont encore aujourd'hui parfaitement visibles dans le type d'habitat selon les quartiers : plus les résidents sont « Blancs », plus la maison et le terrain sont conséquents, tandis que la majorité des Noirs de Cape Town vit soit dans des petites maisons - mal isolées et monotones<sup>54</sup> - soit dans des *shacks* vulnérables aux aléas météorologiques (précipitations en hiver, chaleur en été) (Seekings, 2010).

Ainsi, malgré l'abolition des lois ségrégatives et les quelques efforts consentis par l'Etat pour réparer le préjudice causé aux populations non-blanches du pays, les villes sud-africaines n'ont pas réussi à rassembler leurs habitants ni à réduire les inégalités économiques et sociales (Freund, 2008). L'inertie des mécanismes de l'apartheid a pour conséquence le maintien de la hiérarchie raciale et sociale : les plus aisés (souvent Blancs) vivant dans des quartiers fortifiés et sécurisés n'ont pas vu leur situation se dégrader après l'apartheid, tandis que les Noirs n'ont - dans leur grande majorité - pas vu leurs conditions de vie évoluer suffisamment. Une déracialisation semble pourtant s'opérer<sup>55</sup>, notamment via l'intégration des populations dans l'économie mondiale et le système capitaliste : la réparation du préjudice causé passe donc par le creusement - involontaire - des inégalités socio-économiques qui demeurent *de facto* encore liées à la race. L'affaiblissement relatif du contrôle de l'Etat<sup>56</sup> contribue alors au développement des activités économiques informelles et l'expansion d'espaces urbains taudifiés aux abords des

---

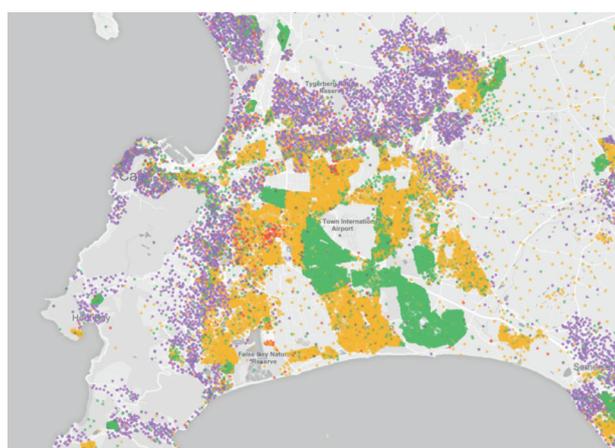
<sup>53</sup> Terme désignant les travailleurs noirs à l'époque de l'apartheid qui effectuaient des trajets réguliers entre les pôles urbains (sources de revenus) et milieux ruraux (souvent les Homelands, où leurs familles résidaient).

<sup>54</sup> Dans les townships, les maisons se ressemblent beaucoup : celles construites pendant l'apartheid ont été imaginées comme fonctionnelles et peu chères, et les nouvelles maisons post-apartheid ne brillent pas non plus par leur qualités architecturales. Dans ce contexte particulier, ce sont les intérieurs qui représentent l'identité familiale (culturelle et religieuse notamment), aménagés avec soin par les résidents : à défaut de choisir le style architectural de la maison, l'intérieur représente l'espace modulable et personnalisable.

<sup>55</sup> *ibid*

<sup>56</sup> L'Etat sud-africain post-apartheid est bien évidemment moins axé sur le contrôle que son homologue suprémaciste d'avant 1994. Toutefois l'Afrique du Sud est une république parlementaire dotée de moyens financiers colossaux en comparaison avec les autres pays du continent : ce n'est donc pas l'incapacité d'agri qui caractérise la politique menée par le gouvernement mais bien le reliquat du compromis entre Blancs et Non-Blancs adopté dans les années 1990 pour partager le pouvoir politique et économique.

townships, où les plus démunis s'installent et bâtissent de véritables quartiers appelés *informal settlement*. Ce constat me pousse à questionner le caractère *post-apartheid* de Cape Town. De fait, la nouvelle génération n'a pas connu l'apartheid et si certains mécanismes socio-économiques et culturels d'avant 1994 continuent d'impacter la société sud-africaine, le terme de post-apartheid ne fait pas sens pour tout le monde. Dans le journal la Tribune, Carlos Moreno faisait en 2015, l'éloge de Cape Town, ancienne ville de l'apartheid et ville de « l'openhéid » en devenir. Dans une certaine mesure je lui donne raison : depuis le début des années 2010, la municipalité de Cape Town s'est en effet engagée dans un processus de réflexion sur le développement urbain de l'agglomération et sur l'inclusion de toutes les populations dans le système urbain. Le principal atout de cette politique est de penser le développement urbain d'un point de vue global et pluri-disciplinaire, avec une approche à la fois économique, sociale et culturelle. Néanmoins, cette vision idéalisée de la politique urbaine menée à Cape Town fait l'impasse sur les évictions des *informal settlements* et du nombre toujours aussi élevé de personnes habitant dans ces quartiers. En effet, si l'on ne peut dénier la volonté de construire une ville plus juste et plus inclusive de la municipalité de Cape Town, la politique urbaine reste trop calquée sur l'organisation spatiale constituée par l'apartheid : même s'ils vivent mieux, les Noirs restent en majorité dans les townships, les Blancs dans des quartiers résidentiels aisés, et les Coloured restent dans l'entre-deux (Erasmus, 2010), (voir fig.10). Le développement urbain de Cape Town ne réside donc pas uniquement dans le « quoi faire » mais dans le « où » et le « comment », pour enclencher une véritable déségrégation spatiale et raciale.



One dot = 100 people

- Black African
- Coloured
- Indian or Asian
- White
- Other

Fig.10. Cartes de distribution raciale (à gauche) et des revenus (à droite). Cape Town demeure une ville très inégalitaire et les groupes raciaux sont toujours spatialement séparés. Source : Adrian Firth.

One dot = 50 households

- R0 – R4 800
- R4 801 – R19 600
- R19 601 – R76 400
- R76 401 – R307 600
- R307 601 – R1 228 800
- R1 228 800 –

## I-C Formes de résistance et militantisme pour une ville plus inclusive

### I-C.1 Aperçu des mouvements sociaux et militantisme en Afrique du Sud

Le militantisme sud-africain prend forme pendant l'apartheid, consistant avant tout à dénoncer et lutter contre le racisme et la ségrégation du régime. Il prend tout d'abord logiquement racine dans les townships, où résident les populations opprimées par l'apartheid.

La géographie des townships est également propice au développement du militantisme anti-apartheid : localisés souvent en périphérie des centres urbains, leur isolement relatif est mis à profit par les mouvements de résistance pour organiser leurs luttes. Il n'est pas donc pas surprenant que l'ANC - aujourd'hui premier parti politique du pays - soit né dans les townships dans les années 1910. Jusque dans les années 1960, le Congrès national Africain (ANC) utilise ainsi des méthodes non-violentes pour lutter contre l'apartheid : pétitions, manifestations, lettres ouvertes, boycott. Ce dernier moyen est d'ailleurs l'un des plus utilisé par le mouvement (Lodge, 1983), avec notamment le boycott des transports en commun, de magasins ou de produits liés à l'apartheid. Lieu de l'oppression raciale, le township devient une véritable arme spatiale de lutte contre l'apartheid et le cœur de l'identité noire (culturelle, religieuse et politique).

A partir des années 1980, les dirigeants de l'ANC - toujours classée comme organisation terroriste - veulent rendre les townships ingouvernables pour le régime de l'apartheid et en faire des « zones libres ». Cette stratégie prend la forme d'expérimentations sociales dans le township, devenu une véritable forteresse gardée par les troupes gouvernementales mais régie par l'ANC. On peut citer par exemple la mise en place de tribunaux populaires (*people's courts*), s'inspirant du système de justice traditionnel africain, où plaignant et accusé défendent leurs cas devant les aînés et le chef<sup>57</sup>. Vols, cambriolages, rixes et divers conflits étaient jugés, et les condamnations prenaient souvent la forme de travaux d'intérêt général. Malgré son intérêt social, ce dispositif a eu tendance à dévier vers la violence et aux affrontements entre factions concurrentes (Schärf, Ngcokoto ; 1990 , cités dans Houssay-Holzschuch 1998). D'autres expérimentations voient le jour, à l'image des associations de résidents (qui sont d'ailleurs toujours d'actualité) qui représentent de véritables structures politiques hiérarchisées, qui

---

<sup>57</sup> *Ibid*

gèrent différents aspects de la vie quotidienne du township (conflits entre voisins, entraide financière). Par le militantisme, le township devient un lieu d'innovation sociale.

Toutefois, les partis politiques tels que l'ANC ne sont pas les seuls acteurs de la lutte anti-apartheid. Le mouvement anti-régime s'organise selon plusieurs types d'organisations :

- les syndicats
- les organisations communautaires (notamment celles liées aux instances religieuses)
- les organisations de quartiers dont les revendications résonnent avec le Droit à la Ville (droit à la propriété, meilleure distribution des équipements urbains, développement local des townships).
- les organisations de jeunes ou étudiantes, qui servent surtout à mobiliser les jeunes populations pour manifester et organiser des actions anti-apartheid.
- les organisations de professions libérales (avocats, médecins).
- les organisations d'experts et d'académiciens (souvent Blancs) : économistes, sociologues, géographes, architectes qui militent pour la dissolution du système ségrégatif et des droits civiques et sociaux égaux.
- les médias alternatifs (presse écrite clandestine notamment).

Au départ non-violente, la lutte anti-apartheid est aussi marquée par des épisodes armés, allant de l'attaque de raffineries et d'installations militaires par des activistes à de véritables massacres comme à Soweto en 1973 ou à Sharpeville en 1960 par les forces gouvernementales. Face aux militants anti-régime, l'Etat ne lésinait pas sur les moyens, jusqu'à imposer un état d'urgence très strict en 1986, ce qui a en partie affaibli le mouvement jusqu'en 1989 (Robins, 2008). L'abrogation des lois ségrégationnistes et le délitement de l'apartheid marquent la victoire de l'ANC politique, mais la crise sociale sud-africaine n'est pas pour autant terminée. D'ailleurs, la mise en place de la nouvelle démocratie ne signe pas l'arrêt du militantisme sud-africain.

La nouvelle démocratie doit à partir des cendres de l'apartheid bâtir un nouveau pays réunifié tout en continuant de se développer. Car les années de boycott international, couplées aux coûts exorbitants du régime de l'apartheid et à son système de redistribution inégalitaire, mettent l'Afrique du Sud de 1994 dans une position difficile. Le gouvernement adopte alors un dispositif d'ajustement structurel, qui vise à réduire le déficit public, contenir l'inflation et développer le secteur privé afin de maintenir (et accentuer) les services publics. Dans cette nouvelle perspective, la démocratisation de l'Afrique du Sud passe aussi par la mise en place

d'une politique de recouvrement, grâce aux nouveaux contribuables. Mais les inégalités de revenus sont alors colossales, et les coûts liés aux services urbains ne sont pas (ou ne peuvent pas) toujours être payés par les contribuables - notamment dans les townships. Pour y remédier, le gouvernement post-apartheid a recours à des moyens parfois drastiques : coupures d'accès aux services d'eau et d'électricité, voire dans les cas les plus extrêmes, à des expulsions. Dans tous les cas, ce sont les plus démunis qui demeurent les plus pénalisés. La politique adoptée par le gouvernement, en vertu d'un certain pragmatisme économique, ne fait pas que des satisfaits : on a pu observer des actions - parfois violentes - à la fin des années 1990, de protestation envers l'Etat.

Au fil des années les causes se multiplient, de l'égalité des sexes (et des identités sexuelles), à la lutte contre le VIH/SIDA - véritable fléau dans le pays - et la corruption, et pour un meilleur accès à l'éducation. La question du logement, et plus largement du foncier occupe également une place importante au cœur des mouvements militants. Dès les années 1980 des soulèvements populaires avaient eu lieu dans les townships, où des organisations citoyennes prirent l'initiative de défier l'État en organisant des « invasions illégales » de logements (Crankshaw, Parnell, 2000). Et si les mouvements sociaux post-apartheid ne sont pas de la même ampleur que dans les années 1980, l'Afrique du Sud demeure un pays fondamentalement protestataire. Les gouvernements post-1994 avaient pourtant tenter de neutraliser les conflits sociaux, mais ils ont au final été incapables de contenir la contestation via les organismes reconnus par l'Etat, ni d'empêcher les revendications socio- raciales post-apartheid.

L'Afrique du Sud contemporaine a ainsi connu plusieurs grèves de masse et des manifestations de grandes ampleurs, avec dans certains cas des dénouements dramatiques comme le massacre de Marikana, où 34 ouvriers miniers sont abattus par la police en 2012. Après la fin de l'apartheid, le militantisme reste ainsi très présent dans la société sud-africaine, en particulier dans les quartiers noirs. Comme j'ai pu le montrer dans les chapitres précédents, les villes sud-africaines post-apartheid sont des espaces où des dizaines de quartiers pauvres et sous-équipés subsistent en périphérie des pôles urbains - et souvent à proximité des townships. Des organisations citoyennes (associations notamment) dénoncent alors un abandon de ces quartiers défavorisés, au profit des quartiers centraux où se concentrent les emplois et les richesses (Gervais-Lambony (dir), 2014). On peut citer le cas d'Abahlali baseMjondolo<sup>58</sup>, organisme militant originaire de Durban ou encore de Ndifuna Ukwazi, ONG militante de Cape

---

<sup>58</sup> Voir Partie II, chapitre B-3

Town qui concentre son action sur des campagnes anti-éviictions et en faveur d'une ville plus inclusive, notamment via le logement pour tous (voir fig.11 et 12).

Mais alors que Soweto est reconnu internationalement comme étant le berceau du militantisme sud-africain, peut-on également qualifier Cape Town - ville mère du pays et de l'apartheid - comme une ville engagée ? Certes Cape Town dispose également de townships ayant abrités (et encore aujourd'hui) un esprit engagé, à l'image de Khayelitsha ou Gugulethu, mais il faut rappeler que la ville demeure un bastion du DA (Democratic Alliance), principal parti d'opposition du pays, aux idéologies conservatrices. C'est à partir de ce questionnement que je discuterais le caractère militant de Cape Town dans le chapitre suivant, en exposant les enjeux, les atouts et les limites des organismes engagées de la ville inclusive.



Fig.11. Militants du mouvement "Reclaim the City" protestants contre la vente du site de Tafelberg et réclamant des logements pour les plus démunis. Auteur : Mary-Anne Gontsana

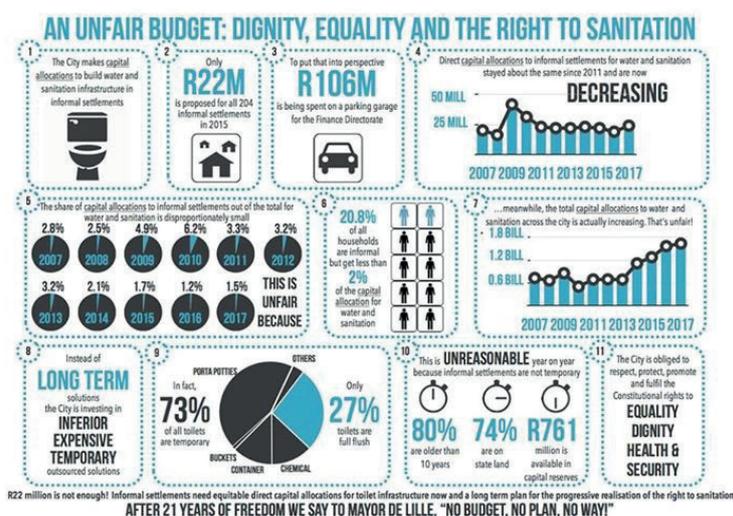


Fig.12. Exemple de support graphique militant, dans le cas présent focalisé sur la faible part budgétaire de la municipalité dédiée aux toilettes dans les informal settlements de Cape Town et le manque de sanitaires dans les quartiers les plus démunis. Source : Ndifuna Ukwazi

## I-C.2 Cape Town, ville engagée ?

Dans le chapitre précédent j'ai démontré que l'Afrique du Sud - et plus particulièrement le township - est marquée par l'empreinte du militantisme et de l'engagement citoyen né pendant l'apartheid. Cet esprit de lutte a perduré après l'élection de Nelson Mandela : les causes ont évolué et se sont adaptées aux nouveaux (et anciens) défis de l'Afrique du Sud post-apartheid. Toutefois, l'intensité de l'engagement n'est pas homogène sur le territoire national. Les espaces urbains par exemple, sont plus propices (sans en faire une généralité) au développement d'actions militantes que les espaces ruraux, du fait de leur poids démographique et par conséquent d'une plus grande probabilité de l'existence de causes à défendre. Comme j'ai pu le montrer précédemment, les townships (ainsi que les *informal settlements*) sont également des lieux forts dans la symbolique et l'historique du militantisme sud-africain. Parmi ces lieux, se sont des personnes qui ont mis en avant l'esprit de lutte de la nation arc-en-ciel : Nelson Mandela et Desmond Tutu bien sûr, mais aussi Joe Slovo et Steve Biko. Parmi les personnes marquantes du militantisme on peut également citer Irène Grootboom, connue pour sa victoire historique face à l'État sud-africain devant la Cour constitutionnelle. Femme coloured, elle a en effet fait reconnaître que le gouvernement n'avait pas respecté ses engagements en accord avec la constitution, de fournir des logements adéquats aux habitants de l'*informal settlement* de Wallacedene à proximité de Cape Town. Cette victoire historique donna ainsi un support légal aux actions militantes du droit au logement.

On peut d'ailleurs observer plusieurs organisations militantes à Cape Town, qui prennent la forme d'ONG ou d'associations de résidents. L'une des plus actives est Ndifuna Ukwazi, créée par Zackie Achmat<sup>59</sup>, dont l'objectif est de défendre la justice spatiale, de promouvoir l'accès universel à un logement abordable, décent et durable. L'organisation souhaite également favoriser la mixité sociale, raciale, religieuse et politique dans les différents quartiers de la ville. Financée principalement par des fondations et des dons de particuliers, Ndifuna Ukwazi s'oppose régulièrement aux projets urbains de la municipalité de Cape Town qui selon eux, privent les populations défavorisées de terrains pour bâtir des logements abordables, favorise la spéculation foncière et la mise à l'écart des populations pauvres en périphérie (Zinn, 2014).

---

<sup>59</sup> Activiste sud-africain, connu pour avoir été le co-fondateur de la Treatment Action Campaign (lutte contre le VIH) et qui critique régulièrement la politique menée en matière de santé par l'ANC.

Des manifestations, des tables rondes, des ateliers participatifs et des campagnes militantes sont ainsi régulièrement organisées, à l'image de « Reclaim the City » vaste campagne militante organisée depuis 2014. Néanmoins, Nidfuna Ukwazi n'est pas qu'une organisation de contestation de rue : elle est divisée en plusieurs organes internes d'études et de recherches tels qu'un service juridique, un groupe de chercheurs en politiques urbaines et en économie ainsi que des responsables politiques locaux.

Au militantisme s'ajoute ainsi une véritable équipe de recherche qui s'attèle à proposer des solutions, des modèles d'organisation urbaine afin de non seulement améliorer les conditions de vie des quartiers pauvres et accorder des logements à tous, mais également de créer une ville inclusive, au-delà du schéma simpliste de centre-périphérie. L'organisation est aujourd'hui devenue un emblème de la lutte urbaine en Afrique du Sud et entretient avec la ville de Cape Town une relation de contre-pouvoir fort. On peut également citer les *Grootboom Memorial Dialogues*, qui font intervenir le *Social Justice Coalition* et l'*Africa Centre for Cities* sur la défense de l'*urban land justice*, et proposent une série de conférences/débats sur plusieurs thématiques de l'urbanisme.

Mais la plus grande démonstration du militantisme à Cape Town demeure la *Western Cape Anti-Eviction Campaign* (AEC). L'AEC est une organisation née d'un mouvement populaire en novembre 2000, qui milite contre les évictions, les coupures d'eaux et d'électricité, les violences policières et pour la construction de maisons dans les *informal settlements* de Cape Town<sup>60</sup>. L'AEC est l'un des plus anciens mouvements sociaux de la génération post-apartheid et se caractérise par son autonomie revendiquée vis à vis des ONG locales et des partis politiques. Elle est par contre membre de la *Poor People's Alliance*, qui regroupe les plus grands mouvements de contestation de l'Afrique du Sud (*Abahlali baseMjondolo*, *Landless People's Movement*, *The Rural Network*), célèbre pour son slogan *No Land! No House! No Vote!* qui appelle les citoyens Sud-Africains à boycotter les élections municipales, provinciales et nationales. Associé à des dizaines d'associations de résidents des townships - aussi opposées aux évictions - l'une des plus grandes victoires du mouvement fut de faire accepter au DA (qui dirige la province du Western-Cape) un moratoire pour mettre fin aux évictions (même si dans les faits, les évictions continuent).

---

<sup>60</sup> Le mouvement, hostile aux attaques récurrentes attaques xénophobes qui ont lieu dans les townships, avait d'ailleurs manifesté contre les évictions liés à la coupe du monde de football de 2010.

Cape Town dispose ainsi de plusieurs organismes militants en faveur d'une meilleure intégration des populations dans le système urbain. Via l'appui du milieu académique (notamment l'ACC), les luttes urbaines sont alors régulièrement mises en avant lors de conférences ou d'événements publics, à l'image de l'utilisation de l'*Open House* (voir fig 13.) dans le centre de Cape Town comme lieu de revendication. Ce dynamisme militant citoyen est néanmoins contrebalancé par la politique de développement des *informal settlements*, beaucoup plus timide. Une étude d'avril 2017 réalisée par l'*International Budget Partnership* (IBP), analyse ainsi le budget métropolitain 2017/2018 de Cape Town, et montre que la part allouée aux *informal settlements* et aux *backyard shacks* demeure mince. Alors que 20 % de la population de Cape Town vit dans un logement précaire dans des quartiers informels, 3,3 % du budget métropolitain est alloué au développement et à la réhabilitation de ces espaces urbains (Van der Westhuizen, 2017). Ces chiffres illustrent le décalage entre le dynamisme des organisations militantes de Cape Town et la volonté politique et les moyens déployés pour construire une ville véritablement post-apartheid.



Fig.13. Plaque située en dessous de l'Open House, espace d'expression libre mis en place par le gouvernement provincial

### I-C.3 Le Droit à la Ville à Cape Town : actions politiques et ré-appropriations civiques

Dans le chapitre précédent j'ai exposé ce qui fait de Cape Town une ville militante : si la volonté politique de bâtir une ville plus inclusive (notamment pour les *informal settlements*) n'a pas atteint le niveau espéré par les défenseurs du Droit à la Ville, on observe de nombreuses associations/organisations, mouvements populaires et ONG locales très dynamiques, et qui luttent pour mieux intégrer les populations les plus démunies dans le système urbain de la Mother City. Comment alors expliquer cette dissonance si forte à Cape Town, entre des acteurs publics ayant échoué à réduire les inégalités spatiales, sociales et raciales, et une société civile (en partie) militante ?

Le néolibéralisme mis en avant par le gouvernement post-apartheid est souvent mis en avant comme élément de réponse (Peet, 2002 ; Bond, 2005). L'autorité publique serait alors incapable de mettre en place une politique urbaine inclusive qui réduirait l'informalité et la précarité, persistantes dans les quartiers nécessiteux du pays. Pourtant, ce n'est pas tant le néolibéralisme en soi qui est critiqué, mais la posture adoptée par l'Etat dans sa politique urbaine. Car si la distribution des services urbains (et leur privatisation) est souvent mise en avant comme argument militant, la planification urbaine a aussi son rôle à jouer dans la production - ou la réduction - des inégalités (Miraftab, 2007 ; Didier et al. 2009 ; cités dans Morange, 2011). Les autorités publiques montrent pourtant certains signes de bonne volonté afin de fournir les services de base aux populations les plus démunies, non en fonction de leur solvabilité mais de leurs besoins. Mais la rationalité gestionnaire des gouvernements locaux et leur manque de connaissance des quartiers informels, constituent un frein à la mise en œuvre d'une politique urbaine ambitieuse (Parnell, Pieterse ; 2010).

Pour contrebalancer la posture de l'autorité publique, les militants d'une ville plus inclusive se réfèrent alors au Droit à la Ville (DALV). Néanmoins, ce n'est pas la théorie d'Henri Lefebvre qui est reprise : c'est sa formule, remaniée et adaptée au contexte sud-africain qui est utilisée. Le DALV devient pluriel, et s'accompagne de différents droits : droit à la liberté de circulation, droit aux services urbains, à la sécurité, à un environnement sain. Deux décennies après la fin de l'apartheid, les droits politiques semblent acquis, ce qui a pour effet de reporter le débat sur d'autres enjeux économiques et sociaux. La ré-appropriation du concept de DALV s'inscrit également dans une perspective d'un *Developmental State*, où l'Etat adopte une

politique interventionniste très forte, position défendue par les militants du DALV en Afrique du Sud.

Cette stratégie est pourtant critiquée pour sa tendance à voir le développement de manière linéaire et progressiste (Rist, 1996). La transformation de la société passe donc par l'Etat, ce qui tranche radicalement avec la vision de Lefebvre qui dénonçait l'action étatique sur la ville - qualifiée de bureaucratique et déshumanisante (Paquot, 2009 ; Costes, 2010). Ce positionnement fait du DALV sud-africain un cas à part, en faveur d'un interventionnisme étatique fort (Morange, 2011). La lutte pour atteindre cet idéal continue à Cape Town, mais les militants d'hier ne sont pas nécessairement ceux d'aujourd'hui. L'apartheid était un système raciste facilement identifiable par ses détracteurs et dont la lutte était facilitée par le caractère évidemment injuste du régime. L'Afrique du Sud post-apartheid est une démocratie et un Etat de droit, ce qui rend bien plus complexe l'identification de ce qui est juste et de ce qui ne l'est pas. Les causes à défendre sont alors bien plus variées et surtout, entraînent plus de conflits entre les communautés. On peut prendre l'exemple du township de Gugulethu, où les rapports entre quartiers formels et informels sont parfois difficiles. En mai 2017, des résidents de maisons formelles ont ainsi protesté contre la mise en place de services urbains de bases dans l'*informal settlement* de *Tambo Square* situé à proximité, invoquant le désir de voir se développer des infrastructures communautaires plutôt que des *shacks*. On voit bien ici la désunion qui opère entre les habitants d'un même espace géographique, mais qui vivent dans deux espaces sociaux différents. Difficile alors de dire qui - entre ces habitants de maisons formelles et les habitants de *shacks* - a raison ou tort, car chaque groupe social dispose de sa propre représentation du DALV (même si l'un vit dans des *shacks*, l'autre des maisons). Une chose est pourtant certaine : les deux communautés symbolisent l'échec du gouvernement et de la municipalité à bâtir des quartiers intégrés et véritable « post-apartheid », car la ségrégation s'opère toujours - et s'accroît même à l'intérieur des *townships* et des quartiers informels.

## II- « L'AUTRE VILLE » : PRÉCARITÉ ET INFORMALITÉ DANS LES INFORMAL SETTLEMENTS DE CAPE TOWN

“

What I quickly discovered is that our so-called new South Africa has as much material for a story-teller as the old one. The landscape hasn't really changed. Who is in power now is different to who was in power then, but the squatter camps grow like cancer, the rich get richer, the poor get poorer.

Athol Fugard

”

## II-A Les *informal settlements*, espaces urbains non reconnus

### II-A.1 Du bidonville à l'*informal settlement* : repenser l'approche de la pauvreté et de la précarité

Selon UN-Habitat, 1,8 milliards de personnes vivent dans des *slums* ou des *informal settlements*. Leur nombre devrait augmenter et passer à 3 milliards en 2050, en corrélation avec la croissance de la population urbaine dans le monde. Malgré de nombreuses politiques à l'échelle mondiale pour la réduction de la pauvreté et de la précarité de l'habitat, on constate que les *informal settlements* et les bidonvilles continuent de s'agrandir dans des métropoles de plus en plus peuplées, en particulier dans les villes des Suds. Ce phénomène nous pousse alors à reconsidérer et à repenser notre compréhension de l'habitat informel et les politiques urbaines de réduction de la pauvreté. Cette prise de recul passe avant tout par une déconstruction de la terminologie, afin de redéfinir ce qui qualifie ces situations de pauvreté.

Ce travail de réflexion se retrouve notamment dans *Rethinking Precarious Neighborhoods*, publication de l'AFD<sup>61</sup> sous la direction d'Agnès Deboulet<sup>62</sup> (2016), qui cherche à dépasser les visions clivantes légal/illégal et formel/informel qui ont forgé les travaux portant sur l'habitat précaire depuis les années 1970 (Agnès Deboulet, 2016). Le terme le plus souvent utilisé pour désigner ces ensembles urbains, est *informal settlement*<sup>63</sup>, mais de nombreux chercheurs utilisent la dénomination de *slum* (en français « bidonville », ou « taudis »), utilisée par l'ONU depuis l'adoption des Objectifs du Millénaire (Millennium Development Goals, MDGs). A l'origine, le terme de *slum* était utilisé pendant la période victorienne en Angleterre pour désigner les quartiers à habitat insalubre ou à mauvaise réputation<sup>64</sup>. Quant au terme de « bidonville » (en anglais, *shantytown*), il fut utilisé en Europe de l'Ouest pour désigner les habitations faites de matériaux recyclés des migrants européens et nord-africains. Au fil du temps, ces termes se sont généralisés et désignent aujourd'hui des ensembles urbains auxquels

---

<sup>61</sup> Agence Française de Développement

<sup>62</sup> Professeure de Sociologie à l'University Paris 8 et Directrice Associée du Laboratoire Ville, Architecture, Urbanisme Environnement, LAVUE-CNRS)

<sup>63</sup> Traduit en français par « implantation informelle ». Néanmoins cette dénomination est très peu utilisée dans la littérature scientifique, c'est pourquoi la dénomination anglaise sera utilisée.

<sup>64</sup> Le terme est d'ailleurs toujours utilisé en Inde pour désigner les quartiers taudifiés

on prête différents qualificatifs : pauvreté, précarité, insalubrité, informalité voire illégalité. De nombreux chercheurs continuent d'utiliser ces dénominations, en concordance avec l'usage du terme par l'ONU, ce qui a l'avantage de leur permettre de citer les statistiques de UN-Habitat dans leurs travaux. Néanmoins, ces termes sont également utilisés pour désigner des quartiers et des populations, accompagnés de stéréotypes désobligeants, sans que les politiques publiques et les bailleurs sociaux ne s'en soucient. Ces termes sont parfois détournés et transformés en dénominations péjoratives, ou dont le sens ne correspond pas à la réalité : on citera à titre d'exemple la dénomination animalisante de « Jungle » de Calais, ou dégradante du « camp » de Grande-Synthe en France. On trouve d'autres dénominations, comme *informal settlement*, notamment en Afrique Australe, « habitat spontané », « habitat non-régulé » ou encore « habitat anarchique ».

L'Amérique Latine se distingue, notamment avec une propension à parler d'*urbanizaciones populares* soit en français, « urbanisation/habitat populaire » (Deboulet, 2016). Certains chercheurs (Perlman, Satterthwaite, Soares Gonçalves, Fawaz, 2016) ont décidé d'adopter le terme de *precarious settlement/neighborhood*, préférant éviter l'association à l'informalité vue comme l'opposé d'un modèle formel. Cette nouvelle dénomination présente l'avantage de ne pas s'appuyer sur un clivage sémantique et désigne avant tout le mode de fonctionnement de ces quartiers : la précarité ne s'applique par nécessairement aux matériaux utilisés pour les logements mais plutôt à la relation établie entre l'État/la collectivité et les habitants de ces quartiers ainsi que la non-garantie du statut et de la pérennité du territoire occupé (Perlman, 2016). D'autres dénominations émergent, à l'image de Habitat made by People. Ce terme est notamment défendu par Lorena Zàrate, Présidente de la Coalition Internationale de l'Habitat, pour qui changer les mots signifie changer nos concepts et nos manières de comprendre ces ensembles urbains et notre capacité (ou incapacité) à les transformer positivement (Zàrate, 2016). Ces quartiers, avant d'être qualifiés d'informels ou d'illégaux/irréguliers, sont avant tout des espaces où vivent des personnes. Marginalisés, ces lieux incarnent la volonté des milliers de personnes à avoir de droit de vivre en ville, de la construire, de changer la ville et de participer à la vie urbaine en tant que citoyen (voir fig 14.).

De plus les quartiers dits « précaires », s'inscrivent dans des contextes différents et sont ainsi nommés de différentes manières : *squatter settlements*, *favelas*, *shacks*, *villas miseria*, bidonvilles, *slum* etc. Généralement ces termes mettent en avant les caractéristiques les plus négatives de ces quartiers et impliquent souvent des connotations péjoratives. De plus, ces

dénominations ont aussi tendance à s'appliquer aux populations de ces quartiers, qui sont généralement considérées comme étant des citoyens de second rang<sup>65</sup>. Néanmoins, on observe un changement chez certains chercheurs et professionnels de l'urbanisme, qui pensent que l'informalité est un modèle urbain à part entière, avec ses propres caractéristiques et logiques d'organisation<sup>66</sup>, et représente une proportion importante de l'économie urbaine (Roy, 2005).



Fig.14. Vue d'ensemble de l'*informal settlement* de Monwabisi Park, où vivent 26 000 habitants de Cape Town. Auteur : I. M'boup

---

<sup>65</sup> *Ibid*

<sup>66</sup> Ananya Roy parle d'urban informality pour qualifier ce modèle.

## II-A.2 : Définition d'un *informal settlement*

Dans le rapport du Sommet de l'Habitat de Quito en 2016, l'ONU-Habitat définit l'*informal settlement* comme un « espace résidentiel » où les habitants n'ont aucune sécurité vis-à-vis du terrain ou de l'habitation où ils vivent, dans des catégories d'habitat allant du squat à la location informelle d'un logement. Cet espace résidentiel se caractérise souvent par un manque, voire une absence, de services basiques (eau courante, électricité) et d'infrastructures urbaines (réseau d'assainissement, d'énergie, gestion des déchets). Les logements construits ne respectent pas les modalités fixées par les règles d'urbanisme et de construction, quand elles existent, et sont souvent localisés dans des espaces où les conditions environnementales les rendent vulnérables (inondations, incendies<sup>67</sup>, instabilité du sol). Dans certains cas, ces quartiers peuvent être des formes de spéculation immobilière quel que soit le niveau de revenu. Par ailleurs, l'ONU précise que les *slums* représentent une partie des *informal settlements* : ils forment les espaces les plus défavorisés et les plus marginalisés des agglomérations urbaines, soumis à la menace permanente de l'éviction. L'insécurité, l'absence ou le manque d'espaces publics et verts, les maladies et la violence sont également des caractéristiques de ces espaces urbains (Habitat III Issues Papers, 2016).

D'autres définitions insistent sur le caractère précaire de ces quartiers, souvent qualifiés négativement d'espaces « occupés », « envahis » et non reconnus (Perlman, 2016). Les habitants de ces espaces n'ont quasi aucun pouvoir de décision sur leur quartier, encore moins lorsqu'ils sont étrangers, et doivent subir les évictions et les relocalisations arbitraires. On voit alors le problème lié au terme d'*informal*, qui a tendance à criminaliser, ou délégitimer les habitants de ces quartiers. Terme anglais, *informal* se définit<sup>68</sup> par « *not according to the prescribed, official, or customary way or manner; irregular; unofficial* » (Cambridge dictionary, 2016). Le mot a ensuite été traduit en français par « informel », et a été admis comme étant ce « qui est réalisé de façon spontanée, sans caractère officiel, sans règles préétablies » (Académie française, 2016). Parmi ses synonymes, on trouve déstructuré, imprévu, inorganisé, non-programmé, tandis que ses antonymes s'accordent autour des termes officiel, organisé, préparé. De plus, *informal* est parfois mis en écho avec « illégal » ou « illégitime ». On observe ainsi le caractère relativement péjoratif du terme *informal* qui a aussi tendance à généraliser - pour ne pas dire standardiser -

---

<sup>67</sup> Voir fig.15

<sup>68</sup> En réalité « informel » désigne également une forme d'art figurative. Dans mon cas, c'est le second sens qui s'applique.

des situations de pauvreté et de précarité sensiblement différentes selon les pays. Les différents *informal settlements* partagent néanmoins des caractéristiques communes. Asef Bayat parle d'*informal life*, qu'il caractérise par la « flexibilité, le pragmatisme, la négociation, ainsi que la lutte constante pour la survie et l'auto-développement » (Bayat, 2007). Cette lutte constante, mêlée à l'incertitude, se retrouve dans la plupart des *informal settlements*, qui demeurent encore souvent synonymes de précarité, voire marginalité, à l'image de territoires délaissés à un urbanisme subalterne (Roy, 2011).

En effet *informal settlement* - à l'instar de *slum* - est utilisé par les chercheurs et les acteurs de l'aide au développement (ONU, ONG, Etats) pour désigner tout type d'espace urbain en situation précaire ou de pauvreté, de Kibera à Nairobi à Rocinha à Rio de Janeiro. Ces ensembles urbains ont pourtant de grandes différences, que ce soit dans les matériaux utilisés pour les logements que dans leur organisation sociale. Le terme globalisant d'*informal settlement* gomme ainsi ces distinctions, pourtant cruciales dans l'analyse de ces quartiers, malgré l'existence de termes locaux spécifiques, à l'image des *favelas* au Brésil. Le terme de *precarious neighborhood* est une alternative intéressante, surtout lorsque l'on veut aborder ces quartiers dans leur ensemble.

Néanmoins j'ai choisi de conserver le terme d'*informal settlement*, malgré ses nombreux défauts, dans le cadre de travail de recherche. En effet, dans le cas sud-africain, il s'agit du terme utilisé par les pouvoirs publics, les ONG ainsi que les associations pour désigner les ensembles urbains les plus précaires du pays.

## II-A.3 – Croissance des *informal settlements* : causes et conséquences sur le modèle urbain

Chaque *informal settlement* est le résultat de faits historiques, culturels, économiques et politiques différentes. On peut toutefois observer une caractéristique commune : la forte croissance du nombre d'*informal settlements*, et de la population y résidant, en particulier dans les villes des pays en développement. Néanmoins il est important de faire la différence entre les réfugiés internationaux<sup>69</sup>, qui sont chassés de leurs lieux de vie ou de leur pays par des conflits ou des catastrophes naturelles, et les populations qui « choisissent »<sup>70</sup> de s'installer dans ces quartiers (Perlman, 2016).

Les villes sont les espaces des opportunités économiques, l'espoir d'une source de revenus. Mais les populations des *informal settlements* ne disposent de moyens suffisants, ni pour acheter ni pour louer sur le marché foncier formel, et doivent donc construire elles-mêmes leur logement. La pauvreté est un des facteurs de l'existence de ces *informal settlements*, mais il n'est ni le seul ni le plus important. En effet, si la pauvreté était la seule en cause, nous n'assisterions pas à la croissance des *informal settlements*, puisque sa proportion a globalement diminué dans le monde<sup>71</sup> (Observatoire des inégalités, 2015). Cette diminution ne concerne toutefois pas les inégalités économiques, qui se sont creusées davantage. Couplées à l'augmentation des prix du foncier, à la hausse de la population urbaine, à la discrimination et aux politiques urbaines lacunaires, elles ont largement contribué à l'expansion des *informal settlements* (Gilbert, 2007). La mondialisation et la métropolisation engendrent des espaces urbains de plus en plus peuplés et étalés, qui concentrent la grande majorité des emplois et structures économiques. Néanmoins, l'offre de logement ne suit pas la demande. Le logement est pourtant un des droits fondamentaux décrétés par l'ONU et est présent dans de nombreux traités. Mais pour les différents gouvernements, il existe souvent un écart important entre leurs

---

<sup>69</sup> Le statut de « réfugié » est défini et encadré par la Convention de Genève. Il s'agit d'un statut particulier qui ouvre à des droits, notamment d'asile.

<sup>70</sup> Une grande partie des habitants des *informal settlements* s'installe dans ces quartiers par choix, en ayant quitté une autre ville ou village. Néanmoins, ce choix est contraint par leur situation précaire (sans emploi, absence de revenus) ce qui les restreint à ces quartiers tout aussi précaires.

<sup>71</sup> La tendance concerne surtout l'extrême pauvreté (moins d'1,90 dollar par jour/personne) mais les résultats sont à modérer : les mesures des revenus comporte de nombreuses lacunes - dans les pays développés, et encore plus dans les pays en développement dont certains n'ont aucune donnée officielle récente. De plus les outils de mesure varient entre pays : il faut donc garder à l'esprit qu'il s'agit d'une tendance globale.

engagements pour la réduction du déficit du logement et leur capacité réelle à mettre en place des politiques urbaines adéquates<sup>72</sup>. Par conséquent, les *informal settlements* se développent, parfois au cœur des centres urbains (sur les flancs d'une colline, le long d'une voie de chemin de fer), souvent en périphérie.

Les populations y sont ségréguées, à l'image de leurs quartiers spatialement marginalisés. En l'absence d'une adresse officielle, il devient ainsi très difficile pour les habitants des *informal settlements* d'obtenir un emploi, de scolariser leurs enfants ou d'accéder au système de santé, souvent onéreux. Stigmatisées, ces populations de moyens de pression politique limités<sup>73</sup> pour faire entendre leur cause et sont invisibles vis à vis du reste de la ville (Arundhati Roy, 2009). Les *informal settlements* se développent, sans aucune planification. Cette situation ne laisse pas indifférents les grands acteurs du développement et les acteurs locaux, pour qui les *informal settlements* représentent des espaces urbains désordonnés et incontrôlés. On a ainsi pu observer l'émergence du slogan « Villes sans bidonvilles »<sup>74</sup>, devenu par la suite un programme de l'Alliance des villes en 1999 avant d'intégrer les Objectifs du Millénaire de l'ONU (Janice Perlman, 2016). Les objectifs de réduction de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion sociale sont indéniables. Néanmoins, ces programmes sont souvent associés à « pacification », « mises en ordre » et « homogénéisation », qui font l'impasse sur le capital culturel, social et les réseaux économiques qui se sont formés dans les *informal settlements*, en calquant le modèle urbain dominant dans ces quartiers. Enfin, de nombreux gouvernements et ONG pensent que la lutte contre les *informal settlements* revient à lutter contre la pauvreté. Il est pourtant crucial de réaliser que les *informal settlements* sont le plus souvent la conséquence, plutôt que la source, de la pauvreté et des opportunités économiques concentrées dans les centres urbains (Huchzermeyer, 2004).



Fig.15. Cet ensemble d'habitations a été détruit par un incendie déclenché par accident par une échoppe de restauration rapide.

---

<sup>72</sup> *Ibid*

<sup>73</sup> Les manifestations peuvent avoir un impact sur les décisions politiques.

<sup>74</sup> Cities without Slums

## II-B Les *informal settlements*, espaces marginalisés

### II-B.1 La politique d'exclusion de l'apartheid

Les enjeux de développement des espaces urbains sont cruciaux, en particulier pour les populations défavorisées et leurs possibilités d'intégration urbaine. L'apartheid a imposé en Afrique du Sud une ségrégation et une séparation spatiale des populations, ce qui a formé des fragments urbains selon la couleur de peau. Les premières élections démocratiques en 1994 placent l'ANC à la tête du pays, qui promet de mener des politiques de rattrapage et de réparation des préjudices. Malgré des résultats considérables sur le plan quantitatif avec une grande production de logements, ces politiques demeurent insuffisantes voire contre-productives, en reproduisant des schémas d'organisation urbaine qui n'intègrent pas les populations et les quartiers défavorisés et en renforçant dans certains cas leur marginalisation.

Au sens premier, l'exclusion définit « l'action d'exclure d'un groupe, d'une action, d'un lieu, de chasser, d'écarter » (Dictionnaire Larousse, 2017). Le terme est aujourd'hui souvent assimilé à l'exclusion sociale, apparu pour la première fois dans l'ouvrage de René Lenoir, *les Exclus*, en 1974<sup>75</sup>. L'auteur constate ainsi un processus d'exclusion sociale dans les sociétés post-industrielles, qu'il définit comme la relégation, voire la marginalisation sociale d'individus, qui ne correspondent pas ou plus au modèle dominant de la société (personnes âgées et en situation de handicap, minorités, sans-abris) (Lenoir, 1974 ; cité dans Karsz). Cette exclusion n'est pas véritablement délibérée, ni socialement admise, mais représente un processus, parfois brutal, de détérioration - voire rupture, des liens sociaux (Karsz, 2004). Le cas de l'apartheid s'appuie largement sur l'exclusion, à la différence que le régime suprémaciste la met en place volontairement en institutionnalisant l'exclusion. La législation de l'apartheid est extrêmement complexe, il ne s'agit donc pas d'en dresser la liste exhaustive mais de mettre en avant les principales mesures d'exclusion et leurs conséquences.

Le régime de l'apartheid s'est appuyé sur une série de lois visant à séparer la population blanche des populations non-blanches (South Africa History Online, 2016). Le système raciste s'appuie tout d'abord sur un socle de trois piliers :

---

<sup>75</sup> Avant cette date, on utilisait le terme de « retrait social », focalisée sur la pauvreté économique qui ne peut être résorbée que par la croissance économique et la mise en place d'institutions de protection sociale (Karsz, 2004)

- Le *Group Areas Act* (27 avril 1950) : cette loi met en place une répartition des populations dans des zones d'habitation séparées et ségréguées, selon des critères raciaux. Elle crée les townships, quartiers volontairement défavorisés dédiés aux populations non-blanches.
- Le *Population Registration Act* (22 juin 1950) : la mesure instaure une classification des individus selon des catégories raciales pré-établies (Blancs, Noirs, Coloured, Indiens). Cette loi complète le *Group Areas Act*, en institutionnalisant la séparation des populations selon des critères racistes, et en associant les individus à des zones d'habitations spécifiques.
- Le *Reservation of Separate Amenities Act* (5 octobre 1953) : cette loi complète les deux premières, instituant une ségrégation des aménagements publics : les quartiers blancs sont privilégiés, tandis que les populations non-blanches sont forcées de vivre dans les townships, sous-équipés et éloignés du centre.

Ces trois lois piliers<sup>76</sup> forment ainsi le socle de la politique d'exclusion de l'apartheid : établir une classification hiérarchisée des individus selon des critères raciaux, imposer une répartition spatiale de la population selon cette classification, et instaurer un développement urbain inégalitaire en créant des quartiers favorisés et des quartiers sous-développés. Les conséquences de cette exclusion sociale, raciale et spatiale sont dramatiques pour les populations non-blanches. Le cas de District 6 est un exemple parmi tant d'autres, mais il illustre parfaitement la marginalisation imposée de l'apartheid.

District 6 est un ancien quartier résidentiel emblématique du Cap, caractérisé par son cosmopolitisme. Situé à proximité du centre-ville, le quartier regroupait des populations diverses (Noirs Xhosas, Malais du Cap, Blancs Afrikaners, Indiens et Coloured), dans une harmonie raciale relative. Le nom de District 6 trouve son origine dans l'histoire urbaine du Cap au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque la ville était divisée en districts municipaux. Au fil des années, le quartier s'agrandit et se densifie, atteignant son maximum d'habitants au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (50 000 habitants). Mais la densification du quartier s'accompagne d'une détérioration du tissu urbain : les maisons et les rues se dégradent, la prostitution et la surconsommation d'alcool prospèrent (Bezzoli, Marco ; Kruger, Martin and Marks, Rafael, 2002). Ce relatif déclin représente une aubaine pour le gouvernement pour faire appliquer la politique d'exclusion - et d'expulsion<sup>77</sup>- des populations non-blanches. Sous couvert d'une idéologie hygiéniste, le

---

<sup>76</sup> Ainsi que les homelands

<sup>77</sup> Suite à une épidémie de peste bubonique en 1901, le gouvernement avait déjà procédé à des expulsions d'habitants de District 6.

quartier est décrété zone de résidence blanche en 1966. Dès 1968, les premières expulsions et destructions d'habitations ont lieu. A l'époque, le quartier est alors majoritairement *coloured*. Au total, 60 000 personnes seront expulsées et relocalisées (sans leur consentement) dans les townships des Cape Flats, à 25 kilomètres de District 6. Ces populations seront ainsi forcées de vivre dans des quartiers sous-équipés, éloignés du centre et des emplois, et ségrégués.

La politique de l'apartheid est ainsi à double tranchant : inclusive pour la minorité blanche - y compris les classes les plus populaires, rendu possible par l'exclusion de la majorité. Afin de garantir ce déséquilibre, le régime s'appuie sur un corps législatif qui s'étoffe d'années en années et qui exclue de plus en plus les populations non-blanches. L'exclusion s'effectue ainsi à plusieurs niveaux (Fauvelle-Aymar, 2006) :

- Sociale : l'exclusion sociale prend en partie forme avec le *Prohibition of Mixed Marriages Act*, qui interdit les mariages mixtes (1er juillet 1949). Il sera complété en 1950, par l'*Immorality Amendment*, qui pénalise les relations sexuelles entre populations blanches et non-blanches. Le gouvernement impose par la suite la ségrégation raciale dans tous les établissements d'enseignement, y compris dans les universités, par le *Bantu Education Act* (5 octobre 1953). La mesure est complétée en 1959 par une autre loi qui instaure des universités racialisées, les universités blanches étant les mieux pourvues de moyens financiers. L'exclusion de la société atteint son paroxysme avec le *Black Homeland Citizenship Act* (3 mars 1970), qui retire la citoyenneté sud-africaine des Noirs rattachés de force aux bantoustans, mis en place dans les années 1950. L'année 1976 marque une rupture, avec le décret visant à imposer l'afrikaans comme langue d'enseignement dès la dernière année d'école primaire. Cette mesure est à l'origine des émeutes de Soweto du 16 juin 1976, où plus de 20 000 élèves noirs manifesteront, sévèrement réprimés par le pouvoir en place<sup>78</sup>.
- Politique : l'exclusion politique vise à écarter les populations non-blanches de toute pouvoir politique et de toute représentativité. Ironiquement<sup>79</sup>, la province du Cap permettait aux électeurs noirs et *coloured* d'exercer leur droit de vote, selon des critères égaux aux blancs. Néanmoins cette « égalité » est de courte durée, et mise à mal dès 1936 avec le *Representation of Natives Act*, qui inscrit les électeurs noirs sur des listes séparées. Ceux-ci

---

<sup>78</sup> On estime le nombre de morts à plus 700, même les chiffres officiels parlent de 176 morts. La date du 16 juin est désormais fériée en Afrique du Sud, appelée le *Youth Day*, en hommage au massacre des enfants et étudiants de Soweto.

<sup>79</sup> Rappelons que les lois de l'apartheid furent votées au Cap

peuvent toujours voter, mais seulement pour des députés (au nombre de 4) et des sénateurs (au nombre de 3) blancs chargés de les représenter au parlement<sup>80</sup>. Afin de contrebalancer cette mesure, et surtout faire diversion, le gouvernement met en place le *Separate Representation of Voters Act* (18 juin 1951). Constitué de 23 membres (12 Noirs indirectement élus, 4 Noirs nommés par le Gouverneur-Général, 6 commissaires en chef aux Affaires indigènes et présidé par le Secrétaire aux Affaires Indigènes), c'est un organe purement consultatif, qui ne sert que de support de communication et de médiation entre le gouvernement et les populations noires. Epargnés pendant un temps, les coloured sont également exclus des listes électorales communes avec la mise en place du *Separate Representation of Voters Act* (18 juin 1951), qui révoque ainsi la franchise électorale des populations non blanches de la province du Cap. À l'instar des populations noires, les *Coloureds* ont la permission d'élire 4 représentants au parlement. Ces sièges, au même titre que la loi, seront par la suite abrogés en 1968 au profit d'un Conseil représentatif des *Coloureds*. 1968 voit également la mise en place du *Prohibition of Political Activities Act*, qui interdit toute collaboration entre populations de groupes raciaux différents dans un but politique. La constitution sud-africaine de 1983 instaure un parlement tricaméral, qui permet aux électeurs *coloureds* et indiens d'élire des représentants au parlement, siégeant dans une chambre séparée. Les Noirs devront attendre la constitution transitoire de 1993 pour disposer de droits égaux, et 1994 marque les premières élections libres et non restrictives du pays.

- Economique : L'exclusion des populations est également économique. La main d'œuvre non-qualifiée est largement pourvue par les populations non-blanches, en particulier dans les secteurs industriels à risque (l'industrie minière notamment). En revanche, le *Native Building Workers Act* (1951) met en place une limitation du recours à la main d'œuvre noire dans le secteur de la construction, afin de privilégier la main d'œuvre blanche. Entravés dans leur recherche d'emploi et cantonnés aux travaux les moins qualifiés, les Noirs sont également mis sous contrôle. Ainsi le *Native Labour Settlement of Disputes Act* (5 octobre 1953), interdit le droit de grève des travailleurs noirs et impose des comités de travailleurs - bien entendu très encadrés, qui représentent les noirs auprès des employeurs. L'*Industrial Conciliation Act* (7 mai 1956) va encore plus loin, en interdisant la mixité raciale dans les mouvements syndicaux, les syndicats politiquement affiliés et la grève pour tous les salariés, blancs compris, dans

---

<sup>80</sup> A noter que l'une des premières représentantes de la population noire fut Margaret Ballinger, femme politique farouchement opposée à l'apartheid et présidente du Parti Libéral.

certains secteurs stratégiques de l'industrie jugés sensibles ou d'importance nationale. Il faut attendre 1973 pour que le droit de grève soit en partie rétabli, puis 1981 avec l'abrogation du *Native Labour Settlement of Disputes Act*, et l'instauration d'une nouvelle régulation du travail plus souple, mais toujours inégale entre groupe raciaux.

- Territoriale : L'exclusion territoriale consiste à cantonner les groupes raciaux dans des territoires définis. Outre les lois piliers de l'apartheid, le gouvernement instaure le *Bantu Authorities Act* (27 juin 1951), qui crée les Bantoustans<sup>81</sup> et aboli le Conseil représentatif des indigènes. La loi sera complétée en 1959 par le *Promotion of Bantu Self-Government Act*, qui renforce l'autonomie des bantoustans sous l'administration d'autorités tribales. Le but du régime est de faire des bantoustans des territoires véritablement à part, et de réduire le nombre de citoyens sud-africains noirs. Pauvres<sup>82</sup>, sous-équipés, ségrégués, minés par la corruption et l'alcool, les bantoustans incarnent la territorialisation de la marginalisation. Le *Natives Abolition of Passes and Co-ordination of Documents Act* de 1952 instaure les laissez-passer, obligatoires pour tous les Noirs ayant plus de 16 ans. Ce document stipule si oui ou non leurs détenteurs ont l'autorisation de présence dans certains quartiers blancs, en dehors des heures de travail. Le *Native Resettlement Act* (1954) complète le *Group Areas Act*, en légiférant sur le déplacement (forcé) des populations noires vivant en zones déclarées blanches.

Le régime de l'apartheid s'appuie ainsi sur une logique de l'exclusion par la différenciation (Norva, 1996), notamment via les townships et les homelands. Cela concerne également les *informal settlements*, même si leur origine est pré-apartheid. En effet, avant même la mise en place de l'apartheid, les conditions étaient réunies pour que les *informal settlements* se développent.

Avec le développement industriel du pays dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle (notamment des industries minières et l'exploitation aurifère) la population non-blanche a augmenté en milieu urbain, servant de main d'œuvre bon marché. Ce phénomène pousse alors le pouvoir en place à adopter une politique de « contrôle » des flux urbains, notamment avec l'*Urban Areas Act* de 1923 (Worden 1994). Il permet aux municipalités de renforcer la

---

<sup>81</sup> voir Partie II, Chapitre B2.1

<sup>82</sup> Une grande partie des revenus des Bantoustans provenaient des casinos et clubs de strip-tease, interdits dans le reste du pays, et des subventions du gouvernement qui tenaient à maintenir ces structures territoriales. (Moutout, 1997)

ségrégation résidentielle, en limitant la présence des populations noires en milieu urbain seulement lorsque celle-ci est jugée nécessaire - concrètement les heures de travail. De plus, la loi interdit à toute personne noire l'obtention d'une propriété privée, les considérant comme résidents urbains non permanents. Faute de moyens financiers et de développement étatique envers les populations non-blanches, des quartiers entiers se paupérisent rapidement. La réponse du gouvernement survient dès 1934, avec le *Slum Act* (loi anti-taudis) qui autorise les forces publiques à raser les quartiers taudifiés sans garantie de relogement (Mabin, Smit, 1997). Les lois de l'apartheid, telle que le *Group Areas Act*, ne feront qu'aller de plus en plus loin dans la ségrégation raciale et spatiale, avec la création des townships et des bantoustans. La pénurie criante de logements dans les townships couplée à l'absence de perspective de développement des bantoustans et à la concentration des opportunités économiques dans les centres urbains entraînent la croissance de l'habitat informel, à la périphérie des villes et dans les espaces tampons (le long des routes, des zones industrielles, les espaces naturels non bâtis). Le régime de l'apartheid met alors en place le *Prevention of Illegal Squatting Act* (1951), qui autorise les propriétaires, les autorités locales et les représentants officiels du gouvernement à expulser les « squatteurs » et à détruire leurs habitations. Une grande partie de ces squatteurs sont des travailleurs noirs itinérants dont le statut est terrible : dépendants de la ville et de ses (minces) opportunités économiques, ils sont sans cesse autoritairement repoussés aux marges de la ville. Ces différentes mesures ne font que renforcer la disparition du « vouloir habiter » des populations ségréguées, jugées intolérables en milieu urbain (Guillaume, 2001)

La ségrégation n'était donc pas nouvelle<sup>83</sup>, et était depuis des décennies un phénomène socialement admis, mais l'apartheid a légiféré, systématisé et étendu cette ségrégation. Cantonnées dans les townships, les populations non-blanches sont exclues du reste du territoire, et sont amenées à recréer des liens sociaux dans des territoires délaissés en proie à la précarité et à la violence, en partie due à l'éclatement de la cohésion sociale des communautés et des cellules familiales<sup>84</sup>. En parallèle, les *informal settlements* se développent, conséquences de l'urbanisation de l'Afrique du Sud au XX<sup>e</sup> siècle et des politiques de l'apartheid. Si elle fut moins soutenue qu'ailleurs en Afrique (car très étalée sur le temps), la croissance de la population urbaine sud-africaine s'est pourtant montrée suffisamment forte pour contribuer à accroître les besoins en logements, équipements et infrastructures. Ainsi, la population sud-

---

<sup>83</sup> Cf Chapitre I-A2

<sup>84</sup> *Ibid*

africaine aurait augmenté en moyenne de 2,7% par an, entre 1946 à 1970, et de 2,4% par an entre 1970 à 1996. La croissance démographique est encore plus importante dans les centres urbains, qui enregistrent une croissance de 3,5% et 3,1% sur les mêmes périodes, soutenue par les migrations -, et ce malgré les restrictions migratoires imposées aux Noirs.

Le gouvernement suprémaciste blanc s'est en effet efforcé d'expulser les populations non-blanches, de plus en plus nombreuses, des centres urbains vers les townships construits à la périphérie. Sans l'accompagnement d'une politique d'habitat, l'offre de logements s'est avérée bien en dessous du nombre d'arrivants, entraînant par conséquent l'expansion de l'habitat informel. En partie détruits dans les années 1950-1960, ces *informal settlements* se sont re-développés par la suite, avec la fin du contrôle migratoire<sup>85</sup> en 1986.

Les abolitions de l'*influx control* en 1986 puis de l'apartheid dans les années 1990 concordent avec une croissance du nombre d'*informal settlements* (voir fig 16.). L'opinion publique, les médias et certaines instances dirigeantes de l'époque se construisent alors un imaginaire autour des populations de ces quartiers précaires : les *informal settlements* seraient peuplés de « migrants ruraux, illettrés et acculturés, attirés par les lumières de la ville ». <sup>86</sup> Des chercheurs montrent pourtant que cette croyance populaire surévalue et exagère largement sur les effets de l'arrêt de l'influx control<sup>87</sup> : les *informal settlements* sont principalement, pendant et après l'apartheid, le produit de l'échec de politiques nationales, une gouvernance inefficace, la corruption grandissante, le développement économique non inclusif, le dysfonctionnement des stratégies de développement urbain, le système financier discriminatoire, un marché foncier inéquitable et prohibitif ainsi que de profondes défaillances démocratiques (Huchzermeyer, Karam 2006).



Fig.16. Evolution du nombre d'habitants d'*informal settlements* de Cape Town. Source : Stats SA, 2011.

<sup>85</sup> L' *Influx Control Act* fut décrété le 14 juin 1923. Il divisa l'Afrique du Sud en espaces ruraux et urbains, en imposant le contrôle des hommes noirs (travailleurs) entre ces espaces. Le but était de faire des villes des espaces « White-only », à l'exception des domestiques noirs, qui par la clémence de leurs employeurs blancs, pouvaient résider dans des habitations dédiées, souvent construites au fond des jardins.

<sup>86</sup> Ibid

<sup>87</sup> Voir les travaux d'Owen Crankshaw, Philip Harrison, Alan Matin, Hilary Sapire ou encore Basil Van Horen.

## II-B.2 Les résultats en demi-teinte des politiques de l'habitat post-apartheid

La politique urbaine ségrégative de l'apartheid a imposé à la nouvelle Afrique du Sud de nombreux défis. Vingt-trois ans après l'élection de Nelson Mandela, et l'arrivée de l'ANC au pouvoir, certains résultats sont spectaculaires. À commencer par la démocratisation de la « nation arc-en-ciel », basée sur les principes d'inclusion, d'équité, de tolérance et de réparation (Bond, 2004). Les libertés individuelles se sont également accrues, en balayant les lois injustes et discriminatoires de l'apartheid. Les groupes raciaux établis par l'apartheid ne sont plus les garants des règles de développement urbain, économique ou social, et dans les rues de Cape Town, Durban ou Johannesburg on peut apercevoir des Noirs, des Coloureds, des Blancs, des Indiens ou des Asiatiques travailler ensemble, fréquenter les mêmes lieux publics. Des politiques redistributives, visant à réparer le préjudice causée par des décennies - pour ne pas dire des siècles - de ségrégation et d'injustice ont été menées, avec notamment la construction de 2,6 millions de logements en faveur des citoyens défavorisés, d'équipements et d'infrastructures dans des quartiers déshérités (Pillay U., 2008). La nouvelle politique urbaine tendait à se baser sur l'intégration, en combinant équité spatiale (densification de la ville, mixité des fonctions, meilleure accès aux ressources urbaines) et équité sociale (redistribution des richesses, factorisation de la solidarité, garantie des minimum vitaux pour tous, développement d'un Etat providence pour les Noirs), ainsi que l'inclusion politique (déségrégation, participation citoyenne). Malheureusement, et ce malgré la volonté de la part du gouvernement post-apartheid, les efforts restent bien trop insuffisants. Pire, la pauvreté et les inégalités se sont aggravées dans certains cas<sup>88</sup>, notamment à cause de politiques urbaines insuffisantes ou inadéquates, notamment sur la question de l'habitat.

L'accès au logement est fixé comme une priorité politique par le nouveau gouvernement élu de l'ANC en 1994, et est par conséquent inscrit comme programme prioritaire dans le RDP<sup>89</sup> et le Livre blanc publié le même année, ainsi que dans la nouvelle Constitution de 1996. En effet, on estime en 1994 le déficit de logements à 1,2 millions d'unités, sans compter les logements vétustes ou insalubres et le million de ménages vivant sur des terrains non viabilisés (A.Dubresson, S. Jaglin, 2009). À travers le RDP, le gouvernement lance alors un vaste chantier

---

<sup>88</sup> Dans les townships, on observe certains cas de concurrence entre des parties formelles et informelles : les inégalités intra-townships se sont ainsi accentuées avec la politique néo-libérale post-apartheid focalisée sur la maison individuelle sécurisée.

<sup>89</sup> Reconstruction and Development Programme

de production d'1,5 millions de logements en cinq ans. Afin de financer ce projet colossal, le gouvernement réunit de nombreux acteurs publics, privés et associatifs, et privilégie les partenariats public-privé. Il promeut l'accès et la généralisation de la propriété privée, laissant aux acteurs privés le secteur locatif, qui demeure connoté comme solution appliquée par l'apartheid dans les townships. Le gouvernement adopte plusieurs stratégies. Tout d'abord avec la mise ainsi en place de programmes de trames assainies, avec le *People Housing Process* (PHP) qui favorise l'auto-construction populaire, puis la relance du marché du parc immobilier public dans les townships<sup>90</sup>. Enfin le gouvernement amorce une série de programmes destinés à de nombreux primo accédants à la propriété, qui permettent à 86 % des ménages, sur le critère d'un revenu mensuel inférieur à 3500 rands, d'être éligibles au système de subventions du *Housing Subsidy Scheme*. Les montants de ces subventions, directement versées aux ménages, sont modulés selon les revenus des bénéficiaires. Ce système de politique publique volontariste et incitatrice vise à fournir aux populations un habitat formel, via un partenariat avec les entreprises privées qui doivent contribuer à la production de logements sociaux, ainsi qu'avec la participation des « communautés » dans l'élaboration des projets. Les premiers résultats sont concluants : maison individuelle gratuite, terrains viabilisés, équipés et desservis par les réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité. Au delà de la volonté d'améliorer les conditions de vie de milliers de Sud-Africains, ce programme fait la promotion de la propriété privée et de ses vertus, qui à l'époque, est pensé comme un moyen de consolider une base électorale et de créer des classes moyennes solvabilisées par l'action publique. En favorisant la capacité à payer des bénéficiaires, cette mesure vise à soutenir le financement des services publics fournis par les municipalités, et d'intégrer les plus démunis dans l'économie de marché : favoriser les initiatives économiques populaires et les investissements productifs (Plancq, 2006). Au fil des années, les politiques publiques évoluent. La gratuité d'accès prend fin en 2002, avec l'instauration d'un système de financement incluant la participation obligatoire des bénéficiaires - à l'instar des programmes PHP - dans un objectif de « responsabilisation » des ménages et leurs appropriation de la propriété privée. En 2004, le gouvernement veut également lancer un vaste programme de restructuration de l'habitat informel précaire, jusque là non pris en compte. Ce programme prend la forme du *Comprehensive Housing Plan for the Development of Integrated Sustainable Human Settlements*, résumé sous le nom de *Breaking New Ground* (BNG). L'objectif est clair : l'éradication de l'habitat informel soit par des opérations

---

<sup>90</sup> Ibid

urbanistiques de réhabilitation in situ, soit par la relocalisation des populations. Par l'implémentation d'équipements à vocation sociale et d'infrastructures économiques, le gouvernement veut assurer le développement intégré de quartiers, en complétant l'existant plutôt que de construire en masse des logements groupés.

Si les résultats furent conséquents, de nombreux problèmes se posèrent au terme des programmes d'habitat.

Premièrement, les logements furent construits en périphérie des centres urbains, ce qui n'a pas permis l'inclusion des populations dans le système urbain en pérennisant la marginalisation spatiale de ces quartiers (voir fig.17). De plus les pouvoirs publics n'utilisent pas, ou peu, d'outils de planification urbaine ou réglementaires dans les plans de développement urbain. En effet, l'utilisation de ces outils de manière autoritaire pendant l'apartheid, et leurs conséquences dramatiques, rend le gouvernement réticent à leur égard. Les programmes urbains sont donc pensés dans une logique fonctionnelle (construire le plus possible afin de résoudre la crise du logement au plus vite), plutôt que systémique. Le résultat se traduit par la construction de milliers de maisons individuelles, toutes semblables les unes aux autres, sur des espaces éloignés des centres urbains, sans coordination avec les autres fonctions urbaines. Certaines solutions alternatives sont tentées, à l'image du logement locatif ou des projets de gestion de zones d'habitat informel, mais restent insuffisantes pour intégrer les quartiers aux autres espaces de la ville (Parnell, Crankshaw 1996).

Deuxièmement, le gouvernement simplifie à outrance les conséquences de l'apartheid sur le modèle urbain, en faisant de la ségrégation raciale le facteur de division de la population et en prenant la posture d'un Etat rédempteur plutôt que développeur<sup>91</sup> (Boraine et al., 2006). En effet, le régime de l'apartheid disposait de nombreux mécanismes pour diviser la société sud-africaine, y compris à l'intérieur des groupes raciaux, ce qui mené vers l'émergence d'inégalités structurales, plus que de racisme, dans les villes (Parnell, Mabin 1995). L'abrogation des lois de l'apartheid fut une étape indispensable, mais ne doit pas être pensée comme le seul remède au mal logement et au chômage. On peut citer l'exemple du *migrant labour*<sup>92</sup> : considéré comme temporaire, car engendré par l'apartheid, le gouvernement pensait qu'en abolissant le contrôle du flux migratoire interne le travail itinérant disparaîtrait de lui même avec

---

<sup>91</sup> Voir chapitre I-C.3

<sup>92</sup> Le *migrant labour* en Afrique du Sud désigne les travailleurs noirs qui quittaient leurs familles pour travailler dans les villes ou dans les exploitations industrielles minières (Mazibuko, 2000).

l'installation définitive des populations noires dans les villes. Ainsi, les acteurs publics ont mis en place une politique de développement à court terme des besoins de migrants ruraux. Sans mesures d'intégration des itinérants des campagnes dans les marchés de l'emploi urbains, la politique urbaine post-apartheid n'a fait que favoriser le travail itinérant et ses iniquités sociales. Le développement urbain n'est donc pas pensé sur le long terme, comme l'atteste le document *Urban Development Strategy of the Government of National Unity* de 1995 : « l'urbanisation de l'Afrique du Sud de l'après apartheid évoluera normalement [...] il n'y a donc pas lieu d'appliquer une politique interventionniste qui freinerait l'urbanisation »<sup>93</sup>.

Enfin, la politique d'habitat post-apartheid fut entravée par la lente identification et inventarisation des biens fonciers (étatiques, provinciaux ou municipaux), si bien qu'en 2009 le gouvernement, ainsi que les collectivités, n'étaient toujours pas en capacité de quantifier et qualifier l'étendue du domaine foncier national. La question de l'habitat en Afrique du Sud demeure plus politique que technique, et le développement urbain du pays doit aujourd'hui se tourner vers la quête d'une « ville des droits » et de l'action collective, en tant que nation constructiviste plutôt que rédemptrice de l'apartheid (Terreblanche, 2003).



Fig.17. Les townships, construits à la périphérie des centres urbains, mêlent quartiers formels (toits rouges) et informels (toits gris).  
Auteur : VPUU

<sup>93</sup> "Urban Development Strategy of the Government of National Unity", Notice 1111 of 1995, Government Gazette 365 (166679), 3 November 1995, p.17

## II-B.3 Les *informal settlements*, espaces marginalisés des centres urbains sud-africains

Selon la *Housing Development Agency* (HDA), 1 660 380 Sud-Africains vivent dans un *informal settlement* ou dans un *shack*<sup>94</sup> (abri en tôle et/ou en bois) en 2011. Si le chiffre est légèrement en baisse par rapport au dernier rapport de 2001 (-6 %), la situation demeure dramatique au regard des conditions de vie de ces populations démunies (accès partiel à l'eau courante, taux de chômage extrêmement élevé, violence) et la tendance est à la croissance des *informal settlements* en périphérie des centres urbains.

Comment expliquer que malgré la fin de l'apartheid, auquel on peut accorder le rôle majeur dans la marginalisation et la paupérisation des populations non-blanches, l'Afrique du Sud demeure le foyer d'autant de quartiers précaires ?

Alors que l'Afrique du Sud s'urbanise (et ce depuis plusieurs siècles), on observe ainsi une croissance des *informal settlements*, mais la principale cause tient plus de la faillite des politiques publiques de développement urbain et de la crise socio-économique du pays plutôt que de la migration interne (Huchzermeyer, Karam 2006). Ainsi, alors que la proportion de population urbaine résidant dans l'habitat informel avait reculé entre 1997 et 2002 (passant de 27 % à 22,4 %), on observe une tendance à la hausse depuis 2007 (23,5 %). Néanmoins la tendance n'est pas homogène entre les neuf provinces du pays (voir annexe 2). Le Western Cape (Cap-Occidental) reste en tête, avec 38,5 % de population urbaine vivant dans l'habitat informel, devant le North-West (Nord-Ouest - 32,7 %), le Gauteng (30,9 %), le Kwa-Zulu Natal (19,7 %) le Free State (Etat-Libre, 19,5 %). L'Eastern Cape (Cap-Oriental -16,3 %), le Mpumalanga (10,5 %) et le Limpopo (5,7 %) ferment la marche<sup>95</sup>. Mais en observant la tendance, les provinces ont vu leur proportion d'habitat informel baisser à l'exception du Gauteng et du North West où l'augmentation est relativement élevée entre 2002 et 2007 (+6,3 points pour le Gauteng, +19,3 points pour le North West).

---

<sup>94</sup> Il faut distinguer deux types de *shacks* : ceux situés dans des cours, et ceux qui sont situés en dehors. Dans ce cas, ne sont compris dans que les *shacks* situés en dehors des cours.

<sup>95</sup> Données extraites du *South Africa: Informal settlements Status, Housing development Agency (2013)*. Les données du Northern Cape (Cap-Nord) sont indisponibles pour 2007, le dernier chiffre date de 2002 (13 % de population urbaine vivant dans de l'habitat informel)

On observe également que malgré la fin de l'apartheid, la question de l'habitat informel reste imbriquée à la question raciale. En effet, le Community Survey de 2007<sup>96</sup> montre que sur l'échantillon enquêté, 17,4 % des Noirs vivent dans des *shacks*, contre 3,6 % pour les Coloured et 0,3 % pour les Blancs. En sachant que les Noirs représentent la grande majorité de la population du pays, on estime que 95 % de la population vivant dans un *shack* sont noirs (S. Matheson, 2011). De cette observation, il ne s'agit pas d'ignorer les conditions de vie précaires dans lesquelles peuvent vivre certains membres des autres groupes raciaux, mais de caractériser la population de l'habitat informel qui demeure, à grande majorité, noire. Concernant cette population, on observe également des disparités régionales : Cape Town demeure l'aire métropolitaine du pays où la proportion de noirs<sup>97</sup> (par rapport à la population totale de la ville) vivant dans de l'habitat informel est la plus élevée (38,5 %), devant Johannesburg (26,4 %) et Durban (25,4 %). Néanmoins si la tendance est à la baisse à Cape Town et Durban, Johannesburg a vu sa proportion augmenter entre 1997 et 2007 (+6,9 points). Pour le cas de Durban, 2007 coïncide également avec l'adoption par la province dont elle est capitale, du *KwaZulu-Natal Elimination and Prevention of Re-emergence of Slums Act*. La loi provinciale fit controverse, permettant aux autorités provinciales le pouvoir de contraindre à une date donnée, les municipalités à procéder à l'expulsion de populations occupant illégalement un terrain - c'est à dire les camps de squatteurs et des habitations informelles (*The Guardian*, 2009). L'expérimentation, vouée à être répliquée dans les autres provinces du pays, est vivement critiquée par des membres du milieu académique et nombreuses associations. L'une d'entre elles, le mouvement Abahlali baseMjondolo (AM), se montre particulièrement hostile à la mesure. Aux côtés de la *Treatment Action Campaign* (TAC), AM est l'un des plus grands mouvements anti-éviction/défense du droit au logement d'Afrique du Sud. En toute logique, le mouvement porte donc le gouvernement provincial du Kwa-Zulu Natal devant la Cour Constitutionnelle, plus haute instance judiciaire du pays, arguant que les prérogatives provinciales concernent les questions d'habitat et de régime foncier<sup>98</sup> et non les évictions et l'éradication des *slums*, et que le *Slum Act* était contraire à la section 26 de la Constitution,

---

<sup>96</sup> StatsSA, organisme national chargé des statistiques, publie environ tous les 6 mois un « Community Survey » focalisé sur les statistiques démographiques. Néanmoins les variables sont très changeantes entre chaque rapport et certaines données ne sont pas toujours actualisées. De fait, cela complique la comparaison dans le temps de certaines données, d'autant plus que les échantillons ne sont pas toujours les mêmes.

<sup>97</sup> Suivis de près par les Coloured, qui sont démographiquement les plus nombreux à Cape Town

<sup>98</sup> Land tenure

portant sur le droit à l'habitat et la réglementation en matière d'évictions (*Mail & Guardian*, 2009). L'instance suprême leur donne raison et juge ainsi que la section 16 de la loi provinciale est inconstitutionnelle. Suite à cette décision, le gouvernement provincial du KwaZulu-Natal abandonne ainsi toute tentative d'éviction de *shacks* en 2014. Mais ce jugement a aussi des conséquences sur le mouvement activiste AM : certains de ses membres sont publiquement menacés et en septembre 2009 une attaque armée est menée à l'encontre d'AM dans le quartier informel de Kennedy Road à Durban<sup>99</sup> (Huchzermeyer, 2011). Ce cas illustre l'incapacité, toujours actuelle, du gouvernement et des pouvoirs publics à prendre en charge la question des *informal settlements*. Malgré la fin de l'apartheid et la transition démocratique, les *informal settlements* demeurent considérés comme des anomalies urbaines, et leurs populations sont criminalisées. Cela passe notamment par la résurgence de lois aux connotations - et aux modalités - curatives et autoritaires<sup>100</sup>, mais aussi par le flou juridique au autour de la définition des *informal settlements* des différentes unités politiques du pays (Gouvernement central, Provinces, Municipalités).

On dénombre pas moins de 13 définitions différentes (voir annexe 3), selon les différentes municipalités, le *National Department of Human Settlements* ou encore le *Statistics South Africa* (Institute). Parmi ces définitions, l'informalité et l'illégalité sont cités de manière récurrente (et souvent associées), ainsi que la précarité des habitations. La *Mookgophong Local Municipality* fait également référence à la densité de population pour qualifier ces ensembles urbains précaires, tandis que la *City of Johannesburg* les associe aux *shantytowns*<sup>101</sup> et que l'*eThekweni Metropolitan Municipality* (Durban) détaille la composition (bois, papier, tôle, plastique) des habitations. Mais c'est la *Polokwane Local Municipality* (Pietersburg, Limpopo) qui détaille le plus sa définition, en qualifiant les *informal settlements* de « prolifération d'abris » caractérisés par un « taux de criminalité élevé », une « dégradation de l'écosystème local » et de nombreux problèmes sociaux et sanitaires. Pour sa part, la *City of Cape Town* utilise la même définition que *Statistics South Africa*, c'est à dire « *An unplanned settlement on land which has*

---

<sup>99</sup> Un groupe armé d'armes blanches et d'armes à feu d'environ 40 personnes, supposément pro-ANC, attaque le quartier précaire de Kennedy Road le 26 septembre 2009, lors d'une réunion d'Abahlali baseMjondolo. Deux personnes sont tuées et de nombreuses habitations sont détruites. L'affaire fait polémique notamment sur la possible implication de l'ANC et la complicité policière lors des faits.

<sup>100</sup> Les termes utilisés par le *Slum Act* du KwaZulu-Natal font écho à la fois au vocabulaire thérapeutique (*Prevention*, à l'image d'un traitement à l'informalité) et au vocabulaire autoritaire et violent (*Elimination*, sous-entendu expulsion, purification).

<sup>101</sup> Bidonville

*not been surveyed or proclaimed as residential, consisting mainly of informal dwellings (shacks) ».*

Au delà du problème inhérent de cohérence juridique entre les différentes municipalités et les acteurs publics gouvernementaux, ces définitions accordent, parfois de manière très explicite, des traits péjoratifs aux *informal settlements*. Leurs populations, qui ont la malchance d'être pauvres, construisent des habitations non-conformes aux normes de construction établies, détruisent l'environnement et sont répréhensibles par le fait d'occuper un terrain qui ne leur appartient pas.

Espaces relégués aux périphéries des villes et racialement ségrégués, les *informal settlements* demeurent ainsi des espaces urbains marginalisés. Espace stigmatisé et population opprimée se superposent dans ces quartiers, non sans rappeler la pensée urbanistique de l'apartheid, menant à une situation de profonde injustice spatiale caractérisée par le manque d'équipements et de ressources et le déni de reconnaissance (Fraser, 2005). Pour les habitants de ces quartiers, majoritairement noirs, à qui l'on attribue tous les pires traits (marginiaux, illettrés, violents), le « Droit à vivre en ville » n'est pas permis. Ce constat mène au développement de mouvements sociaux et d'organisations militantes, qui défendent les habitants de ces *informal settlements*. Ce phénomène marque également une rupture avec le monde politique, avec une défiance de plus en plus forte envers l'ANC : le parti autrefois considéré comme le libérateur de l'apartheid est vu par de nombreuses organisations activistes comme nouvel oppresseur, miné par la corruption (Hayem, 2016). Les élections municipales de 2016 montrent d'ailleurs que le parti EFF<sup>102</sup> est devenu une force politique majeure dans les *informal settlements*, dépassant dans de nombreux cas l'ANC. On assiste en parallèle à des vagues successives d'actes xénophobes (2008, 2013, 2015, 2017), visant des populations étrangères principalement africaines (ou dans de rares cas des petites minorités ethniques nationales) qui vivent dans les townships ou des *informal settlements*. Des violences - virant parfois aux assassinats - ont ainsi lieu dans les *informal settlements*, premières cibles car estimés comme les espaces où vivent les étrangers (malgré le fait qu'en réalité, la grande majorité des habitants de ces quartiers sont Sud-Africains). Si le gouvernement critique officiellement ces attaques, certains observateurs dénoncent la récupération politique de certains cas dans le but

---

<sup>102</sup> L'Economic Freedom Fighters est un parti politique d'extrême gauche d'Afrique du Sud, né en 2013 d'une scission de la partie radicale de l'ANC. 3ème force politique du pays, après l'ANC et la DA, le parti est connu pour les positions tranchées et controversées de son fondateur et président Julius Malema sur les Blancs Sud-Africains.

de reporter l'attention populaire et médiatique sur les migrants plutôt que sur la politique gouvernementale, largement critiquée (Bénit-Gbaffou, 2015).

Ces attaques xénophobes mettent en lumière la stigmatisation des populations des *informal settlements*, considérées comme citadins de seconde zone, tandis que les étrangers - Noirs - habitant dans ces quartiers déshérités deviennent les boucs-émissaires responsables de « voler le travail des Sud-Africains », et de la montée de la violence dans les townships de Cape Town<sup>103</sup>. Il en est de même pour certains Sud-Africains, habitant les *informal settlements* et originaires de d'autres provinces, considérés comme sous-citoyens : dans le cas de Cape Town, ce sont surtout les populations issues de l'Eastern Cape qui sont visées, souvent accusées de « fuir » leur province et de prendre le travail des Coloured (Memela, 2011). L'animosité entre Coloured (minorité nationale mais majoritaire au niveau provincial) et Noirs (majorité nationale, minoritaires mais en grande progression dans le Western Cape) est souvent éclipsée par la dualité Blancs/Noirs plus largement relatée, mais elle bien réelle, même si elle s'exerce à des échelles géographiques plus restreintes (90 % des Coloured du pays résident dans le Western Cape et le Northern Cape). La dualité est plus politique et économique que raciale, les Coloured votant en très grande majorité pour le DA (près de 90 % des votes à Mitchell's Plain, township coloured) tandis que le vote noir est encore largement ANC (82% des votes à Philippi)<sup>104</sup>. La croissance de la population noire (de langue Xhosa pour la plupart) dans le Western Cape depuis la fin de l'apartheid est considérée comme une menace dans le paysage politique de la province, dominé par le parti conservateur et libéral d'Helen Zille. Cette dernière, à la tête de la province, qualifiait d'ailleurs en 2012 les étudiants de l'Eastern Cape ayant déménagé dans le Western Cape de « réfugiés scolaires » (Michelle Pietersen, 2012).

La ségrégation des *informal settlements* synthétise les fractures socio-économiques et politiques de l'Afrique du Sud. La question raciale est encore d'actualité et est largement utilisée à des fins politiques, dissimulée sous le contexte de crise économique et sociale du pays. La marginalisation de ces quartiers déshérités se superpose alors à la stigmatisation de leurs populations, en majorité Noires et boucs-émissaires de la montée de la violence et considérées comme des « corps étrangers », illégitimes au droit à habiter dans la région de Cape Town.

---

<sup>103</sup> La stigmatisation des populations étrangères africaines en Afrique du Sud est relativement courante, à l'image de policiers catégorisant, sans la moindre preuve ni justification, des criminels de « Nigériens ».

<sup>104</sup> Stats SA, 2016

## II-C Les *informal settlements* de Cape Town

### II-C.1 Portrait des *informal settlements* du Cap

Près de 50% des habitants de la municipalité du Cap (City of Cape Town, COCT) résident dans un township (StatsSA, 2011). Aux abords de ces townships se trouvent la grande majorité des 437 *informal settlements* du Cap, qui regroupent - selon des estimations - 146 000 ménages (Ndifuna Ukwazi, 2016) (voir fig.18). Si la municipalité du Cap ne reconnaît que 206 *informal settlements*, on dénombre en réalité 437 espaces urbains d'habitat informel sur l'ensemble de la municipalité. Ces ensembles d'habitat informel peuvent prendre la forme de centaines d'habitations alignées, de vastes quartiers ou de petits ensembles éparpillés entre des maisons formelles. Ils peuvent également prendre la forme d'habitations informelles individuelles, entourées de jardins potagers (Ndifuna Ukwazi, Social Justice Coalition, International Budget Partnership, Code for South Africa, 2017). La très grande majorité de ces quartiers se situent dans les Cape Flats, en périphérie des townships ou prenant la forme de « poches » à l'intérieur de ces derniers.

Les *informal settlements* du Cap partagent certains points communs (taux de chômage très élevés, services urbains quasi inexistants), mais se distinguent également sur de nombreux points.

Une croyance populaire persiste à animer l'esprit des *Capetonians*<sup>105</sup> : les *informal settlements* sont un phénomène nouveau, soudainement apparus depuis la fin de l'apartheid. Pourtant, une grande partie de ces quartiers sont relativement anciens : 65 % des *informal settlements* de Cape Town ont vu le jour avant l'année 2000, 24 % avant 1994 (notamment autour des townships de Crossroads et Nyanga) et seulement 4 % ont 5 ans ou moins. Le plus ancien serait le township de Vrygrond, à proximité de Muizenberg et de la False Bay (S. Kellerman, 2014). Le développement des *informal settlements* est ainsi antérieur<sup>106</sup> à la démocratie moderne sud-africaine, même si le nombre d'habitants de ces quartiers s'est accru dans les années suivant l'abolition de l'apartheid<sup>107</sup>.

---

<sup>105</sup> Gentilé des habitants de Cape Town

<sup>106</sup> Détruits dans les années 1950-1960, ils font également l'objet d'évictions dans les années suivantes, puis sont de nouveau « tolérées » avec la crise du logement et les luttes organisées autour de Crossroads (1986).

<sup>107</sup> Voir Partie II-B3

Chaque ménage des *informal settlements* construit sa propre maison, et on observe une variation du nombre de maisons selon le quartier. Ainsi Chris Hani Park, situé près de Macassar au sud des Cape Flats, ne comprend que 3 maisons tandis qu'Enkanini à seulement 5 kilomètres abrite 8000 habitants. La moyenne tourne autour de 340 ménages par *informal settlement*, et si la majorité des quartiers ont moins de 800 ménages, certains sont le foyer de milliers d'habitants. Ce sont d'ailleurs les plus connus : Joe Slovo<sup>108</sup> dans le township de Langa (20 000 habitants), Wallacedene près de Kraaifontein<sup>109</sup> (10 000 habitants), Monwabisi Park au sud de Khayelitsha (25 000 habitants), Imizamo Yethu à Hout Bay (15 000 habitants) (StatsSA, Census 2011). Ainsi, les *informal settlements* ne forment pas un ensemble homogène et les disparités de populations sont très creusées. Cela s'applique également à la densité : Klipfontein Glebe près de Crossroads n'a « qu'une » densité de 3200 hab/km<sup>2</sup>, tandis que Lindelani Park à Khayelitsha en est à 60 000 habitants/km<sup>2</sup>. Les densités élevées posent de nombreux problèmes, notamment dans l'installation des services urbains basiques (eau, électricité, assainissement), à la municipalité de Cape Town (COCT). Faut de pouvoir prévenir le développement des *informal settlements*, la municipalité a installé certains services urbains dans ces quartiers précaires. Ainsi, environ 13 500 toilettes ont été installées (voir fig.19) :

- Les toilettes chimiques dites « Mshengu »<sup>110</sup> (12 % des 13 500 toilettes municipales), disposant d'un container amovible et nettoyé par aspiration.
- Les toilettes container, qui prennent la forme de préfabriqués en ciment et connectés à un réseau d'égouts. Elles représentent 12,5% des toilettes installées, mais nombre d'entre elles sont endommagées.
- Les toilettes dites « Porta Pottis » représentent la majorité des toilettes municipales (39 %). Portatives, elles disposent d'une petite cuve amovible. Ce sont les toilettes les moins onéreuses, mais elles nécessitent un entretien plus régulier.

Ces toilettes municipales constituent un réseau d'infrastructures permanentes, mais ne représentent que 33 % de toutes les toilettes implantées dans les *informal settlements*. Les deux

---

<sup>108</sup> Le nom du quartier est un hommage au militant communiste anti-apartheid Joe Slovo, blanc sud-africain né en Lituanie, proche de Nelson Mandela qu'il rencontre à l'université du Witwatersrand à Johannesburg. Forcé à l'exil dans les années 1960, il continue à lutter contre le régime ségrégationniste et est traqué à l'époque par les services secrets sud-africains (ce qui coûtera la vie à sa femme, tuée dans un attentat à Maputo, Mozambique), avant de revenir à la fin des années 1980 en Afrique du Sud pour co-mener les négociations entre l'ANC et le régime de l'apartheid pour la transition démocratique.

<sup>109</sup> Voir Partie I-C3

<sup>110</sup> Nom du principal fournisseur de toilettes chimiques de la municipalité de Cape Town.

tiers restant sont partagés entre des compagnies privées et des ONG qui gèrent la construction et la maintenance des équipements. Dans tous les cas, les toilettes demeurent largement en sous-nombre avec une moyenne d'une toilette pour 10 personnes. Elles illustrent également la question des services urbains<sup>111</sup> - ou plutôt leur carence dans les *informal settlements*.

Les quartiers précaires de Cape Town sont également confrontés à la question de l'énergie. Si la tendance est à l'électrification des *informal settlements*, de nombreux ménages utilisent de la paraffine pour se chauffer (44 % des ménages vivant dans des *shacks*), s'éclairer (25 %) ou encore cuisiner (24 %) (StatsSA, Census 2011). Il faut également noter qu'environ 25 % des habitants des quartiers précaires de Cape Town ne disposent d'aucune source de chaleur - autrement dit n'ont aucun moyen de chauffage, alors que la température en hiver (de Mai à Août) peut baisser jusqu'à 8 degrés. La question de l'eau est également essentielle : si la situation s'est améliorée entre 2001 et 2011, environ 19 % des ménages vivant dans un *informal settlement* de Cape Town n'ont pas accès à l'eau courante (et potable). Concernant ceux qui y ont accès, seulement 6 % disposent d'un haut niveau d'accès (robinet d'eau à l'intérieur de l'habitation) tandis que 75 % des ménages s'approvisionnent via des robinets d'eau communautaires disposés par la municipalité de Cape Town. Enfin, l'accès au ramassage des déchets a augmenté dans les différents districts de la province sauf dans la municipalité de Cape Town où l'accès a décliné (StatsSA, Census 2011).

Si les conditions de vie se sont légèrement améliorées dans les quartiers précaires de Cape Town, les services urbains demeurent en grande partie lacunaire. Les services de santé comptent parmi les grands absents - malgré le fléau du VIH, ainsi que les services scolaires (seulement 15 % des enfants de moins de 8 ans de Monwabisi Park sont scolarisés, VPUU Baseline Survey, 2009), de l'entretien de la voirie (notamment l'éclairage public) et du ramassage des déchets. Toutefois, la situation n'est pas homogène pour tous les *informal settlements*. En effet, la municipalité de Cape Town a catégorisé les différents quartiers précaires selon leur taille, leur ancienneté et leur priorité en termes de développement. De fait, différents statuts existent :

- Catégorie A : les *informal settlements* disposant de ce statut (au nombre de 48) sont situés sur des terrains appartenant à la City of Cape Town et remplissent les critères fixés par la

---

<sup>111</sup> On peut citer l'exemple des *toilets wars* qui débutèrent en 2010 et se réitérèrent depuis régulièrement : tout a commencé lorsque la municipalité de Cape Town a mis en place des toilettes portatives dans les *informal settlements*, ce que leurs habitants n'ont guère apprécié jugeant le dispositif insuffisant au regard des besoins. L'histoire s'est soldée par une série de manifestations, ponctuées de dépôts d'excréments devant la mairie de la ville.

municipalité en termes de densité, d'emplacement géographique et de contraintes physiques (nature du sol en particulier). Leur développement et leur « mise à niveau »<sup>112</sup> sont autorisés, ou le seront suite à une série de pré-projets (concernant l'assainissement par exemple). Ce sont les quartiers les plus prioritaires, même si aucune promesse n'est faite à leurs habitants. Exemples de quartiers Catégorie A : Monwabisi Park, Lotus Park, Enkakini, Kosovo.

- Catégorie B1 : Cette catégorie concerne 22 *informal settlements* de Cape Town, situés sur des terrains municipaux aux conditions physiques jugées inadéquates à une réhabilitation prioritaire. Leur réhabilitation dépend ainsi de la mise en place de programmes spécifiques et d'un budget suffisant.
- Catégorie B2 : 252 *informal settlements*, souvent très denses, sont rattachés à cette catégorie, soit la majorité des quartiers précaires de Cape Town. Construits sur des terrains provinciaux ou nationaux. La mise à niveau de ces ensembles résidentiels dépend du transfert de financements et de compétences provinciales ou nationales envers la municipalité de Cape Town.
- Catégorie C : 115 ensembles urbains précaires composent cette catégorie. Ils sont bâtis sur des terrains qui sont à vendre, ou qui comprennent des contraintes physiques trop importantes (risque d'inondation, terrain non stable). Les habitants de ces *informal settlements* sont les plus susceptibles d'être expulsés et relogés (dans le meilleur des cas).

Les *informal settlements* de Cape Town bénéficient ainsi de différents statuts, qui codifient leur développement futur - réhabilitation ou délocalisation. Les conditions de vie varient également, selon l'accès aux services urbains basiques (eau, électricités, sanitaires), mais demeurent relativement précaires. Chômage<sup>113</sup> et pauvreté se superposent, avec 41 % d'habitants de ces quartiers disposant de revenus mensuels inférieurs à 800 rands<sup>114</sup> (Stats SA, Census 2011). L'accès ardu au marché du travail formel renforce le développement de sources de revenus informels : *Statistics of South Africa* estime que 36,4 % des Noirs vivant dans des *shacks* de Cape Town ont un emploi informel. C'est moins qu'à Johannesburg (40,4 %) ou Durban (39,9 %) mais cela représente tout de même une part importante de travailleurs, qui ne bénéficient d'aucune protection sociale et disposent de revenus en moyenne peu élevés. La précarité économique et salariale peut également être liée au niveau d'enseignement et de

---

<sup>112</sup> Urban upgrading.

<sup>113</sup> Le taux de chômage peut atteindre 80 % dans certains quartiers informels (Stats SA, Census 2011).

<sup>114</sup> Soit environ 53€. Le salaire minimum sud-africain est de 2600 rands, soit 167€ ([mywage.com](http://mywage.com), 2017)

diplômes des habitants de ces quartiers. Avec une moyenne de 3,5 heures d'enseignement par jour et par enseignant, contre 6,5 heures dans les écoles privées, les écoles publiques dont les élèves sont majoritairement Noirs sont défavorisées (*The Economist*, 2012). Malgré sa gratuité, l'enseignement public sud-africain demeure défaillant et ségrégué (Carpentier, 2001). En moyenne, 74 % des personnes de plus 15 ans vivant dans un *informal settlement* du Western Cape ont un niveau de diplôme inférieur au *Matric* (équivalent du baccalauréat français), contre 55 % pour la moyenne provinciale. 2 % des habitants de ces quartiers précaires ont un diplôme supérieur (universitaire ou autre diplôme post-*matric*), contre 13 % pour la moyenne provinciale (Stats SA, Census 2011) (voir annexe 4). Il faut dire que le système d'enseignement supérieur sud-africain, pourtant le plus réputé d'Afrique, n'est pas exempt de défauts. Seulement 50 % des étudiants obtiennent leurs diplômes universitaires. Le constat s'applique à tous les groupes raciaux, même si les Blancs s'en sortent un peu mieux : un peu plus d'un tiers d'entre eux n'obtiennent pas de diplôme dans les cinq ans du cycle universitaire, mais le taux d'échec des Noirs avoisine les 95 % (*The Independent*, 2013). Difficiles, les études supérieures sont de surcroît extrêmement coûteuses : une année universitaire dans un domaine scientifique coûte en moyenne 30 000 rands (2150 €) par an - et ce montant ne couvre que les frais d'inscriptions.

Dans ces conditions, il est quasi impossible pour un habitant d'un quartier informel d'accéder à l'enseignement supérieur.

Les *informal settlements* se sont développés dans toute l'Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid. Espaces urbains les plus défavorisés, ils sont en très grande majorité habités par des populations noires. Avec l'abolition des contrôles migratoires racistes de l'apartheid, Cape Town a vu sa population, noire notamment, augmenter de manière significative, dans l'espoir de trouver un emploi après des décennies d'oppression et de ségrégation. L'effet attendu est une amère déception pour ces milliers de Sud-Africains, qui se retrouvent au final dans des habitations précaires en périphérie de la ville. Prenant la forme de camps de squatteurs temporaires, ces ensembles urbains sont au fil des années devenus des quartiers informels permanents. Ces *informal settlements* accumulent chômage de masse, services urbains déficients (santé, éducation, énergie et assainissement) un climat d'insécurité important<sup>115</sup> et une précarité des modes d'habiter au regard de l'incertitude constante de l'avenir.

Cape Town demeure une ville conservatrice où l'idée de droit à la ville ne fait pas sens pour tout le monde. Le fait est que la ville reste spatialement racialisée, et les différents groupes

---

<sup>115</sup> Près de 7000 actes criminels et délits reportés en 2016 à Harare/Monwabisi Park (Stats SA, 2016).

raciaux n'ont pas les mêmes intérêts à défendre. Pour les Noirs des townships, l'accès à l'emploi et au logement sont les deux principales préoccupations. Durant l'enquête menée à Monwabisi Park-Khayelitsha, les habitants interrogés répondaient quasiment unanimement que s'ils appréciaient le travail effectués par les ONG/associations dans leur quartier pour faire baisser la criminalité et développer la scolarisation des enfants, ils aimeraient que leur soit construit une maison - en matériaux durs et non en tôle. Au-delà de l'aspect fonctionnel, l'intérêt des habitants de cet informal settlement est également idéologique : la maison - en tant que propriété privée - imprègne l'imaginaire de la vie des Sud-Africains, le collectif étant encore aujourd'hui assez mal perçu car associé à l'insalubrité et la promiscuité. Cela démontre aussi que les habitants de « slums » se sont suffisamment appropriés leur lieu de résidence pour en faire un lieu de projet de vie : si je ne peux m'avancer en généralisant le propos à tous les informal settlement de Cape Town, les habitants rencontrés de Monwabisi Park aiment leur quartier et s'ils déplorent certains aspects de la vie quotidienne (accès à l'eau potable limité, habitations vulnérables aux aléas météorologiques et criminalité), la proximité de la plage, les liens sociaux tissés entre voisins et les lieux fréquentés aux alentours (notamment Harare Square) font de Monwabisi Park un lieu propice - certes par défaut - à un projet de vie : « *J'habite ici depuis 8 ans, et si tout n'est pas parfait, j'ai construit une partie de ma vie ici avec mes 3 enfants et mon mari.* » Femme de 42 ans de Monwabisi Park. Cette habitante de Monwabisi Park précise tout de même que si elle en avait les moyens, elle préférerait vivre ailleurs, ou plus précisément dans de meilleures conditions. Ce n'est pas tant la localisation du quartier qui pose problème, mais l'environnement social et urbain incertain (chômage, insécurité, habitations précaires).

Malgré de nombreux efforts consentis par la municipalité de Cape Town, en partenariat avec des ONG et les communautés locales, ceux ci demeurent encore largement insuffisants face à la détresse des milliers d'habitants des *informal settlements*.



Fig.18. Carte des principaux *informal settlements* de Cape Town, en majorité situés dans les townships ou leur périphérie. Auteur : Ndifuna Ukwazi.



Fig.19. Exemple de toilettes (près d'un point d'eau au premier plan) installées par la municipalité de Cape Town à Monwabisi Park.

## II-C.2 : Succès et échecs des politiques d'*urban upgrading*<sup>116</sup> dans les *informal settlement* du Cap

Dans les chapitre précédents, j'ai présenté les townships et les *informal settlement* de Cape Town, espaces urbains marginalisés où vivent des populations noires aux faibles ressources dans des conditions vie précaires. Répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain de Cape Town, ils symbolisent l'échec de la nouvelle Afrique du Sud a intégré les populations fragilisées par l'apartheid dans le système urbain. Pourtant, la municipalité de Cape Town semble consciente de l'urgence du manque de logements qui frappe la ville. Des toilettes, des points d'eaux installés et des crèches ont été installées dans (certains) *informal settlement*, des écoles et des services urbains (cliniques, commerces) ont été implantés dans les townships. Si le résultat demeure encore insuffisant, la municipalité semble s'être emparée de la question de la pauvreté dans ses quartiers, alors même que Cape Town apparaît historiquement comme l'une des villes sud-africaines les moins enthousiastes à assurer la réhabilitation des *informal settlement* de la ville (Huchzermeyer, 2004). Dans cette perspective, la ville de Cape Town a ainsi lancé le programme *Dignified Places* (littéralement, lieux dignes) dans les townships de la municipalité.

Initié en 1999 suite à la fusion des municipalités de l'agglomération de Cape Town en une, le programme fut pensé par le professeur David Demar, urbaniste et chercheur à l'Université du Cap, comme un projet d'amélioration des conditions de vie des habitants des townships et leur meilleure intégration dans le système urbain par une approche mêlant urbanisme et design urbain.

Des grands principes furent ainsi édictés (Southworth, 2003) :

- *Equity and strategic location* : trouver l'équilibre entre l'installation humaine et l'écologie en respectant les dynamiques sociales et spatiales des espaces urbains. Favoriser l'accès équitable aux ressources et aux opportunités urbaines.
- *Minimalism- freedom & flexibility* : promouvoir la liberté de vivre ou pratiquer un espace dans le respect d'un corps de règles pré-établies pour garantir un certain ordre. Ces mesures s'ancrent dans une approche de design urbain minimaliste, plutôt que le contrôle des espaces et des modes de vie urbains.

---

<sup>116</sup> Terme utilisé pour désigner la réhabilitation et la formalisation de quartiers informels.

- *Place making* : développer la mixité, la diversité et l'intensité des services urbains.
- *Intégration* : renforcer l'intégration des communautés dans le système urbain
- *Generation- activity, catalysis and incrementalism* : promouvoir l'identité communautaire et les interactions sociales entre les habitants d'un même quartier.

Afin d'atteindre ces objectifs, la création d'espaces publics de qualité est choisi comme angle d'approche. Le choix est pertinent dans le sens où Cape Town n'a pas été bâtie comme une ville propice à des espaces publics de qualité. Les places publiques, les parcs urbains et les aires de jeux ne sont pas légions à Cape Town, encore moins dans les townships. On observe ainsi de nombreux espaces « vides », non aménagés, où les enfants jouent au football dans le sable ou sur une bande de terre près de l'autoroute. Les marchés ouverts, les parvis de bâtiments publics ou encore les stations de trains sont souvent dégradées et peu propices à l'utilisation de l'espace pour les activités humaines<sup>117</sup> (Boshoff, Southworth ; 2003). Le programme Dignified places se veut donc le porteur d'un projet de réhabilitation et de création d'espaces publics, comme vecteurs d'activités humaines et de sociabilités. Toutefois la construction d'espaces publics n'est pas pensée comme une finalité, mais comme un élément ancré dans un système urbain plus large, reliant la ville et les communautés par des voies routières ou piétonnes sûres, pour favoriser la mobilité et les échanges. L'espace public est également vu comme un lieu d'opportunités économiques et de rassemblement pour des événements communautaires.

Entre 1999 et 2003 différents projets - émanant du programme Dignified Places - sont ainsi mis en place dans différents townships de Cape Town (Philippi, Gugulethu, Manenberg, Langa). Les résultats sont encourageants : les différentes communautés concernées par le programme se sont ainsi appropriés les espaces publics construits, et dans certains cas participent à leur maintenance volontairement. Les communautés ont également montré un certain intérêt envers l'évolution des projets et à la participation dans leur élaboration. Les interventions sur les espaces publics ont également eu un impact plus large sur le développement urbain des quartiers concernés. A Manenberg par exemple, la réhabilitation d'espaces publics a inspiré la rénovation de logements sociaux préexistants. Le programme a également démontré que les communautés et les autorités locales pouvaient coopérer.

Le programme Dignified Places est un succès, qu'il convient tout de même de nuancer. En effet, si les résultats sur les communautés sont effectifs, l'effet plus large sur l'échelle

---

<sup>117</sup> Ce qui n'empêche pas l'installation de petits vendeurs de fruits et légumes aux abords des gares.

métropolitaine reste faible. Le nombre de projets achevés, relativement réduit, ne permet pas à ce jour d'observer des impacts sur le système urbain dans son ensemble. On observe également une tendance toujours assez forte dans les projets à privilégier l'intérêt individuel plutôt que collectif : les investissements publics ont tendance à financer des infrastructures aux bénéfices individuels plutôt que communautaires (City of Cape Town, 2002). Enfin, le programme ne concerne que les espaces dits « formels » des townships : les *informal settlement* ne sont ainsi pas intégrés dans Dignified Places. Toutefois, la municipalité de Cape Town s'est engagé dans un processus - balbutiant - d'amélioration des conditions de vie des *informal settlement* par la réhabilitation (comprendre formalisation) de certains quartiers. Cette posture tranche étonnamment avec celle adoptée jusque dans les années 2000, marquée par les nombreuses évictions de camps de squatters, méthode qui s'avère être - en dehors de l'aspect moral, totalement inefficace dans la réduction de la pauvreté et de l'habitat précaire. Les premières expérimentations de réhabilitation des *informal settlements* d'Afrique du Sud ont lieu à partir de 2004, avec la politique du *Breaking New Ground* (BNG). Le programme vise à augmenter la production de logements, notamment pour les plus démunis, en faisant du secteur constructif un levier de développement économique et social, tout en promouvant la baisse de la criminalité et l'amélioration des conditions de vie dans les espaces urbains précaires (Tissington, 2011). Le logement était alors vu comme le catalyseur miracle pour impulser le développement économique, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et le soutien à la cohésion sociale. Mais les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances, et certains sont même à l'origine d'une dégradation des conditions de vie. C'est le cas de Freedom Park, *informal settlement* de Mitchell's Plain à Cape Town, depuis formalisé entre 2007 et 2009. Etabli en 1998 suite à la construction de *shacks* sur un terrain vacant, Freedom Park concentrait pauvreté, services urbains limités, insécurité alimentaire et problèmes d'insécurité (King's College London & UCT research project, 2014). Le quartier fut par la suite réhabilité et servi d'exemple pour des projets futurs de formalisation. Néanmoins, si les conditions de vie individuelles se sont améliorées, les relations sociales au sein de la communauté se sont dégradées : l'alignement de maisons nouvelle construites, sans vis-à-vis sur la rue principale, a contribué à l'augmentation de la méfiance entre les habitants. Pire, la criminalité n'a pas baissé et est à un niveau plus élevé qu'avant la formalisation (Brown-Luthango, 2015). Sans une approche globale et structurelle, la formalisation des logements informels ne résout ainsi pas les problématiques sociales (et assez peu celles économiques) des *informal settlements*. Les

autorités locales se sont aussi aperçues que la politique menée jusqu'à présent n'était pas la plus appropriée. C'est pourquoi, dès 2010, le *Department of Human Settlements* lance ainsi un programme de réhabilitation d'*informal settlements*, le *Upgrading of Informal Settlements Programme*<sup>118</sup> (UISP). Sur les 2700 *informal settlements* alors recensés, 1100 furent identifiés pour être réhabilités/formalisés (Human Settlements Annual Report, 2011/12). Dès 2011 206 d'entre eux sont réhabilités, et 335 autres sont en voie de réhabilitation en 2012. Il demeure néanmoins difficile de quantifier et qualifier les résultats du programme, car les données statistiques demeurent au niveau local et sont souvent manquantes voire inexistantes. De plus, on observe de nombreuses contradictions entre le processus légal qui - en théorie - cherche à résoudre les problématiques structurelles à l'origine du développement des *informal settlements* (exclusion sociale, chômage de masse) et certains discours politiques qui prônent des approches plus directes (voire répressives) pour se « débarrasser » des quartiers précaires (Huchzermeyer, 2011). Le manque d'implication des communautés dans les programmes par les autorités locales et de moyens logistiques constituent également un frein au bon déroulement du programme.

En définitive, un quart de la population urbaine Sud-Africaine vit jours dans des *shacks*. Malgré la mise en place de programmes de réhabilitation, le manque de moyens mis en œuvre est flagrant. L'exemple des inégalités budgétaires est particulièrement démonstratif : le budget alloué par la municipalité de Cape Town pour la mise en place de sanitaires et de points d'eau dans 204 *informal settlements* en 2015 (22 millions de rands, soit 1,45 millions d'euros) est de presque cinq fois inférieur au budget alloué la même année à la construction d'un parking à étages pour la Direction des Finances de la municipalité (Ndifuna Ukwazi, 2017). De plus, les quelques projets de réhabilitation sont bien souvent peu réussis et se contentent de reloger des habitants de *shacks* dans des maisons mal isolées, qui s'insèrent difficilement dans le système urbain (Ziblim, 2013).

Répartis sur l'ensemble de la ville, les *informal settlement* du Cap demeurent ainsi des espaces marginalisés, ségrégués et non intégrés dans l'ensemble urbain métropolitain.

---

<sup>118</sup> Le programme est en premier lieu une initiative de l'ONU dans différents pays du monde.

## II-C.3 : Les *informal settlements*, nouveaux creusets de la ségrégation ?

L'apartheid se basait avant tout sur la ségrégation, et cette idéologie sont nés les townships. La Constitution de 1993, suivie de l'actuelle version de 1996, ont enterré les lois racistes du régime et posé les pierres d'une nouvelle Afrique du Sud (en théorie) déracialisée. On aurait toutefois tort de croire que la fin de l'apartheid signifie la fin de la ségrégation raciale ou son évolution en ségrégation sociale : la ségrégation sociale persiste en Afrique du Sud et recoupe des critères raciaux (Gervais-Lambony, 2017). L'exemple de la violence et de sa représentation synthétise d'ailleurs cette ségrégation.

Lorsqu'on parle de l'Afrique du Sud, la question de la violence et de la criminalité est systématiquement évoquée. Difficile de dénier le fait qu'il s'agit d'un principaux fléaux du pays, aux côtés du VIH et du chômage de masse. Depuis 1997, il est vrai que la criminalité a augmenté de manière significative (meurtres et viols surtout) (Schönteich, Louw; 2001). S'il n'y a pas d'explication claire et précise à ce phénomène, certains faits peuvent éclairer nos interrogations.

Premièrement la criminalité ne concerne pas uniformément l'Afrique du Sud : les grands centres urbains (Johannesburg, Pretoria, Cape Town et Durban) sont les plus concernés et au sein de ces agglomérations, ce sont les quartiers les plus démunis - soit les townships - qui sont les plus touchés (StatsSA, 2016). D'un point de vue sociologique, les personnes les plus affectées ne sont pas les populations blanches, mais bien les populations noires (et coloured) dans leurs propres quartiers (Gervais-Lambony, 2017). Toutefois, la violence n'est pas un phénomène récent. Les journaux des années 1920 et 1930 faisaient déjà état de chiffres élevés de criminalité et le régime de l'apartheid n'était pas en reste : violences policières, humiliations, tortures. La violence est donc un phénomène ancien et contrairement à une croyance populaire persistante, elle n'est pas apparue suite à la démocratisation du pays : c'est l'héritage d'une violence normalisée par l'apartheid, renforcé par la circulation massive d'armes à feu, une méfiance vis à vis de la police, un système judiciaire peu performant et des inégalités sociales et raciales considérables (Clarke, 2015). Ce qui diffère, c'est le rayon d'impact socio-géographique : la violence<sup>119</sup> n'est plus réservée à la ville noire, les quartiers blancs sont aussi concernés (dans des proportions bien inférieures ceci dit). En résulte une sécurisation des

---

<sup>119</sup> La violence est d'ailleurs plus domestique que criminelle.

espaces urbains et une véritable peur obsessionnelle de la violence et des criminels : il n'y a qu'à voir les Unes des journaux faisant quotidiennement état de cambriolages, vols, viols ou meurtres détaillés de manière morbide<sup>120</sup>. Toutefois, si je ne remets pas en cause l'existence de cette violence, qui affecte de nombreux Sud-Africains (en particulier les femmes), il faut mettre en évidence la part fantasmée de cette violence. Car en Afrique du Sud, l'inconscient populaire voit le criminel comme pauvre et habitant d'un township : en bref, le criminel est noir<sup>121</sup> (voir fig. 20).

Les townships sont en effet confrontés à des taux de criminalité très élevés. Il faut dire qu'ils ont été pensés pour « accueillir » les exclus de la ville et de la société. Leurs noms - aujourd'hui appropriés par leurs habitants - reflètent d'ailleurs souvent l'hypocrisie et le mépris de l'apartheid : Soweto pour SOuth WEst TOWnships<sup>122</sup>, Khayelitsha signifiant en isiXhosa *Nouvelle maison*, Gugulethu - *Notre fierté* ou encore Nyanga - *Lune*. Les noms des rues sont aussi significatives du mépris de l'apartheid (dans certains cas il n'y en a tout simplement pas) : à Mitchell's Plain, on trouve la rue Scrabble, la rue Monopoly ou encore la rue Arabica (Houssay-Holzschuch, 2013). La description des quartiers est également étonnante. Les pages wikipédia relatives à chaque township ont ainsi souvent tendance à réduire les caractéristiques des quartiers à la violence et la pauvreté : « *Gugulethu est un quartier très difficile qui souffre de pauvreté, de criminalité et de chômage* », « *Nyanga est un quartier très difficile qui souffre de pauvreté et de chômage. C'est aussi le quartier le plus dangereux d'Afrique du Sud en termes de criminalité et de délinquance ce qui lui a valu, dans les années 2010, le surnom de capitale du meurtre en Afrique du Sud avec notamment 262 meurtres comptabilisés pour la seule année 20123. C'est aussi un quartier très impacté par le virus du Sida* ». Ces portraits de townships sont souvent ancrés dans l'inconscient des *capetonians*, alimentés par les histoires morbides d'enfants violés ou de corps brûlés au milieu des rues. Les townships sont certes touchés par la violence, mais ils doivent pas être réduits à des zones de non-droit : lieux de luttes pendant l'apartheid (et encore aujourd'hui avec le chômage notamment) ce sont aujourd'hui des lieux de vie pour des millions de Sud-Africains. Les townships ont d'ailleurs bien évolués depuis la fin du

---

<sup>120</sup> *Ibid*

<sup>121</sup> Lors de mon séjour à Cape Town, j'ai souvent observé des personnes verrouiller les portes de voiture lorsqu'ils apercevaient une personne noire s'approcher du véhicule, souvent par réflexe anti-vol.

<sup>122</sup> En 1958 un concours fut lancé par la municipalité de Johannesburg pour nommer ce qui sera le futur Soweto. Parmi les propositions refusées, je retiendrai *Khethollo* (ségrégation en zoulou) et *Thinavhuyo* (nous n'avons nulle part où aller), (Guillaume, 2001).

régime suprémaciste, et s'ils demeurent marginalisés et stigmatisés à différents niveaux, on constate à la fois une amélioration des conditions de vie dans ces derniers et une « meilleure » (à défaut d'une bonne) image dans l'imaginaire collectif. L'esprit communautaire, les événements culturels et les restaurants (à l'image de Mzoli's à Gugulethu, devenu un véritable spot touristique du township) participent à ce léger changement de représentation, même si on peut dénoter une tendance au « *Poor-area/Slum tourism* » et la persistance de propos stéréotypés - pour ne pas dire racistes<sup>123</sup>.

Mais l'espace ségrégué n'a pas disparu : ce sont les *informal settlements*, qui se sont développés de manière exponentielle en marge des townships, qui sont devenus les espaces urbains les plus marginalisés, et les plus ségrégués. Sans être institutionnalisés comme pendant l'apartheid, les schémas de ségrégation sociale, raciale, résidentielle et relationnelle sont reproduits dans les *informal settlements*, espaces urbains marginaux. Ces espaces, que l'on appellerait en France bidonvilles, concentrent dans les croyances populaire violence, extrême pauvreté et illettrisme, comme si leurs habitants n'étaient que des marginaux errants à travers des maisons en tôle. Ces représentations sont aussi ancrées dans le milieu académique, inconsciemment : on peut ainsi lire dans le rapport *Unintended Consequences* de l'*African Centre for Cities* (ACC) que Monwabisi Park, quartier informel de Khayelitsha est « *A well-known crime hotspot in its own right* », et voir de nombreuses photos dé-saturisées de quartiers informels de Cape Town, donnant ainsi l'impression d'un tableau de désespoir. Ce n'est pas tant le contenu qui est à remettre en question, mais la manière dont les résultats de recherche sont présentés : les *informal settlement*, tout comme les quartiers formels des townships, ne sont pas que des espaces ultra-violents déshérités et ne forment pas un ensemble homogène. Leurs caractéristiques varient de l'un à l'autre, dépendant de leur ancienneté et de leur statut vis à vis de la municipalité<sup>124</sup>.

Depuis la fin de l'apartheid, le pays n'est pas passé d'une ségrégation raciale à une ségrégation sociale, mais d'une ségrégation raciale à une ségrégation raciale et sociale. Regroupant les populations les plus marginalisés des espaces urbains, les *informal settlements* synthétisent ainsi les échecs des politiques post-apartheid à bâtir une ville inclusive et déségréguée. Faisant suite aux townships, ce sont devenus les nouveaux espaces de ségrégation. Je fais alors la démonstration qu'il ne s'agit pas d'essayer d'esthétiser ces quartiers,

---

<sup>123</sup> Lorsque j'étais à Gugulethu, j'ai pu entendre dire qu'un restaurant était sûr car aussi fréquenté par des Blancs.

<sup>124</sup> Voir Chapitre II-C1

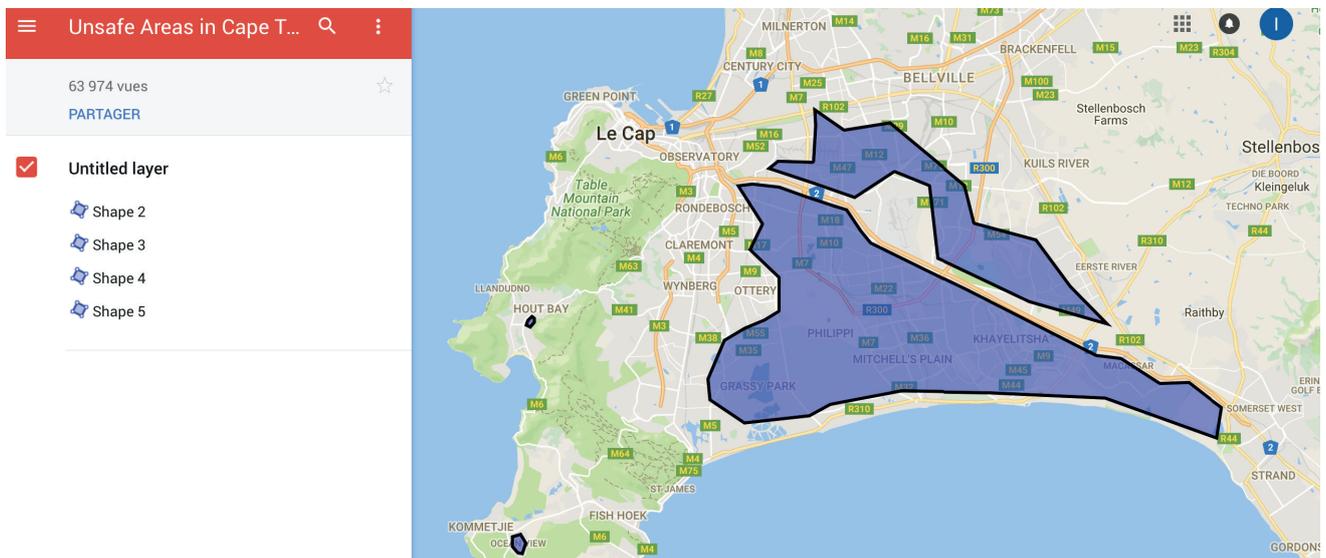


Fig.20. Exemple de carte stigmatisante, qui désigne les townships (et les *informal settlements*) sous le nom de “unsafe areas”. Source : Google my maps. Auteur Anonyme



Fig.21. Scènes de vie à Monwabisi Park (de haut en bas, dans le sens horaire) : Un homme marche dans une des principales rues de Monwabisi Park | Un groupe d'enfants joue autour d'un point d'eau | Une résidente lave son linge à la main devant sa maison | Une petite boutique parmi les quelques unes qui ont vu le jour à Monwabisi Park. Auteur : I.M'boup



“

For you in the West to hear the phrase ‘All men are created equal’ is to draw a yawn. For us, it’s a miracle. We’re starting out at rock bottom, man. But South Africa does have soul.

Athol Fugard

”

III- STRATÉGIES D’ACTION ET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN DES ONG DANS LES INFORMAL SETTLEMENTS

## IIIA- ONG et participation citoyenne à Cape Town

### III-A.1 Les ONG en Afrique du Sud, un cas à part ?

Les Organisations non gouvernementales sont des organismes publics qui ne relèvent pas d'institutions étatiques ou supra-étatiques, qui peuvent exercer leur action au niveau local (une ville, un pays) ou international. Apparues dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, leur nombre n'a cessé d'augmenter depuis. Pour les ONG internationales<sup>125</sup> seulement, on est passé de 1000 à la fin des années 1940, à pas moins de 60 000 en dans les années 2000. Le phénomène est encore plus saisissant avec le nombre total d'ONG, estimé à plus de 10 millions dans le monde (FIP-IFP, 2016). Leurs domaines d'actions varient de la défense environnementale, en passant par l'aide sociale, la santé publique, l'éducation, l'humanitaire ou encore l'aide au développement. Les ONG ne constituent qu'une part (certes importante) des organismes à but non lucratif, aux côtés des associations, des fondations, et des organisations à but non lucratif <sup>126</sup>. Ceux-ci occupent une place importante dans le paysage sud-africain, avec pas moins de 120 000 organisations à but non lucratif (Stats SA, 2014). Celles-ci se répartissent en différentes catégories :

- Culture et loisirs
- Education
- Santé
- Action sociale
- Environnement
- Développement et logement
- Droit et politique
- Philanthropie et placement de volontaires
- Organisations internationales
- Religion
- Economie, associations et unions professionnelles

---

<sup>125</sup> Dont les quartiers généraux sont généralement situés dans les grandes villes occidentales. Paris, Genève et New-York comptent parmi les villes comprenant le plus sièges d'ONG internationales.

<sup>126</sup> Les organisations à but non lucratif, tout comme les fondations, peuvent disposer d'un capital qu'elles doivent sans cesse réinvestir pour éviter tout profit.

On peut noter que les organisations sociales représentent la part la plus importante (près de 40%), suivies des organismes spécialisées dans le développement et l'habitat (20%). Les organisations non gouvernementales sud-africaines se sont développées pendant l'apartheid, luttant en premier lieu pour l'abolition du régime ségrégationniste et la création d'un Etat démocratique déracialisé. Après l'arrivée du pouvoir de l'ANC dans les années 1990, ces organisations ont connu de profonds changements, notamment celles liées aux populations démunies dans une nouvelle Afrique du Sud néolibérale. En effet, l'ANC a dû passer d'un mouvement de libération militant à un parti politique à la tête d'un pays de 40 millions d'habitants (en 1995), ancré dans une économie mondialisée. La première mission fut alors de « pacifier » les townships, rendus ingouvernables pendant l'apartheid. La transition fut aussi brutale pour les ONG et les mouvements sociaux, passant d'un climat quasi-révolutionnaire pendant des décennies de régime autoritaire à une société de droit commun. Devant l'immense défi qui lui incombait de relever, il n'est alors pas surprenant que l'Etat post-apartheid vit les ONG, associations et mouvements sociaux comme des acteurs privilégiés pour accompagner la transition. Aux balbutiements de la démocratie sud-africaine, on a donc pu observer de nombreux organismes non lucratifs locaux être impliqués dans la construction de logements, l'approvisionnement en eau/électricité, le développement social et les services de santé. Mais ce qui devait être un accompagnement temporaire a progressivement basculé vers un état permanent : le nombre d'ONG a augmenté de 25% en seulement 4 ans (de 2010 à 2014, StatsSA 2014), en particulier dans le domaine du développement et de l'action sociale. Cette croissance est à mettre en perspective avec l'augmentation d'habitat informel et de la précarité, ainsi que le creusement des inégalités. Le résultat est à double-tranchant : d'un côté on dénombre une augmentation de l'engagement citoyen dans les domaines de la solidarité et du développement (ce qui dans les faits compense l'action avérée mais insuffisante du gouvernement pour réduire la pauvreté), mais la surabondance d'organisations n'est pas sans conséquences. Premièrement, le nombre élevé d'ONG/associations - notamment dans les townships - peut avoir un impact négatif sur la qualité de l'engagement des citoyens (notamment les plus démunis), qui sont tentés de s'affilier à plusieurs organisations sans jamais complètement s'engager, pour augmenter le nombre d'opportunités d'emplois ou de revenus (Robins, 2008).

Deuxièmement, la distribution géographique des organismes à but non lucratif est souvent déséquilibrée : certains quartiers sont tellement choisis comme terrain d'action par des ONG/associations, que les communautés ont le choix de qui choisir pour développer un projet, à la manière d'un supermarché d'organisations. Lors d'un entretien avec un résident de Lotus Park à Gugulethu, j'ai rencontré un homme d'une quarantaine d'années qui était impliqué - du moins inscrit - dans pas moins de 10 organisations à but non lucratif, même si dans les fait il ne travaillait régulièrement qu'avec une. L'abondance d'organisations dans un même lieu n'impacte donc pas nécessairement positivement la communauté ou le quartier dans lesquelles elles s'inscrivent, et le juste milieu entre une politique urbaine menée par une forte volonté politique et un accompagnement/participation citoyenne demeure la clé du développement des quartiers les plus démunis de Cape Town.

### III-A.2 ONG et volontariat : dérives du « volontourisme » des organisations à but non lucratif

Dans le chapitre précédent, j'ai présenté les organisations à but non lucratif (ONG, associations) en Afrique du Sud et leur évolution d'organismes militant pendant l'apartheid à des acteurs centraux dans le développement et l'aide sociale des populations les plus démunies. Relativement nombreuses (plus de 200 organisations à Cape Town recensées, et encore dans des listes incomplètes, Charity SA, 2017), elles sont aussi diverses dans leur actions et leur mode de fonctionnement. Si certaines sont ancrées au sein des communautés et travaillent avec des citoyens locaux sur des projets de longue durée, on observe également de nombreux organismes dont les pratiques sont discutables.

C'est le cas de nombreuses organisations basées sur le « volontariat », ou celles chargées de placement de volontaires, dont les modes de fonctionnement tendent vers le « volontourisme ». En effet, de plus en plus de personnes - en particulier occidentales - décident de prendre de leur temps (parfois en guise de vacances) pour s'engager dans une ONG ou une association à l'étranger, pour accomplir une mission de solidarité, de développement et surtout d'humanitaire. Si l'engagement et l'aide de ces personnes peut être apprécié, les dérives qui y sont liées sont très nombreuses. Premièrement, cette pratique est souvent l'objet de tour-opérateurs, déguisées sous la forme d'organisations à but non lucratif, qui organisent de véritables séjours ou « circuits » humanitaires (Rousseau, 2016). Pour les jeunes volontaires - souvent Blancs et occidentaux - il s'agit d'aider les populations les plus démunies à travers le monde, tout en pouvant expérimenter « l'authenticité » des pays visités : au programme distribution de nourriture, d'eau et de fournitures scolaires, journée dans un orphelinat, le tout accompagnés de photos poignantes mettant en scène les jeunes volontaires aidant les démunis. Le pauvre ou le réfugié fait partie du décor, c'est un objet exotique dont la misère ne peut être compensée que par l'intervention de ces volontaires, motivés et ravis de pouvoir aider. De véritables agences de voyage humanitaire se sont ainsi mises en place, à l'image de Project Abroad (basée à Londres, elle est la plus connue) qui propose pour la modique somme de 2000 € (sans compter le billet d'avion) de soigner les lépreux au Ghana ou d'aider les réfugiés en Italie. Si l'intention est louable, les moyens mis en œuvre, l'amateurisme et surtout les

stéréotypes qui voyagent avec les volontaires ternissent le bien-fondé de ces ONG « humanitaire », et des organisations à but non lucratif sérieuses dans leur ensemble.

L'Afrique du Sud n'est pas épargnée par ce phénomène et de nombreuses organisations ont recouru à ce genre de pratiques, notamment à Cape Town. Outre le prix exorbitant de ces séjours, on s'étonnera de lire sur différentes sites d'organisations le terme « humanitaire » associé à l'Afrique du Sud. Le terme « humanitaire » définit une aide d'urgence et ponctuelle, mise en place dans des situations d'urgences suite à une catastrophe naturelle ou une crise exceptionnelle (un conflit par exemple). Utiliser ce vocable pour l'Afrique du Sud, pays stable classé dans les nouveaux pays industrialisés (NPI) me paraît ainsi inapproprié : certes le pays concentre de fortes inégalités et une proportion importante de populations démunies, mais il dispose d'institutions étatiques et de structures d'aide sociale pour assurer (en théorie) le développement de sa population. Mais la pratique ne semble pas déranger les autorités publiques sud-africaines, au vu du nombre de volontaires qui viennent chaque année effectuer une mission « humanitaire » en Afrique du Sud : car ces jeunes sont aussi des touristes, qui viennent expérimenter les safaris et Table Mountain. Leurs témoignages révèlent leur naïveté, leurs stéréotypes :

- *« J'ai pu aller sur la table mountain, nager avec les phoques à Seals Island, être dans une cage avec les requins à Gamsai, faire un safari d'une journée à Flairy Glen, visiter Robben Island et la prison de Nelson Mandela, le musée District six museum, le quartier musulman Bo-Kaap, voir les pingouins à Simons Towns ainsi que toute la visite du Centre ville du Cap. Je voulais partir pour découvrir une nouvelle culture, apprendre à me débrouiller toute seul et pouvoir apporter un peu de soutien aux personnes dans le besoin. La période de bénévolat s'est bien passée, les enfants sont très accueillants ! Cette expérience va me servir dans l'avenir, tout d'abord pour l'anglais, car j'ai pu améliorer la langue, puis c'était une aventure humaine incroyable qui ouvre l'esprit. On relativise plus facilement sur les choses de la vie une fois réalisé cette expérience. La mission était juste pas assez plongé dans l'humanitaire à mon goût. »*

- *« Visite des Township: la bière que vous y goûterez ne tue pas, bien que peu ragoutante. Préparez-vous à une visite déroutante, des fois gênante et inquiétante, mais la guide qui sera issue de cet endroit saura sécuriser votre visite. Là-bas et pour commencer, j'ai rencontré une population, un pays où le racisme est très présent, et cela partout: Seule 8% de la population est blanche, il ne fut donc pas rare pour moi de me trouver être la seule blanche dans un lieu où les personnes noires ne nous regardent pas forcément avec gentillesse. »*

- « *J'ai rejoint un programme de langue et bénévolat social en Afrique du Sud pendant 9 semaines. Ma période de bénévolat était elle aussi, super; j'ai tissé une très bonne relation avec les autres volontaires, avec les professeurs et les enfants. J'ai fait beaucoup de rencontres locales avec qui j'ai passé énormément de temps, fait des soirées dans des appartements (barbecue), dans des bars, dans des boîtes de nuits. »*
- « *Prochaine étape, les bidonvilles. Et bien sûr, le choc devant les conditions de vie des habitants de ces quartiers où les plus pauvres ont bâti des maisons de fortune pour se loger: tôles ondulées, absence d'eau courante ou d'électricité...mais une entraide et une solidarité incroyable! Tout le monde se connaît, partage, s'entraide. Et tente tant bien que mal de s'en sortir. Une vraie leçon de vie, et surtout la découverte de cultures et de modes de vie à l'opposé de nos modèles [...] sans parler d'une ambiance ultra internationale avec des voyageurs de tous les horizons: Australiens, Suédois, Belges, Américains...toutes les nationalités sont présentes pour travailler ensemble et partager des moments de fête et de détente. »*

A travers ces témoignages, on observe bien l'amateurisme des volontaires, et les stéréotypes véhiculés : enthousiastes, ils se sentent investis d'une « mission sacrée » d'aider les pauvres (et quand ils sont noirs, c'est encore mieux). Le discours est également teinté d'un certain égocentrisme : aider les plus démunis, c'est surtout s'aider soi-même afin de découvrir ce qu'est la « vraie vie », tout en gardant une posture privilégiée : autant profiter de faire du tourisme entre deux visites de bidonvilles (voir fig. 22). Ces jeunes sont aussi souvent enfermés dans l'entre-soi. Ils rencontrent et sortent avec d'autres volontaires, eux aussi occidentaux, et souvent aussi Blancs : car le volontourisme demeure racialisé - pour ne pas dire ségrégué. Cela ne veut pas dire que les Blancs n'auraient pas le droit de participer à des missions/stages de solidarité sous prétexte de leur couleur de peau : il s'agit de questionner la racialisation sociale (et donc comprendre les Blancs comme un groupe social et culturel, non comme un ensemble pigmentaire) qui s'opère dans de nombreuses ONG et organisations à but non lucratif en Afrique du Sud. Fort heureusement, toutes les organisations à but non lucratif de Cape Town ne sont pas portées sur le volontourisme et ses dérives, et une majorité d'entre elles joue un rôle essentiel dans le soutien aux populations les plus démunies des townships et des *informal settlements*.

Fig.22. Exemples de photos “mise en scène” utilisée par certaines organisations pour illustrer le “volontourisme”. Auteurs : Freepackers et Globalongs

### Bénévolat humanitaire en Afrique du sud

Accueil > Bénévolat > Bénévolat humanitaire en Afrique du sud

Voyager autrement en Afrique du Sud change la vie !



[Voir les détails](#)

**Participer à un programme humanitaire en Afrique du Sud vous fera découvrir une diversité culturelle et ethnique unique au monde.**

Rencontrez les habitants branchés des quartiers modernes ou les Zoulous ou Xhosas dans leurs habits traditionnels - l'Afrique du Sud vous accueille et vous invite à découvrir tout un monde dans un pays.

Pendant votre voyage humanitaire, partez à la rencontre des "Big 5" ou participez à [un safari-camping!](#)

**[Pour voir notre album photo de l'Afrique du Sud, cliquez ici](#)**

**[Globalong en vidéos !](#)**

**[Découvrez quelques témoignages ici !](#)**



### III-A.3 Portrait de VPUU, organisation engagée dans les informel settlements de Cape Town

VPUU, pour *Violence Prevention through Urban Upgrading*, est une OBNC<sup>127</sup> (Organisation à but non lucratif, en anglais *Non Profit Company* - NPC) sud-africaine, basée à Cape Town, dont l'objectif est de promouvoir la sécurité et l'intégration des habitants de quartiers défavorisés de Cape Town et de villes proches (Paarl et Villiersdorp), participer à l'amélioration des conditions de vie et affirmer les droits civiques, par des projets de développement urbains et des interventions socio-économiques. Les jeunes - notamment les enfants de moins de 8 ans - sont particulièrement visés par les différents programmes de VPUU, afin de développer la scolarisation dans les quartiers les plus défavorisés et « prévenir » les problématiques sociales (violence juvénile, marginalisation) et de développement de l'enfant. Si elle n'est pas aussi militante pour le Droit à la Ville (du moins revendiquée) que d'autres ONG ou mouvements sociaux de Cape Town (et il vaut mieux, au regard de son partenariat financier avec la municipalité), VPUU demeure engagée<sup>128</sup> dans la reconnaissance des *informal settlements* comme des espaces urbains à part entière, où les populations certes démunies, sont des citoyens dont les conditions de vie doivent être améliorées.

Les prémices de l'organisation remontent à 2001, avec la réalisation d'une étude de faisabilité, menée afin d'identifier les partenaires possibles pour un programme de développement en Afrique du Sud, dans le cadre de la coopération entre ce pays et l'Allemagne. En 2002, la ville de Cape Town est choisie pour accueillir le projet, ce qui se concrétise par la signature d'un accord entre les deux gouvernements partenaires en 2003. L'année suivante, le programme VPUU prend forme via le partenariat entre la City of Cape

---

<sup>127</sup> Dans les faits, VPUU a un fonctionnement très similaire à une ONG. Il s'agit simplement d'une différence de statut - liée au fait que l'organisation est composée de deux sous-ensembles : les salariés entièrement liés à VPUU et les salariés liés à Sun Development, société privée d'architecture fondée par le directeur de VPUU. Les deux ensembles ont ainsi fusionné pour former VPUU NPC, une organisation à but non lucratif. Afin de simplifier la compréhension du lecteur, j'utiliserai le terme ONG pour désigner VPUU dans ce chapitre.

<sup>128</sup> Le slogan de l'ONG est d'ailleurs #Get involved (en français, Engage-toi), et l'organisation est active sur les réseaux sociaux, notamment pour diffuser les événements organisés et différents documents de type pamphlet.

Town<sup>129</sup>, la KfW<sup>130</sup> et la communauté de Khayelitsha, qui débute officiellement en septembre 2005. Suite à sa création, le programme<sup>131</sup> évolue selon plusieurs phases :

- Phase 1 (2005-2007) : Cette première phase établit les modalités institutionnelles du programme. Les acteurs impliqués, notamment la City of Cape Town, débutent un travail de réflexion sur la localisation du programme (rayon d'action) dans l'agglomération et la méthodologie à adopter. Une série de réunions participatives sont établies avec la communauté de Khayelitsha, afin d'impliquer au mieux les habitants au cœur du projet. Une fois une première sélection de quartiers, plusieurs enquêtes de terrain (démographique, socio-économique) sont réalisées. Les quartiers choisis sont Kuyasa, Harare et Site C, tous situés à Khayelitsha.
- Phase 2 (2007-2010) : La deuxième phase se concentre sur l'implémentation du programme à Khayelitsha, avec la construction d'une librairie à Kuyasa et l'aménagement de la place centrale d'Harare, *Harare Square*.
- Phase 3 (2010 - 2017) : La troisième phase poursuit le développement des projets initiés à Khayelitsha, qui entrent dans une étape d'évaluation en collaboration avec les résidents des quartiers concernés. VPUU lance également une série de programmes similaires dans deux *informal settlements* : Lotus Park à Gugulethu/Nyanga, et Monwabisi Park à Khayelitsha.
- Phase 4 (2017 - 2018) : Cette quatrième phase fait office de transition : les projets implantés dans les *informal settlements* sont évalués, tandis que d'autres projets sont initiés à Paarl et Villiersdorp. C'est phase est également synonyme de bilan pour VPUU, sur ce qui a été fait et sur ce qui doit être fait, avec une série de temps de réunion focalisée sur une réflexion des objectifs et de la méthodologie à adopter pour le développement futur de l'ONG.

L'ONG regroupe désormais pas moins de 76 salariés - et près du double de volontaires issus des townships et *informal settlements* dans lesquels VPUU agit - répartis dans plusieurs quartiers de Cape Town :

---

<sup>129</sup> Dans le chapitre II-C1, j'avais présenté les *informal settlements* de Cape Town et leur différents statuts. VPUU ne travaille que dans ceux retenus par la municipalité pour être réhabilités, ce qui explique pourquoi VPUU ne mène aucune action liée à la construction de logements, qui nécessite l'accord de la City of Cape Town.

<sup>130</sup> La KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau, Établissement de crédit pour la reconstruction) est une banque allemande, détenue à 80% par l'Etat fédéral (le Ministère fédéral des Finances a notamment droit de regard sur les activités de la banque) et à 20% par les Länder. Basée à Francfort-sur-le-Main, la KfW est active dans les domaines de création et soutien d'entreprises, la financement de projet d'infrastructures et de logements, certains projets économiques (exportations) et de l'aide au développement.

<sup>131</sup> A ses débuts, VPUU n'est pas une ONG autonome mais un programme de développement.

- Les deux bureaux centraux sont situés dans le quartier d'Observatory, à proximité du centre-ville. Ils regroupent les services financiers, administratifs, les postes de direction ainsi que la majorité des équipes de VPUU (que je présenterai par la suite).
- Le bureau de Khayelitsha, situé à Harare, se concentre sur les projets menés à Khayelitsha et ses environs et sur le *community management*.
- Les bureaux de Monwabisi Park se divisent en deux parties : le *Neighborhood Centre* sert de hub pour la *Neighborhood Watch*<sup>132</sup> et les services liés aux ECD (Early Childhood Development, équivalents des crèches en France mais avec une orientation pédagogique plus poussée), tandis que le *Container Facility* (qui comprend également un ECD) est focalisé sur les démarches administratives des résidents du quartier, et le *community management*.
- Le bureau de Lotus Park est situé dans le *Neighborhood Centre* du quartier, soit l'équivalent de son homonyme à Monwabisi Park.
- Le bureau de Villiersdorp (à une centaine de kilomètres de Cape Town) gère les projets liés à l'*informal settlements* situé près du barrage de Theewaterskloof (principale source d'eau potable de Cape Town).
- Le bureau de Paarl (à une cinquantaine de kilomètres de Cape Town) qui se concentre sur les projets liés au développement de l'*informal settlement* de Paarl East.

Répartie géographiquement, VPUU est également divisée en différentes équipes de travail (*workstreams*) :

- *Situational Crime Prevention/Built Environment* : Cette équipe se compose d'architectes, urbanistes et de graphistes en charge de l'élaboration de plans, et du montage de projet urbains (espaces publics, écoles, bâtiments publics) dans les *informal settlements*.
- *Social Crime prevention* : Elle sert de soutien aux victimes de violence et organise les dispositifs de prévention. L'équipe est également responsable de la gestion des ECD déployées par VPUU dans les *informal settlements* (enseignants, inscriptions, suivi pédagogique).
- *Community participation* : Elle organise les événements majeurs, les réunions participatives avec les habitants de quartiers concernés par les projets de VPUU et définit les objectifs sur les court, moyen et long termes.

---

<sup>132</sup> Les Neighborhood Watch (NHW) ou Surveillance de voisinage, sont des comités ou associations de personnes qui sont en charge de la surveillance du quartier où elles résident, afin de prévenir notamment les agressions et les cambriolages. Actives surtout dans les pays anglo-saxons (mais aussi un peu en France, avec les « voisins vigilants »), elles sont relativement courantes en Afrique du Sud. Si elles sont appréciées par les résidents, elles sont parfois critiquées pour les risques (et cas avérés) de vigilantisme, c'est-à-dire d'auto-justice en dehors d'un cadre légal.

- *Project management* : Cette équipe se charge d'assurer la gestion globale des projets (notamment au niveau financier) et de faciliter les échanges entre les différents services, ainsi qu'assurer la communication avec les organismes partenaires.
- *Knowledge management* : Elle se focalise sur la recherche et la collection de données liées aux différents projets : enquêtes, cartographie, analyse territoriale, entretiens et méthodes de projet. Elle rédige des rapports sur les différents travaux de recherche menés et établit la base de données (économique, cartographique et sociologique) de VPUU.
- *Institutional Crime Prevention* : Ce service se concentre sur la formation des volontaires et sur l'animation de réunions de préparation et d'évaluation de projet, en collaboration avec des habitants d'*informal settlements*.
- *Executive support services* : Ce sont les fonctions administratives, financières et les ressources humaines de l'ONG.
- *CEO & directors* : La direction de VPUU, composée des 7 directeurs d'équipes et du CEO (Chief Executive Officer - Directeur général).

Ces différentes équipes travaillent en collaboration - mais avec des missions bien spécifiques, pour mener à bien les objectifs de VPUU, qui consistent à faire diminuer la violence dans les *informal settlements* et les townships de Cape Town, par le développement urbain, notamment des espaces publics, et l'éducation. L'ONG fait ainsi le pari que l'intégration des *informal settlements* dans le système urbain doit passer par l'élaboration d'une stratégie de planification urbaine, pour « pacifier » (mais sans violence) ces quartiers et dans le même temps favoriser le développement communautaire. VPUU mène ainsi divers projets, allant du soutien aux initiatives locales économiques, au développement de l'éducation scolaire dans les *informal settlements*, en passant par la formation de travailleurs locaux (voir fig. 23)- les *Placemakers* chargés de d'animer les activités communautaires au quotidien et les *Facilitators* responsables de faire le lien entre VPUU et la communauté ainsi que de mener les cours/activités des ECD. L'engagement de volontaires - et de salariés - locaux est au cœur de la stratégie de VPUU. En effet, l'ONG souhaite former des résidents d'*informal settlements* pour que ceux-ci deviennent sur le long terme majoritairement responsables du développement urbain de leurs quartiers (en dehors de l'action publique). L'objectif pour VPUU est de désengager progressivement, en transmettant les savoir-faire et les outils techniques liées au développement urbain et local aux résidents d'*informal settlements* - avec l'aspiration pour certains de ces quartiers d'une future formalisation.

VPUU cherche également à travailler de manière « déracialisée », en comptant parmi ses salariés et ses volontaires des individus issus de tous les groupes raciaux (Noirs, Blancs, Coloured, Indiens et Asiatiques). Pourtant, certains faits tendent à nuancer ce propos. Parmi mes recherches, j'ai ainsi analysé certaines caractéristiques des employés de VPUU (nationalité, groupe racial, et fonction dans l'ONG). Lors de mon stage au sein de l'ONG j'ai ainsi réalisé une enquête auprès des employés de VPUU, leur demandant (s'ils l'acceptaient) de renseigner leur nationalité, leur fonction dans l'organisation et le groupe racial auquel ils pensaient appartenir<sup>133</sup>. J'ai ensuite noté les résultats dans un tableau, pour comparer les différentes variables entre elles.

Les premiers résultats montrent que s'ils sont issus de différents pays du monde (Etats-Unis, Pays-Bas, Allemagne, France, Mozambique, Canada, Zimbabwe, Italie), les employés de VPUU sont à 80% Sud-Africains. Les salariés étrangers sont en majorité européens, et forment 13% des employés. Au niveau de la composition raciale, 50% des employés sont Noirs et 45% sont Blancs, ce qui est donc plutôt équilibré<sup>134</sup> (même si les Coloured ne représentent que 4% des employés, alors qu'ils représentent 42% de la population métropolitaine). Toutefois, si l'on observe la répartition raciale selon la fonction occupée dans l'organisation, on remarque de forts déséquilibres. Sur les 10 *workstreams*<sup>135</sup> :

- 4 sont à majorité composées de Blancs (dont une à 100%).
- 3 sont à majorité Noires.
- 3 sont équilibrées entre Blancs et Noirs.

Si l'on regarde uniquement la répartition numérique, la composition raciale de VPUU est ainsi relativement équilibrée. Toutefois, si l'on prend en compte le type de *workstream*, on observe un certain déséquilibre dans les fonctions :

---

<sup>133</sup> La question de la race, en tant que groupe social, demeure taboue en France, mais l'est beaucoup moins dans les pays anglo-saxons. En Afrique du Sud, la question est souvent liée à la classification (raciste) de l'apartheid mais les sud-africains ne sont pas gênés lorsqu'il s'agit d'utiliser cette terminologie, et s'identifient souvent à un groupe racial. Je ne pouvais pas me permettre de pré-supposer du groupe racial auxquels les salariés de VPUU appartiennent, car la race est avant tout un trait culturel : les couleurs de peaux des Coloured et des Noirs ne sont pas si différentes, et ce sont surtout les traits culturels et linguistiques qui les distinguent.

<sup>134</sup> voir fig.24

<sup>135</sup> Equivalent anglais d' « équipes de travail »

- Les « *White* » *workstreams*<sup>136</sup> sont les organes décisionnels et administratifs de VPUU (*Directors, Executive support services*) et les services techniques qui regroupent les salariés les plus diplômés (*Situational crime prevention et Project management*).
- Les « *Black* » *workstreams* regroupent les équipes de construction et les employés de terrain (*General Workers, Emthonjeni*<sup>137</sup> *Team*), qui sont les employés les moins diplômés.
- Les « *Balanced workstreams* » sont les équipes de travail qui mêlent travail de terrain et gestion de projet (*Institutional crime prevention, Knowledge management et Social crime prevention*).

A l'analyse de ces résultats, on remarque donc que le groupe racial varie selon la fonction dans l'entreprise : les postes les plus hauts placés et les organes décisionnels sont majoritairement Blancs, tandis que les postes moins qualifiés (et au salaire plus bas) sont occupés majoritairement par des Noirs (voir annexe 5). Entre les deux, c'est à dire des équipes hiérarchiquement intermédiaires, le résultat est plus équilibré avec une répartition égale entre les deux groupes raciaux. A la lumière de cette analyse, il ne faut toutefois pas en conclure que VPUU est une organisation raciste, qui ségrègue volontairement ses employés : ce sont surtout les inégalités d'accès dans l'éducation - notamment supérieure - qui favorisent les Blancs (qui disposent des moyens financiers pour se former) et défavorisent les Noirs et les Coloured. L'inertie de la hiérarchie sociale imposée par l'apartheid - pourtant aboli - semble également jouer un rôle : inconsciemment, VPUU semble ainsi se conformer aux « normes raciales » qui continuent de régir les mécanismes socio-économiques de l'Afrique du Sud. Cela n'affecte en rien le travail colossal effectué par VPUU dans les townships et les *informal settlements*, ce déséquilibre racial dans une ONG post-apartheid pose tout de même question. Un ré-équilibre pourrait déjà s'opérer via une meilleure répartition raciale géographique, en faisant notamment travailler plus souvent les employés Blancs d'Observatory dans le bureau de Khayelitsha (et inversement pour les Noirs).

Néanmoins VPUU, avec une autre ONG le *Development Action Group* (lui aussi situé à Observatory mais se spécialise plus dans le développement économique et de l'habitat dans les *informal settlements*), demeure l'une des organisations de Cape Town les plus impliquées dans le développement urbain des *informal settlements*, via une approche participative et holistique :

---

<sup>136</sup> J'ai d'ailleurs fait partie d'une de ces « *White* » *workstream*, étant le seul non-Blanc dans l'équipe d'urbanistes et d'architectes.

<sup>137</sup> Je reviendrai sur le terme d'Emthonjeni dans le chapitre suivant.

c'est par exemple en aménageant des espaces publics sûrs et fonctionnels de quartiers déshérités que VPUU cherche à la fois à fournir une sécurité dans les déplacements des résidents et à stimuler les activités sociales. L'espace de l'*informal settlements* n'est alors pas vu comme un terrain vague occupé par des squatters, mais comme un lieu de vie. Cette question de l'espace public comme vecteur de revitalisation urbaine et revendication du Droit à la Ville, sera discutée dans le dernier chapitre, précédée par la présentation d'un *informal settlement*, *Monwabisi Park qui fut mon terrain de recherche et de stage*, dans lequel VPUU a mené - et continue de le faire - des projets de développement urbain.



Fig.23. Exemples d'ateliers participatifs mis en place par VPUU avec des habitants d'*informal settlements*. Auteur : I. M'boup

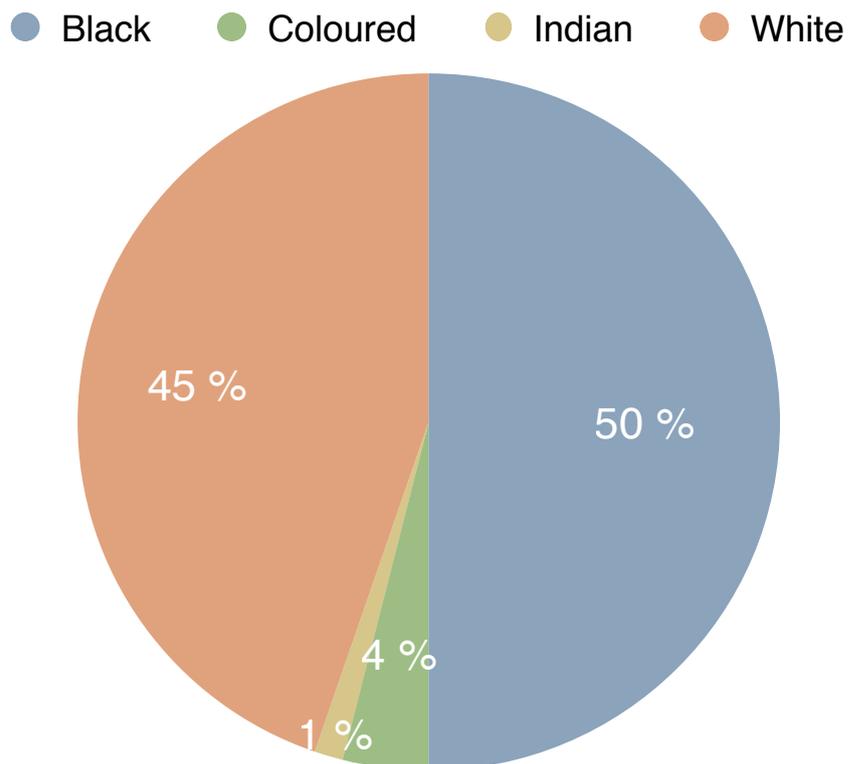


Fig.24. Distribution raciale des employés de VPUU. Auteur : I. M'boup

## III-B Monwabisi Park : l'urbanité reconnue dans un *informal settlement*

### III-B.1 Stratégies de développement urbain à Monwabisi Park

Monwabisi Park ou Endlovini<sup>138</sup> est un *informal settlement* de Khayelitsha, situé dans les Cape Flats, à une vingtaine de kilomètres du centre-ville du Cap. Le quartier s'étend sur 2 kilomètres de long, et sa largeur varie de 700 mètres à 200 mètres, pour une surface totale de 66 hectares. Le quartier est divisé en 4 sections (A, B, C, M) et est borné par au nord la Mew way, principal axe routier du sud de Khayelitsha, qui la sépare du quartier d'Harare, lui formel. Au sud-ouest, on trouve le quartier de Tafelsig, appartenant au township colored voisin de Mitchell's Plain. Enfin au sud à l'est, s'étend la *Wolfgat Nature Reserve*, ensemble naturel de dunes, et la False Bay. Néanmoins, la proximité de l'océan atlantique et des plages de sables fins sont bien les seuls aménités naturelles du quartier.

Les premiers habitants - à l'origine des squatters, sont arrivés à la fin des années 1990 en construisant des abris en tôle, sur une réserve naturelle non occupée. Depuis, le quartier s'est agrandi au fil des flux de nouveaux arrivants, en grande majorité en provenance de la province voisine, l'Eastern Cape (Worcester Polytechnic Institute). Aujourd'hui, le quartier comprend 26 000 habitants - répartis en 6600 ménages, soit une densité de 392 habitants/hectare (39 000 habitants/km<sup>2</sup>)<sup>139</sup>. La moitié de ces habitants sont sans-emploi, et 80% d'entre eux disposent de revenus (salaire, minimas sociaux, revenus informels) inférieurs à 1900 rands par mois (130€). Ceux qui disposent d'un emploi sont toutefois confrontés à de nombreuses contraintes : si une partie travaille à Khayelitsha, la majorité est employée dans les quartiers centraux du Cap. Peu qualifiés, ces employés sont aussi sous-payés, et doivent effectuer de longs et coûteux trajets domicile-travail. En effet, la possession d'une voiture personnelle demeure un luxe à Monwabisi Park, et les transports en commun sont peu développés. La station de train de banlieue la plus proche est à 2 kilomètres, sans compter les wagons surchargés, la longueur des trajets, les nombreux retards et les problématiques de sécurité - en particulier la nuit. Il existe également des stations du réseau de bus de la ville du Cap, My City Bus, à une distance équivalente. Malgré leur relative sécurité, ces bus sont peu commodes : les prix des trajets sont élevés et les

---

<sup>138</sup> Le quartier fut premièrement nommé Endlovini, qui signifie « like an elephant ». On retrouve d'ailleurs cette dénomination sur Google Maps. Néanmoins, le quartier est plus connu sous le nom de Monwabisi Park, signifiant « bringing joy », le plus souvent utilisé par la ville de Cape Town.

<sup>139</sup> Worcester Polytechnic Institute

problèmes d'engorgement du trafic routier sont récurrents - sinon quotidien. Les bus de la compagnie privée Golden Arrow sont également accessibles, peu confortables et souvent surchargés, mais beaucoup moins chers. Enfin, les « mini-bus taxis<sup>140</sup> » représentent le moyen de transport le moins cher, le mieux adapté à la congestion automobile. Le cas des transports, perfectibles en de nombreux points, illustre ainsi la précarité à laquelle sont confrontés les habitants de Monwabisi Park, y compris ceux qui ont un emploi. Il ne représente aussi qu'une mince part des obstacles à l'emploi, auxquels sont confrontés les habitants de Monwabisi Park. Le faible niveau d'études, la maîtrise partielle de l'anglais - langue de communication majeure du pays-, la précarité résidentielle<sup>141</sup> et un niveau de services insuffisants (peu de crèches<sup>142</sup> pour les enfants) comptent parmi les obstacles qui handicapent les résidents de Monwabisi Park, et leur capacité à obtenir un emploi. Ces facteurs favorisent alors le développement de l'économie informelle, de la restauration rapide, à la vente de chips dans les trains.

Les caractéristiques socio-économiques de Monwabisi Park ne sont donc pas très encourageantes. La municipalité a pourtant fait certains efforts pour offrir - à défaut de maisons formelles et de services urbains de qualité - des conditions de (sur)vie aux habitants du quartier. Des certificats de titrisation ont ainsi été signés avec les habitants - suite à un travail de recensement effectué par VPUU<sup>143</sup>. Ces certificats ne sont pas des titres de propriété, mais ils reconnaissent l'occupation d'un shack par un ménage et leurs droits à disposer d'un accès à l'électricité formelle, et servent « d'attestations de logements ». Un réseau électrique, géré par Eskom<sup>144</sup>, a été installé et dessert la grande majorité des ménages, et la municipalité a installé 350 toilettes fixes et 866 porta-portas<sup>145</sup> (VPUU, 2017), ce qui représente 1 toilette pour 16 habitants. 370 points d'eau (soit un point d'eau pour 70 personnes) ont également été disposés

---

<sup>140</sup> Les mini bus taxis sont très courants en Afrique du Sud - et même sur tout le continent.

<sup>141</sup> Si une grande partie des habitations de Monwabisi Park est répertoriée par la municipalité du Cap, la voirie ne dispose d'aucun noms. L'adresse incomplète des habitants complique ainsi l'accès à certains secteurs économiques, qui requiert une adresse complète, ainsi que des justificatifs de domicile.

<sup>142</sup> Ces établissements communément appelés « crèches » sont des ECD (Early Childhood Development), généralement réservés aux enfants de moins de 6 ans, avant la rentrée en primaire. Ils représentent l'équivalent d'une combinaison entre une garderie et une école maternelle, avec des activités ludiques et éducatives.

<sup>143</sup> Monwabisi Park est situé sur un terrain appartenant à la City of Cape Town et dispose du statut « Can be upgraded », qui signifie que le quartier informel réunit certaines conditions (localisation géographique, morphologie de l'habitat, nature du sol) pour être réhabilité/formalisé.

<sup>144</sup> Eskom est la première compagnie de production et de distribution d'électricité en Afrique du Sud. Elle gère notamment l'unique centrale nucléaire du pays (et du continent africain) de Koeberg, à une trentaine de kilomètres de Cape Town.

<sup>145</sup> Voir chapitre II-C1.

à travers Monwabisi Park pour fournir à ses habitants de l'eau potable. Ces équipements - ainsi que la gestion des déchets entreposés dans des containers - sont entretenus par la municipalité de Cape Town<sup>146</sup>, même si leur qualité et leur quantité sont jugées insuffisantes par les habitants. Au-delà des difficultés structurelles de sous-équipement et de précarité économique, Monwabisi Park est confronté à un degré élevé de criminalité et une forte perception d'insécurité de la part des résidents (WPI, 2009). La criminalité est intrinsèquement liée aux conditions de vie et aux caractéristiques socio-économiques précaires présentes à Monwabisi Park, ainsi qu'à la morphologie urbaine non planifiée du quartier (un habitat très dense et composé de « maisons » chancelantes<sup>147</sup>, entrecoupé de chemins sableux (parfois quelques routes plus larges mais non asphaltées), et des espaces publics très faiblement - voire pas du tout - éclairés). Elle touche toute la population, mais ce sont les jeunes adultes et les enfants qui sont les plus atteints. C'est cet environnement socio-spatial troublé qui a poussé VPUU<sup>148</sup> à s'investir dans Monwabisi Park, qui travaille depuis 2009 à construire un quartier sûr et intégré. Mais l'objectif n'est pas à la « pacification »<sup>149</sup>: en prenant l'insécurité et la criminalité comme angle de vue, VPUU cherche à développer de manière structurelle et globale Monwabisi Park. Cela passe notamment par la mise en place de programmes éducatifs et récréatifs pour les adolescents et les jeunes enfants : en plus des ECD, des équipements sportifs ont été créés à l'image de terrains de football/netball<sup>150</sup>, ainsi que des équipes locales qui participent à des championnats communautaires. L'action de VPUU à Monwabisi Park s'exerce également à travers la mise en place et la mise à jour régulière d'une base de données comprenant le nom et « l'adresse »<sup>151</sup> des habitants du quartier, des données socio-économiques (composition du ménage, situation professionnelle, âges et genres). Cette base de données est ensuite utilisée

---

<sup>146</sup> Les pannes et les dysfonctionnements sont tout de même relativement courants : lors de mes observations sur le terrain, j'ai constaté qu'un point d'eau ne fonctionnait pas depuis plus de 2 mois, obligeant les résidents voisins à effectuer des trajets de plus de 15 minutes à pied sur des chemins de sable pour collecter l'eau.

<sup>147</sup> La proximité des *shacks* entre-elles, leur composition en matériaux hautement inflammables et les modes de chauffage précaires accentuent le risque - très fréquent - d'incendies.

<sup>148</sup> D'où le choix du nom « Violence Prevention »

<sup>149</sup> La pacification consiste à sécuriser des quartiers - souvent des *informal settlements* - par des actions et une présence policières ou militaires, parfois accompagnées de violences. Cette stratégie a souvent été utilisée au Brésil, notamment à l'approche de méga-événements tels que la Coupe du Monde de Football ou les Jeux Olympiques de Rio. (Saborio, 2013).

<sup>150</sup> Sport dérivé du basket-ball

<sup>151</sup> Chaque habitation - ou presque - de Monwabisi Park comporte deux numéros d'immatriculation : l'un est accrédité par la municipalité de Cape Town pour dresser une base de données administrative et géographique du quartier, l'autre est dédié à VPUU qui l'utilise comme donnée de référence pour l'ONG.

lors des travaux de recherches de l'ONG et des études préliminaires requises avant l'implantation d'un nouveau projet, mais aussi lors des phases d'évaluations de projet comme base de référence. Elle est intégrée à un registre plus large, le CRO (Community Register Office) physiquement implanté à Monwabisi Park qui recense chaque habitant (qui doit s'inscrire volontairement). Ce registre est ensuite utilisé lors d'élections de représentants communautaire mais aussi pour le suivi de dossiers gérés par VPUU, en relation avec différents domaines (conflits de voisinage, impact d'un projet sur les résidents) : chaque personne inscrite est ainsi libre de se rendre à l'un des bureaux de VPUU à Monwabisi Park pour dialoguer avec un médiateur communautaire.

De nombreux projets de développement urbain et social sont ainsi menés par VPUU. L'un d'entre eux - et l'un des plus ambitieux - est le programme *Emthonjeni*, sur lequel j'ai travaillé pendant 6 mois (voir annexe 6).

Le programme *Emthonjeni*, initié en 2011, consiste à créer et développer les espaces publics ouverts de Monwabisi Park. En effet, le quartier ne disposait pas d'espaces publics aménagés. L'informalité inhérente à celui-ci induit un développement urbain non planifié : les espaces « vides », c'est-à-dire les espaces non bâtis, ne sont que des espaces publics par défaut. Parmi ceux-ci, se trouvent les points d'eau disséminés par la municipalité, placés entre plusieurs habitations, qui dans les faits ne sont que de simples robinets rattachés à un bloc de béton. Ce sont des espaces (vaguement) fonctionnels, peu sûrs et guère plaisants à fréquenter, sinon pour collecter péniblement de l'eau dans un seau. À partir de cet environnement urbain peu reluisant, VPUU a ainsi élaboré le projet *Emthonjeni*, qui consiste à bâtir autour de ces points d'eau des espaces publics (le terme « *Emthonjeni* » signifie d'ailleurs en Xhosa « là où l'on collecte l'eau/la place près de l'eau »). Ces espaces, constitués de plusieurs éléments architecturaux en brique et d'un sol pavé, sont alors conçus pour faciliter la collecte de l'eau mais également pour stimuler les activités liées à l'eau (notamment la lessive manuelle), et plus largement favoriser les interactions sociales des résidents du quartier d'un marqueur géographique. L'espace est également pensé pour accueillir des sessions de cours ludiques pour les enfants du quartier.

C'est de ce projet - son impact, ses succès et ses limites dans le développement urbain de Monwabisi Park et la reconnaissance du Droit à la Ville de ses habitants - dont il sera question dans le chapitre suivant.

### III-B.2 L'espace public dans les *informal settlements* : symbole d'un droit à la ville ré-approprié ?

Monwabisi Park est un informal settlement de Cape Town, ancré dans un processus de développement urbain, notamment via l'action de VPUU (et le partenariat avec la municipalité). Plusieurs projets y sont ainsi menés chaque année, notamment ciblés envers les enfants et la baisse de l'insécurité dans le quartiers. L'un d'entre eux, le programme Emthonjeni, vise à bâtir des espaces publics fonctionnels et créateurs de lien social entre les résidents.

L'objectif de VPUU autour de ces espaces s'articule autour de plusieurs points :

- Fournir un espace public de qualité et ouvert à tous au sein de la communauté.
- Développer l'éducation scolaire des enfants de moins de 6 ans et prévenir les risque de mal-développement cognitif via les « playgroup programmes », sessions de cours ludiques animés 4 fois par semaine par des professeurs formés par VPUU et issus du quartier.
- Améliorer les conditions de collecte d'eau et des activités liées à celle-ci.
- Favoriser les interactions entre les usagers des espaces publics, les activités individuelles et collectives.
- Créer des espaces publics sûrs, avec un aménagement urbain sécurisant
- Développer un réseau d'espaces publics inter-connectés et intégrés au système urbain plus large.

Les espaces publics aménagés, les Emthonjenis, sont ainsi construit à travers Monwabisi Park. On en dénombre aujourd'hui 16 Emthonjenis à travers les différentes sections du quartier (8 dans la section A, 4 dans la section B, 3 dans la section C et 1 dans la section M), disposés autour de points d'eau. Ils sont aménagés via un sol pavé en briques et de différents éléments :

- Une table haute disposée en dessous du point d'eau, pour faciliter la collecte avec un seau.
- Une table basse destinée aux activités manuelles (donc la lessive).
- Un ou plusieurs bancs en briques, qui permettent à chaque usager de s'asseoir.
- Une zone de jeu (marelle, mini-carrousel) pour les enfants
- Un arbre qui sert d'agrément et de zone d'ombre<sup>152</sup>.
- Un canal d'évacuation pour l'eau et un « french drain »<sup>153</sup>.

---

<sup>152</sup> En réalité, le type d'arbre choisi est assez peu propice à fournir de l'ombre.

<sup>153</sup> Système de récupération, de filtration et de récupération d'eau (notamment grise) via un ensemble de rochers disposés autour d'un tuyau. Pour plus détails, [https://en.wikipedia.org/wiki/French\\_drain](https://en.wikipedia.org/wiki/French_drain)

Certains de ces espaces (dans les faits, 2) sont également situés à proximité d'éclairages publics (de mauvaise qualité mais qui ont le mérite d'exister), ou sont aménagés aux environs de petits commerces locaux ou d'équipements sportifs.

Les Emthonjenis font également partie d'une vision plus globale des espaces publics dans les *informal settlements*, qui regroupe également des voies pavées (*paved walkway*) pensées pour accroître et faciliter la mobilité piétonne à Monwabisi Park, via l'aménagement de chemins pavés accompagnés de petits éclairages publics. Le but de ces voies est également d'intensifier l'accessibilité des Emthonjenis et de favoriser l'intégration du quartier avec le reste de Khayelitsha, avec notamment de meilleurs liens entre Harare et Monwabisi Park.

C'est autour de ces espaces que mon stage au sein de VPUU s'est en grande partie focalisé, en particulier sur leur perception et leur utilisation par les résidents. Avec un collègue architecte, j'ai ainsi co-mené plusieurs travaux de terrain :

- un état des lieux de chaque Emthonjeni.
- une enquête auprès d'une centaine d'usagers d'Emthonjenis et de voies pavées.
- deux « *focus groups*<sup>154</sup> » avec des membres de la communauté de Monwabisi Park, portant sur la perception des espaces publics aménagés par VPUU dans le quartier.

Les différents résultats<sup>155</sup> ont alors montré que les emthonjenis et les voies pavées sont appréciés par la communauté et sont devenus des espaces appropriés. Les Emthonjenis ont amélioré les conditions de collecte d'eau et sont devenus de véritables espaces publics que les résidents utilisent comme point de rendez vous, pour rencontrer des amis et lors d'événements communautaires (*braai*<sup>156</sup> géant, réunions publiques). Les enfants comptent parmi les premiers usagers, lors des cours mais également lors de leur temps libre. La sécurité est assurée par la surveillance « naturelle » (via les habitations autour ayant une ouverture donnant sur l'Emthonjeni) et les rondes régulières de la NHW. Le programme est un succès, auprès des habitants, mais certains points limitent la réussite totale du projet Emthonjeni.

En premier lieu, le nombre d'emthonjenis reste limité : sur les 370 points d'eau de Monwabisi Park, 16 sont des emthonjenis. Leur répartition géographique est également inégale,

---

<sup>154</sup> Un *focus group* (ou groupe de discussion) est une méthode d'étude qualitative qui vise à mener une discussion ciblée afin de discerner la perception d'un public autour d'un objet de recherche.

<sup>155</sup> Pour des raisons de confidentialité, je ne suis pas autorisé à fournir publiquement les résultats chiffrés de ces travaux. Pour en savoir plus sur le programme Emthonjeni, voir [http://vpuu.org.za/wp-content/uploads/2016/10/VPUU\\_II\\_Emthonjeni-Case-Study\\_low.pdf](http://vpuu.org.za/wp-content/uploads/2016/10/VPUU_II_Emthonjeni-Case-Study_low.pdf).

<sup>156</sup> Barbecue sud-africain, véritable apologie de la viande, qui dispose d'une place importante dans la vie sociale.

avec 8 emthonjenis dans la section A, contre 1 seulement dans la section M (certes moins peuplée et plus petite). Il faut toutefois préciser que les projets d'implantation d'espaces publics sont co-conçus avec les résidents (ce qui demande à ce que la communauté se mobilise) et que la proximité d'une école reste un critère essentiel - mais non obligatoire - dans l'aménagement d'un emthonjeni.

Les détériorations de l'espace sont régulières, et la propreté du sol demeure problématique<sup>157</sup>. Les conflits d'usage sont également courants : la lessive manuelle s'accompagne souvent de déchets domestiques et d'eau sale, ce qui vivement critiqué par certains résidents. Mais les ménages du quartier ne dispose souvent pas assez d'espace dans leur habitation pour effectuer le lavage des vêtements, et les tables des emthonjenis sont conçues pour ce type d'activité. Ce n'est donc pas tant la lessive qui pointée du doigt, mais l'aménagement des emthonjenis qui - malgré la présence de canaux de canalisation - n'est pas encore optimisé pour de multiples usages. Les conflits portent également sur les activités environnantes des emthonjenis : l'un d'entre eux est par exemple situé près d'un shebeen (débit de boissons alcoolisées), vu par les résidents (notamment les parents) comme l'origine de rixes et de déchets (bouteilles vides notamment). Aussi, l'aménagement urbain des emthonjenis conduit parfois à des conséquences fâcheuses inattendues. L'isolement géographique et le manque de points de surveillance (depuis les ouvertures de maisons) sur un emthonjeni ont eu pour effet le développement d'activités criminelles dans un quartier : les bancs installés sur l'emthonjeni sont devenus un point de rendez-vous et de détente pour des voleurs, qui détroussent les quelques passants sans pouvoir être vus<sup>158</sup>. Enfin certains résidents se sont avérés critiques envers le projet, arguant que des maisons formelles seraient plus importantes que la création d'espaces publics. Si dans un sens leur souhait d'avoir un meilleur habitat est compréhensible, VPUU ne préfère pas s'aventurer sur le terrain de la construction de logements (du moins pour l'instant), car son partenariat avec la municipalité serait alors mis en péril (et les maisons construites n'auraient aucune garantie ne de pas être démolies par les autorités publiques). De plus, comme je l'ai montré dans le chapitre II-C.2, la formalisation brutale

---

<sup>157</sup> Des résidents sont volontaires pour nettoyer l'Emthonjeni. Parmi-eux, certains souhaiteraient être payés - même une modique somme - pour cela, ou être engagés en tant qu'agents de propreté urbaine. VPUU refuse catégoriquement les deux cas, arguant que ces espaces doivent être pris en charge par la communauté. On voit ici les limites de la participation dans le projet, car les responsabilités des acteurs impliqués n'est pas toujours clairement énoncée avant l'implantation.

<sup>158</sup> Récit d'un résident de la section B de Monwabisi Park.

d'*informal settlements* sans réflexion structurelle du développement urbain, ne résout pas - voire aggrave - les problématiques de marginalisation et de sécurité.

Malgré ces quelques points noirs, les habitants de Monwabisi Park ont une bonne perception des emthonjenis (voir fig 25 et 26), qu'ils utilisent pour leurs activités quotidiennes, et mettent en avant l'impact positif des *playgroup programmes* sur leurs enfants. Enfin, le projet de création d'espaces publics s'accompagne de l'engagement de résidents dans la conception, la construction et l'animation d'activités. Les habitants sont ainsi acteurs - et non spectateurs ou faussement impliqués - du projet urbain<sup>159</sup>. Par la reconnaissance de leur capacités à participer au développement urbain et social de leur quartier, le Droit à la Ville des habitants de Monwabisi Park est ainsi en partie reconnu. Le programme, qui favorise l'intégration de l'*informal settlement* dans le système urbain (notamment de Khayelitsha), légitime l'urbanité des résidents de Monwabisi Park en développant des espaces publics ouverts à tous, comme le ferait la municipalité dans n'importe quel autre quartier dit « formel ». L'édification du premier bâtiment en béton en mai 2017 constitue une étape supplémentaire dans la reconnaissance de Monwabisi Park, non plus en tant que « bidonville », mais en tant que quartier à part entière - lieu de vie pour des populations économiquement précaires mais en voie d'intégration dans le système urbain.



Fig.25. Point d'eau avant l'implantation de l'emthonjeni.  
Auteur : VPUU.



Fig.26. Le même point d'eau une fois transformé en emthonjeni. Auteur : VPUU.



Fig.27. Exemple de chemin piéton (*paved walkway*) aménagé par VPUU à Monwabisi Park. Auteur : I. M'boup

<sup>159</sup> Depuis 2017, une habitant de Monwabisi Park a d'ailleurs été recrutée par VPUU en tant que secrétaire au bureau principal d'Observatory.

### IIIB.3 Formes d'engagement à Monwabisi Park

Lors de mes recherches à Monwabisi Park et sur le projet emthonjeni, je me suis également intéressé à l'engagement des résidents (voir fig 28) dans le programme Emthonjeni : leurs vies avant Monwabisi Park, leurs motivations à s'engager auprès de VPUU et leurs perspectives d'avenir.

A travers leurs récits on discerne des convictions - parfois hésitantes - de la reconnaissance, de l'enthousiasme mais aussi de la colère envers la municipalité, le gouvernement et plus largement la société post-apartheid qui les a rejetés.

#### Nolubabalo, 28 ans

Nolubabalo a grandi dans l'Eastern Cape, dans une famille de 4 enfants. A l'âge de 22 ans, elle décide de partir et de rejoindre son futur mari à Cape Town, qui y travaille depuis quelques années. Après des débuts difficiles, le couple fini par s'installer à Monwabisi Park en 2012, avec leur jeune fils. Depuis Nolubabalo travaille dans un ECD, 4 jours par semaine, ce qui lui permet de financer la scolarité de son fils. (voir fig.29)



Fig.29. Exemple d'un emthonjeni durant une session de cours ludique pour les enfants de Monwabisi Park, encadrée par des parents volontaires. Auteur : VPUU

#### Nomathemba, 42 ans

Nomathemba est mère de 3 enfants, et vit à Monwabisi Park depuis 15 ans. Originnaire de la région d'East London, elle est une des premières habitantes du quartier à avoir intégré les ECD, passionnée par les enfants. Si elle admet que la vie n'est pas simple à Monwabisi Park, elle aime son quartier, où ses voisins sont ses amis. Elle aurait aimé que ses aînés aillent à l'université, mais les frais d'inscriptions sont trop élevés. Faute d'accès à l'enseignement supérieur, ses enfants suivent des cours par internet à Harare, complétés par des formations courtes professionnalisantes.



Fig.28. Exemple d'un emthonjeni durant une session de cours ludique pour les enfants de Monwabisi Park

#### Khuselwa, 36 ans

Khuselwa travaille aussi dans l'ECD de VPUU, depuis 3 ans. Ayant grandi dans l'Eastern Cape, à Mdantsane, elle quitta sa région pour rejoindre son mari à Monwabisi Park. Mère de deux enfants, Khuselwa aimerait quitter Monwabisi Park, où elle ne sent pas en sécurité. Elle pointe également du doigt la municipalité de Cape Town, qui ne fait pas assez pour les habitants de Monwabisi, notamment pour les robinets d'eau, régulièrement cassés ou en mauvais état. Une fois par an à Noël, elle rend visite à sa famille à Mdantsane.

## Vuyokazi, 47 ans

Vuyokazi est une des « doyennes » du quartier. Installée depuis des années à Monwabisi Park, Vuyokazi vient aussi de l'Eastern Cape, du côté de Port Elizabeth. Engagée dans la vie de son quartier, elle s'investit beaucoup pour la scolarisation des enfants car elle pense que c'est le seul moyen pour lutter efficacement contre la délinquance juvénile. Elle travailla pendant plusieurs années en tant que femme de chambre dans un hôtel de Cape Town, malheureusement situé trop loin de son domicile : ses frais de déplacement étaient à peine compensés par son maigre salaire. Depuis elle travaille dans l'ECD créée par VPUU, à Monwabisi Park. Pour cette militante au fort caractère, les gouvernement post-apartheid ont échoué à bâtir une société plus juste : elle admet que les conditions de vie sont un peu meilleures que pendant l'apartheid, mais elle se sent toujours autant marginalisée, y compris par d'autres Noirs qui habitent les maisons formelles des townships.

## Zikhona, 22 ans

Zikhona travaille depuis peu dans l'ECD. Egalement originaire de l'Eastern Cape, elle quitta East London pour Cape Town à l'âge de 18 ans. Pendant 3 ans, elle travailla en tant que femme de ménage à Claremont. Elle décida d'arrêter pour s'investir dans un ECD, préférant se former à un métier qui lui plaît. Célibataire et sans enfants, Zikhona espère épargner assez pour quitter Monwabisi Park. Elle aimerait notamment habiter à Gugulethu, plus proche du centre de Cape Town et selon elle, plus agréable à vivre.



Fig.30. Les volontaires engagés dans les projets de VPUU sont souvent sollicités lors de *community meetings*, mais certains reprochent le manque de clarté de certaines approches.

## Maliwa, 32 ans

« I know I can contact VPUU offices or the City of Cape Town if I have some problem in work but we don't know how to approach them. Because some of us tried to contact them, but they told us to ask the other one and it's going nowhere. There is a lack of transparency. » (voir fig.30).

## Belinda, 32 ans

Belinda exprime sans ambiguïté son ambition : se former et quitter Monwabisi Park.

Elle y vit depuis 8 ans, suite à son départ de l'Eastern Cape. Mère d'une fille, elle souhaite enseigner dans le primaire. C'est pourquoi elle a rejoint l'équipe pédagogique de l'ECD co-animé par VPUU. Attachée à son quartier, elle souhaite pourtant en partir car elle ne sent pas en sécurité et souhaiterait une vraie maison plus proche du centre. Belinda reproche au gouvernement provincial de discriminer les habitants de Monwabisi Park car la majorité d'entre eux sont originaires de l'Eastern Cape. Politiquement elle est engagée dans l'ANC, malgré ses vives critiques envers la corruption ambiante.

## Nozuko, 40 ans

« We would like more workshops, to discuss more about what we need and also the community needs to be more involved and do more. »

## Sipho, 26 ans

Sipho est né à Cape Town, et a passé son enfance à Nyanga. Après le lycée, il travaille pendant un temps en tant que vendeur dans plusieurs marchés dans les Cape Flats. A 20 ans, il entre à la Chrysalis Academy.

La Chrysalis Academy est une ONG à l'initiative de la province du Cap-Occidental qui a vu le jour en 2000, dans le quartier de Porter Estate, dans les Southern Suburbs. L'académie est pensée comme une réponse au fort taux de criminalité dans la province, l'un des plus élevés du pays. Le trafic de drogues et les gangs sont particulièrement visés, dans les communautés les plus désavantagés de Cape Town. Le programme de l'académie est divisé en deux parcours qui s'opèrent successivement. Dans un premier temps, les élèves suivent un programme intense de 3 mois basé sur le développement individuel physique, émotionnel, mental, énergétique et spirituel. Le mot d'ordre est prévention de la violence, non de réhabilitation. A la suite de ces 3 mois d'apprentissage intense, les jeunes sont amenés à suivre un cursus de 5 ans, qui comprend des formations au Community Development, Social working, Développement économique ou encore leadership et management. En 17 ans, plus de 6000 jeunes ont ainsi été formés et diplômés de l'académie. Le succès s'est aussi répandu au delà des frontières provinciales : en 2012, deux académies similaires ont vu le jour dans le KwaZulu-Natal dans la région de Durban.

Sipho est aujourd'hui diplômé de la Chrysalis Academy. Spécialisé en Community Development, il travaille désormais avec 6 de ses confrères/ consoeurs de l'académie en collaboration avec VPUU. Sa principale mission est de participer à la prévention de la violence des jeunes du quartier de Lotus Park, notamment d'éloigner les adolescents et les jeunes adultes de la dépendance à l'alcool. Chaque vendredi, il co-anime des réunions au Neighborhood Centre de Lotus Park où il discute et enseigne aux jeunes du quartier, et prépare certains à devenir aussi élèves de la Chrysalis Academy.

Les formes d'engagement sont multiples, de la participation à quelques réunions publiques à l'animation d'activités envers les enfants dans le cadre du programme Emthonjeni. Pour certains, c'est une opportunité comme une autre de se former et l'espoir d'une rémunération. Pour d'autres, la collaboration avec VPUU est une pierre de plus dans leur militantisme et leurs luttes quotidiennes pour faire de leur lieu de résidence, un lieu de vie.

# CONCLUSION

Le régime de l'apartheid, par sa détermination à fragmenter physiquement et socialement la population, a profondément marqué l'Afrique du Sud. Les populations non-blanches, et en particulier les Noirs, ont été ségréguées et stigmatisées pendant des décennies. Rejetés de la ville (et de la société en général), des « zones » d'habitat leur ont été construites en périphérie - les townships. L'exclusion spatiale n'est pourtant pas suffisante aux yeux des dirigeants du régime suprémaciste, d'où la création d'*homelands*, les bantoustans, où les Noirs sont privés de leur nationalité sud-africaine et livrés à une fausse autonomie dans des espaces ruraux sous-équipés. Le régime fut d'ailleurs défini par l'ONU comme crime contre l'humanité, auquel Jacques Lévy a ajouté le qualificatif de crime contre l'urbanité (Houssay-Holzschuch, 2013). De cette injustice et ce déni d'urbanité sont nées les premières formes de luttes<sup>160</sup> anti-apartheid dans les townships, devenus symboles de la vie urbaine Noire. La fin de l'apartheid signe la victoire du combat idéologique et de l'arrivée au pouvoir de l'ANC. L'élection de Nelson Mandela, figure phare de la libération, est alors porteuse d'espoirs pour les millions de sud-africains opprimés par l'apartheid ; l'espoir de bâtir une société déracialisée, plus juste et des villes inclusives.

23 ans plus tard, le constat est plutôt amer : si de nombreux progrès ont été faits, notamment pour aider les plus démunis, la société sud-africaine est toujours aussi racialement divisée et les inégalités socio-économiques se sont davantage creusées, conséquences de la politique libérale des gouvernements post-apartheid (Seekings et Nattrass, 2005 ; Gibson, 2011 ; Harvey, 2000 ; cités dans Morange, 2011). L'inertie des mécanismes socio-économiques favorise également le maintien des hiérarchies de l'apartheid : les Blancs ont gardé un capital économique élevé<sup>161</sup>, disposent des emplois les mieux qualifiés et vivent dans des quartiers-citadelles sécurisés (Marcuse, 2009) ; les Noirs vivent pour la plupart dans des townships ou des bidonvilles. Une partie infime d'entre eux appartient désormais à l'élite noire bâtie par le Black Economic Empowerment, tandis que la classe moyenne noire se développe petit à petit.

---

<sup>160</sup> Luttes non militaires, n'oublions pas que les populations Noires se sont confrontés aux armées coloniales néerlandaises et britanniques lors des Guerres cafres (1779-1879), dont la célèbre de bataille d'Isandhlwana, l'une des plus grandes défaites coloniales britanniques.

<sup>161</sup> Tous les Blancs ne sont pas aisés, on peut en voir certains mendier ou vivre dans des maisons précaires - dans des proportions bien moindres que pour les Noirs.

Les townships (dont l'image s'est toutefois modérément améliorée) en tant qu'espaces ségrégués<sup>162</sup> ont laissé place aux *informal settlements*, espaces urbains les plus marginalisés de l'Afrique du Sud post-apartheid.

Situés aux marges des townships et des centres urbains - mais aussi dans les interstices urbaines entre les quartiers - ces *informal settlements* (que l'on appellerait bidonvilles en France) concentrent chômage de masse, conditions de vie précaires et insécurité. Malgré leur étiquette sociale de « zones pauvres », ce sont des espaces de vie pour des milliers de sud-africains, qui en s'installant d'eux-mêmes dans ces quartiers, ont revendiqué leur Droit à la Ville, et plus généralement leur droit à « habiter la ville », à la pratiquer et à se l'approprier.

Les politiques post-apartheid ont indéniablement montré une volonté d'améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies, mais l'absence d'une politique urbaine inclusive reproduit d'une part les mécaniques de ségrégation résidentielle de l'apartheid (les Noirs restent dans les townships, les Blancs restent dans les quartiers centraux ou péri-centraux aisés) et laisse de nombreux citadins de côté, et d'autre part aggrave dans certains cas la ségrégation sociale dans les townships (en favorisant la concurrence formel/informel) et l'insécurité.

L'action publique est également vivement critiquée et dénoncée par les mouvements sociaux, qui réclament une ville plus juste et une politique de logements plus efficace, pour sortir de la précarité des millions de sud-africains. Ironiquement, la ville se caractérise une grande richesse humaine de ces inégalités socio-économiques, grâce à un nombre croissant d'associations, d'ONG et de collectifs citoyens très actifs. Dépassé devant les nombreux défis qui lui font face, les pouvoirs publics délèguent alors une partie de leurs responsabilités aux organisations à but non lucratif, qui se sont démultipliées depuis la démocratisation du pays. Acteurs majeurs du développement urbain et social, ces organismes sont alors très présents dans les quartiers démunis, et certains d'entre eux ont parfois tendance à devenir des plateformes de « volontourisme ». Car avec la ré-intégration de l'Afrique du Sud dans le système économique mondial, le tourisme est devenue une manne importante du pays, ayant pour conséquence la venue massive de jeunes étrangers, souvent occidentaux et souvent Blancs, venus faire de « l'humanitaire » tout en expérimentant les safaris locaux, les randonnées de montagne et les clubs branchés de Cape Town.

---

<sup>162</sup> Ils le sont toujours

Ces organisations ne sont - heureusement - pas majoritaires, et l'on observe de nombreuses ONG qui mettent en place des projets réfléchis et efficaces dans les townships et les *informal settlements*. C'est le cas de VPUU, qui opère dans toute la région de Cape Town pour développer les conditions de vie des communautés précaires et faire diminuer la violence dans les *informal settlements*. Avec une vision holistique du développement urbain, VPUU met ainsi en place différents programmes en collaboration avec les habitants, dont le projet Emthonjeni qui consiste à la construction d'espaces publics dans un informal settlement de Khayelitsha, Monwabisi Park. Bâti pour renforcer l'éducation scolaire des enfants et favoriser les activités sociales de la communauté, ces espaces sont - certes peu nombreux - appréciés et appropriés par les résidents, qui ont d'ailleurs un véritable rôle de conception et de gestion de projet. L'informalité associée à leur conditions de vie est ici contrebalancée par une reconnaissance des pratiques urbaines et sociales, et l'implémentation de bâtiments communautaires formels. Bien sûr, tout n'est pas parfait : des obstacles liés à la responsabilité de l'espace, les conflits d'usages ou encore des formes d'engagement déséquilibrées sont présents, mais ils ne ternissent pas assez les efforts considérables consentis, et l'amélioration (en partie) des conditions de vie des habitants de Monwabisi Park. L'informal settlement est ainsi vu comme un espace urbain à part entière et non comme un abcès urbain destiné à être traité comme nuisible. Mais l'implication de VPUU en devient presque trop importante, ayant ainsi tendance à supplanter la municipalité (et donc ses responsabilités) dans le quartier.

En définitive, le chemin parcouru est déjà grand : celui à parcourir l'est encore plus. Le travail des ONG dans les informal settlement est considérable, mais insuffisant sur le long terme sans un véritable appui - notamment financier - de la part des autorités publiques nationales et locales. Le changement souhaité par les organismes militants doit également passer par une évolution des mentalités, avec une déracialisation sociale soutenue par le gouvernement. Cela s'applique également au milieu académique et aux professionnels de l'urbain (urbanistes, sociologues et architectes), qui sont amenés à repenser leurs méthodes de travail et leurs fonctionnements, en rééquilibrant par exemple la composition raciale des équipes de travail ou en prenant du recul sur le vocabulaire employé.

Je prendrai l'exemple pour conclure de Monwabisi Park, dont les récents projets de développement urbain, couplés aux années de luttes des résidents pour faire reconnaître leurs droits à habiter, en font plus un quartier embryonnaire plutôt qu'un *informal settlement* : les dés sont jetés pour la reconnaissance et l'acceptation de ces espaces urbains et de leur urbanité.

# RÉFÉRENCES

## BIBLIOGRAPHIQUES

### REVUES/ARTICLES SCIENTIFIQUES

BENIT-GBAFFOU C., 2015, *Popular Politics in South African Cities: Unpacking Community Participation*, HSRC Press, Pretoria.

BORAINE A. et al., 2006, « The State of South African Cities a decade after Democracy », *Urban Studies*, vol.43, N°2, pp.259-284.

BROWN-LUTHANGO.C, 2015, « Collective (in)efficacy, substance abuse and violence in "Freedom Park," Cape Town » in *Journal of Housing and the Built Environment*.

BRUN.J, RHEIN.C, 1994, et al « La ségrégation dans la ville : concepts et mesures ; préface de Marcel Roncayolo ; ouvrage publié avec le concours du Réseau Socio-Economie de l'habitat.

CARPENTIER C., 2001, « L'école en Afrique du Sud : entre apartheid et mondialisation », *Afrique du Sud : les débats de la transition, sous la direction de Jean Copans et Roger Meunier, Tiers-Monde*, tome 40, n°159, pp.597-623.

CLARKE, J., 2015, « Why is sexual violence so endemic in South Africa and why has it been so hard to combat ? », *South African History Online*, mise en ligne le 9 juin 2015, en ligne, disponible sur <http://www.sahistory.org.za/article/why-sexual-violence-so-endemic-south-africa-and-why-has-it-been-so-hard-combat-jessica-clark>

COPLAN, D.B, 1985, « In Township Tonight! South African Black City Music and Theatre », *Ravan Press*, Johannesburg.

COSTES L., 2010, Le Droit à la ville de Henri Lefebvre: quel héritage politique et scientifique ?, *ERES*, Espace et sociétés, n°140-141, pp. 177-191.

DAGORN R. & GUILLAUME P., 2002, *Howard et les pervers, une utopie sud-africaine*, *Historiens & Géographe*, n°379, pp. 22-30

ERASMUS, Z., 2010, « Contact Theory: Too Timid for "Race" and Racism », *Journal of Social Issues*, n°66, 387-400 pp.

ERNSTON, H. ET AL., 2014, « Conceptual vectors of African Urbanism: 'Engaged Theory-Making' and 'Platforms of Engagement.' », *Regional Studies*.

- FREUND B., 2008, *La ville sud-africaine est-elle encore « post-apartheid » ? élément de réflexion à partir du cas de Durban*, Armand Colin, Revue Tiers Monde, N°196, pp. 741-758.
- GERVAIS-LAMBONY P. & DUFAUX F., 2010, « Espace et justice: ouverture et ouvertures », *Justice et Injustices Spatiales*, Presses universitaires de Paris Nanterre, Nanterre, pp. 9-17
- GERVAIS-LAMBONY P., 2004, « L'Afrique du Sud est-elle anglophone ? », *Hérodote*, n°115, La Découverte, pp.119-123.
- GERVAIS-LAMBONY P., 2017, La justice spatiale pour re-visiter et comprendre mieux l'Afrique du Sud métropolitaine, *Annales de géographie*, n°713, pp. 82-106.
- GUILLAUME P., HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 2011, « L'Amérique, entre rêve et dignité. Essai sur la réécriture d'une mémoire urbaine en Afrique du Sud ». *Espaces et sociétés*, Erès, pp. 65-81
- GUILLAUME, P., HOUSSAY-HOLZSCHUCH, M., 1998, « Du Township à la ville... Nouveaux chemins de l'identité urbaine des Noirs sud-africains ». *Géographie et cultures*, L'Harmattan, pp.47-59.
- HABIB, A., 2005, « State-Civil Society Relations in Post-Apartheid South Africa », *South Africa: The Second Decade*, volume 72, n°03, pp. 671-692
- HARRIES P., 2003, « Histoire urbaine de l'Afrique du Sud : nouveaux axes de réflexion », *Le Mouvement Social* 3/2003, n° 204, pp. 17-33.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 1998, « Espace métis, espace détruit, espace exemplaire : District Six, Cape Town ». *Géographie et cultures*, L'Harmattan, 1998, pp.55-74
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 2000, *Espace de contrôle, espace de subversion: les townships sud-africains*, Université de la Rochelle.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 2002, « Ségrégation, déségrégation, reségrégation dans les villes sud-africaine: Le cas de Cape Town », *Historiens et Géographes*, Association des professeurs d'histoire et de géographie, pp.31-38.
- JAGLIN S., 2001, « Villes disloquées ? Ségrégations et fragmentation urbaine en Afrique australe//Broken-up cities: ségrégation and urban fragmentation in Southern Africa », *Annales de géographie* n°619, pp. 243-265.
- JAMES F., 2007, « Formalities of Poverty: Thinking About Social Assistance in Neoliberal South Africa », *African Studies Review*, n°50, pp. 71-86.
- LASSAVE P., GRAFMEYER Y., 1994, « Sociologie urbaine », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°62-63,, Universités et territoires, pp. 278-279
- MORANGE M. & SPIRE, « Le Droit à la ville est-il soluble ? », *Métropolitiques* [en ligne], mis en ligne le 22/10/2014, consulté le 3 août 2017. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Le-droit-a-la-ville-est-il-soluble.html>
- NAVEZ-BOUCHANINE F., 2001, « Des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale : une approche critique de la notion de fragmentation, in DORIER-APPRILL E. », *Vocabulaire de la ville*, Editions du Temps, Paris, pp. 109-118.

- OLDFIELD S., 2003, « Urban networks, community organising and race: an analysis of racial integration in a desegregated South African neighbourhood », Elsevier, Geoforum, 14 p.
- PARNELL S. & CRANKSHAW O., « Comprendre le passé : une condition essentielle pour la reconstruction des villes de l'après-apartheid et la compensation des victimes », *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], Dossiers, Les Bonnes Feuilles du PIRVILLES, mis en ligne le 12/04/1996, consulté le 27 mai 2017. URL : <http://cybergeog.revues.org/298>.
- ROY A., 2005, « Urban Informality Toward an Epistemology of Planning », *Journal of the American Planning Association*, Spring, Vol. 71, n°02
- ROY A., 2011, « Slumdog Cities: Rethinking Subaltern Urbanism ». *International journal of urban and regional research*. 35. 223-38.
- SCHÖNTEICH M., LOUW A., 2001, « Crime in South Africa: A country and cities profile », *Crime and Justice Programme*, Institute for Security Studies, Occasional Paper No 49 - 2001
- SEEKINGS J., 2010, « Race, class and inequality in the South African City », Centre for Social Science Research, Social Surveys Unit.
- SOJA E.W., « La ville et la justice spatiale », *Justice spatiale* [en ligne], n° 1 sept, mis en ligne en septembre 2009, consulté le 10 août 2017. URL : <http://www.jssj.org/article/la-ville-et-la-justice-spatiale/>
- TERREBLANCHE S., 2003, « A history of inequality in South Africa, 1652-2002 ». *South African Journal of Economics*, n°71, pp.595-610
- TOURNADRE-PLANCO J., 2008, « Protester dans l'Afrique du Sud post-apartheid », *Critique Internationale*, n°39, Presses de Sciences Po, pp. 139-160.

## REVUES/ARTICLES DE PRESSE

- BAYAT A., 2007, *Radical Religion and the Habitus of the Dispossessed: does islamic militancy have an urban ecology?*, *International Journal of Urban and Regional Research*, n°31, pp. 579-590
- DUFAUX F., GERVAIS-LAMBONY P., SOJA E.W. et al. « La Justice spatiale et le droit à la ville : un entretien avec Edward Soja », *Justice spatiale*, n°3 mars, Paris, mis en ligne en mars 2011, consulté le 10 août 2017. URL : <http://www.jssj.org/article/la-justice-spatiale-et-le-droit-a-la-ville-un-entretien-avec-edward-soja/>
- GILBERT, A. 2007, « The Return of the Slum: Does Language Matter? » *International Journal of Urban and Regional Research*.
- KELLERMAN S., « Vrygrond - The Cape's Oldest Informal Settlement », *dreamstoreality* [en ligne], mis en ligne le 18/06/2014, consulté le 02 août 2017. URL : <http://www.dreamstoreality.co.za/vrygrond-the-capes-oldest-informal-settlement/>

King's College London & UCT research project, « Freedom Park », Alcohol, development and poverty in South Africa [en ligne], mis en ligne en 2014, consulté le 24 août 2017. URL : <https://alcoholsouthafrica.wordpress.com/leave-feedback/freedom-park/>

MEMELA S., « The root of the black vs colored problem », News/Politics, Thoughtleader [en ligne], mis en ligne le 14/03/2011, consulté le 10 juillet 2017. URL : <http://thoughtleader.co.za/sandilememela/2011/03/14/the-root-of-black-vs-coloured-problem/>

MORENO C., « Le Cap, de l'Apartheid à l'Openheid », Journal la Tribune [en ligne], mis en ligne le 15/04/2015, consulté le 10 août 2017. URL : <http://www.latribune.fr/regions/smart-cities/la-tribune-de-carlos-moreno/le-cap-de-l-apartheid-a-l-openheid-468680.html>.

ROUSSEAU N., « Tourisme humanitaire: la vraie fausse pitié », Libération [en ligne], mis en ligne le 16/08/2016, consulté le 20 août 2017. URL : [http://www.liberation.fr/planete/2016/08/15/tourisme-humanitaire-la-vraie-fausse-pitie\\_1472579](http://www.liberation.fr/planete/2016/08/15/tourisme-humanitaire-la-vraie-fausse-pitie_1472579)

SABORIO S., « The pacification of the Favelas: Mega Events, Global Competitiveness and the Neutralization of Marginality », Socialist Studies [en ligne], mis en ligne en 2013, consulté le 10 juillet 2017. URL : <https://www.socialiststudies.com/index.php/sss/article/view/23509>

ZARATE L., « They are Not « Informal Settlements » - They are Habitats Made by People », The Nature of Cities [en ligne], mis en ligne le 26/04/2016, Mexico City, consulté le 1 août 2017. URL : <https://www.thenatureofcities.com/2016/04/26/they-are-not-informal-settlements-they-are-habitats-made-by-people/>

ZINN C., « The urban land question: Cape Town's stalemate », Urban Africa [en ligne], mis en ligne le 11/11/2014, consulté le 28 mai 2017. URL : <http://www.urbanafrica.net/urban-voices/urban-land-question-cape-towns-stalemate/>

« Apartheid Legislation 1850s-1970s », South Africa History Online, wordpress, mis en ligne le 11/04/2016, consulté le 24 août 2017. URL : <http://www.sahistory.org.za/article/apartheid-legislation-1850s-1970s>

« La grande pauvreté baisse dans le monde mais de fortes inégalités persistent entre territoires », Observatoire des inégalités [en ligne], mis en ligne le 30/10/2015, consulté le 15 août 2017. URL : <http://www.inegalites.fr/spip.php?article381>

« Still dysfunctional », The Economist [en ligne], Education in South Africa, Johannesburg, mis en ligne le 21/01/2012, Consulté le 13 juillet 2017. URL : <http://www.economist.com/node/21543214>

« 25 faits et statistiques sur les ONG à travers le monde » [en ligne], NGO tech report, FIP-IFP, Consulté le 18 juillet 2017. URL : <http://ifp-fip.org/fr/english-25-facts-and-stats-about-ngos-worldwide/>

## OUVRAGES

BEZZOLI M., KRUGER M. & MARKS R., 2002, *Texture and memory: the urbanism of District Six*, Penny Pistorius, Cape Town, 128 p.

BOND P., 2004, *Talk Left, Walk right: South Africa's Frustrated Global Reforms*, Second edition : Pluto and Pietermaritzburg, University of KwaZulu-Natal Press.

- BOND P., 2005, *Elite Transition: from Apartheid to Neoliberalism in South Africa*, Pietermaritzburg: University of KwaZulu-Natal Press
- BOURDIN A., 2010, *L'urbanisme d'après crise*, Editions de l'Aube, 140 p.
- BRETON J-M., 2011, *Tourisme durable et patrimoines. Une dialectique développementale? (Europe - Caraïbe - Amériques - Afrique - Asie)*, Karthala editions, 492 p.
- BRINK A., 1982, *Chaine of voices*, Landmark, 512 p.
- BULLIER A., 2003, *Apartheid: l'écriture d'une histoire 1940-1990*, Palabres.
- CASTELLS M., 1981, *La question urbaine*, Maspero (1e éd 1970), Paris.
- COLLIN O., BURNS M., 2007, « A History of Sub-Saharan Africa, Édition illustrée, *Cambridge University Press*, 406 p.
- CUDD A., 2006, *Analyzing oppression*, Oxford University, New York.
- DEBOULET A., 2016, « Rethinking precarious neighborhoods », AFD, 254 p.
- FAUVELLE-AYMAR, F.X, 2006, « Histoire de l'Afrique du Sud. Paris, Seuil, 2006, 472 p.
- FRASER, N., 2011, « Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution », Paris, La Découverte, 179 p.
- GERVAIS-LAMBONY P., 1994, *De Lomé à Harare: Le fait citoyen : Images et pratiques des villes africaines*, Karthala editions, 472 p.
- GERVAIS-LAMBONY P., 2014, *La Justice spatiale et la ville. Regards du Sud*, Karthala editions, Paris, 279 p.
- GUILLAUME P., 2001, *Johannesburg : géographies de l'exclusion*, Karthala editions, 391 p.
- HANCOCK W.K., 1962, « Smuts, Volume I : The Sanguine Years, 1870-1919 », Cambridge University Press, 219 p.
- HARVEY, D., 1973, « Social Justice and the City », *University of Georgia Press*.
- HARVEY, D., 2011, « Le capitalisme contre le droit à la ville : Néolibéralisme, urbanisation, résistances », Amsterdam, 93 p.
- HAYEM, J. 2016, « « Des subjectivités politiques en Afrique du Sud », *Réparer les inégalités, penser la solidarité ou construire l'égalité ?*, sous la dir. De Monique Selim et Bernard Castelli, l'Harmattan, Paris, 2016.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 1997, *Le Territoire volé, une géographie culturelle des quartiers noirs de Cape Town (Afrique du Sud)*, Géographie, Université Paris-Sorbonne, Paris VI, 285 p.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 1999, « Le Cap, ville sud-africaine : ville blanche, vies noires », Paris, L'Harmattan, 276 p.

- HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 2000, *Le Cap, ville sud-africaine*, L'Harmattan, Géographie et cultures, 276 p.
- HUCHZERMEYER M., 2004, « Unlawful Occupation: Informal Settlements and Urban Policy in South Africa and Brazil ». *Africa World Press/The Red Sea Press*, Trenton New Jersey.
- HUCHZERMEYER M., 2011, « Cities with 'Slums': From Informal Settlement Eradication to a Right To The City In Africa », *University of Cape Town Press*, Cape Town.
- HUCHZERMEYER M., KARAM A., 2006, « Informal Settlements – A Perpetual Challenge? » *Juta/UCT Press*, Cape Town.
- KARSZ S., 2004 (réédition), « L'exclusion, définir pour en finir », direction du volume, préface, notes critiques, articles, discussions des apports de Robert Castel, Michel Autès, Monique Sassier, Richard Roche, Dunod, 2000.
- KROMUR, G., CELLE.A., 2002, « Le discours du nationalisme », Éditions L'improviste, Paris.
- LEFEBVRE H., 1968, *Le Droit à la ville*, Anthropos, Paris.
- LESTER A., 1996, « From Colonization to Democracy : A New Historical Geography of South Africa ».
- LEVY J., 1994, « L'espace légitime. Sur la dimension politique de la fonction géographique », Presses de la FNSP, Paris.
- MORANGE M., 2006, « La question du logement à Mandela-City (ex-Port-Elizabeth) », Karthala editions 410 p.
- MOUOUT C., 1997, « Défi sud-africain : de l'apartheid à la démocratie », Autrement.
- NORVA A. J., 1996, « Deconstructing Apartheid Discourse », Verso, 388 p.
- ROY A., 2009, « Listening to Grasshoppers: Field Notes on Democracy », New Delhi, Penguin, Hamish Hamilton.
- SAMARA T., ET AL., 2012, « Locating Right to the City in the Global South », Routledge, p. 312
- TEULIE G., 2015, « Aux origines de l'Apartheid. La radicalisation de l'Afrique du Sud dans l'imaginaire colonial », L'Harmattan, coll. *Racisme et eugénisme*, Paris, 302 p.
- WORDEN N., 2012, « The Making of Modern South Africa : Conquest, Segregation and Apartheid 5th edition », 224 p.
- YOUNG I.M., 1990, « Justice and the politics of difference », Princeton, New Jersey: Princeton University Press.
- YOUNG I.M., 2000, « Inclusion and democracy », Oxford New York: Oxford University Press.

## CHAPITRES D'OUVRAGES

CRANKSHAW O., PARNELL S., 2000, «Le paysage des townships à la fin de l'apartheid », Les Annales de la Recherche Urbaine n° 85, 2000, pp. 126-131

DUPONT V., HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 2003, « Fragmentation et accès à la ville : une perspective comparative entre Le Cap et Delhi », Gervais-Lambony Ph. ; Landy F., Olfield S.(eds.), *Espaces arc en ciel : identités et territoires en Afrique du Sud et en Inde*, Paris, Karthala, coll. Hommes et sociétés.

## MEMOIRES/THESES

HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 1997, «Le Territoire volé : une géographie culturelle des quartiers noirs de Cape Town », Thèse de Doctorat, Paris, Université de Paris IV - Sorbonne.

MATHESON S. dir Dr COX K.R., 2011, *The Informal Housing Crisis in Cape Town and South Africa*, Honors Research Thesis, The Ohio State University , 36 p.

MAZIBUKO R.P. dir. Dr BURGER S., 2000, *The Effects of Migrant Labour on the Family System*, University of South Africa, 236 p.

OLDFIELD S., 2000, « State restructuring and Urban Transformation in South Africa: a Negotiation of Race, Place and Poverty », Thèse de doctorat, University of Minnesota, Faculty of the Graduate School.

## RAPPORT

BESSONE M., 2013, « Ce que le racisme doit à la race : une perspective (dé)constructiviste », Séminaire Migrations & Multiculturalisme.

BOSHOFF S.& SOUTHWORTH B., 1999-2003, « The City of Cape Town's Ubuntu Plaza - dignified places - programme », Development Service City of Cape Town, Cape Town.

BROWN A. & KRISTIANSEN A., 2009, « Urban Policies and the Right to the City Rights, responsibilities and citizenship », UN-habitat report, 58 p.

DUBRESSON A. & JAGLIN S., 2009, « Politiques publiques d'habitat en Afrique du Sud », Université Paris Ouest Nanterre La Défense Paris-Est, Paris, 9 p.

BUTLER O. et al., 2009, « Mapping and Planning for Spatial Redevelopment of Monwabisi Park, Cape Town », rapport pour WPI, Worcester, 37 p.

HDA, 2013, « South Africa : Informal settlements Satuts », Housing Development Agency report, 59 p.

HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 1997, « Sociabilité, solidarité: culture, identité et vie urbaine dans les quartiers noirs du cap (Afrique du Sud) », Cybergeog : European Journal of Geography [en ligne], Dossier, document 95, Mis en ligne le 05 mai 1999, consulté le 10 mai 2017.

UN-Habitat, 2015, « HABITAT III ISSUE PAPERS : Informal settlements », United Nation Conference on Housing and Sustainable Urban Development, New York, 8 p.

VAN DER WESTHUIZEN C., 2017, « How much money is allocated to informal settlement upgrading in the city of Cape Town's draft budget for 2017/2018? », Rapport pour International Budget PartnerShip, 16 p.

ZIBLIM A., 2013, « The dynamics of Informal Settlements Upgrading in South Africa », Final Research Report, Habitat for Humanity International/EMEA, Office Bratislava, 56 p.

## ENTRETIENS

HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 2013, « Du Cap à Johannesburg », *Urbanités*.

Habitants de Monwabisi Park, 2017, entretiens individuels, Cape Town.

## SITOGRAPHIE

Charity SA, liste des ONG de Cape Town, disponible sur <http://www.charitysa.co.za> (consulté le 15 août 2017)

City of Cape Town, disponible sur <http://www.capetown.gov.za> (consulté le 24 juillet 2017)

City of Cape Town Ward 57, disponible sur <https://wazimap.co.za/profiles/ward-19100057-city-of-cape-town-ward-57-19100057/> (consulté le 20 août 2017)

Site officiel de VPUU, disponible sur <http://vpuu.org.za>

Crime Map, Crime stats, disponible sur <http://www.crimestatssa.com> (consulté le 20 août 2017)

Ismaps, Struggle for dignity in Cape Town's informal settlements : the facts, disponible sur <http://ismaps.org.za/desktop.html#> (consulté le 30 août 2017)

MyWage, Wages in context, disponible sur <http://www.mywage.co.za/main/salary/wages-in-context> (consulté le 13 juillet 2017)

Ndifna Ukwazi, site officiel, disponible sur <http://nu.org.za> (consulté le 13 mars 2017).

## CARTES

FRITH A., *Dot Map of South Africa*

## DICTIONNAIRE

Cambridge dictionary, 2016, Definition of Informal [en ligne], consulté le 22 mars 2017. URL : <http://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/informal>

## DOCUMENTS OFFICIELS

« Urban Development Strategy of the Government of National Unity », Notice 1111 of 1995, Government Gazette 365 (166679), 3 November 1995, 17p.

« Human Settlements Annual Report », 2011/12, Western Cape Government, [en ligne], consulté le 12 août 2017, URL : [https://www.westerncape.gov.za/Text/2012/10/human\\_settlements\\_annualreport\\_20112012.pdf](https://www.westerncape.gov.za/Text/2012/10/human_settlements_annualreport_20112012.pdf)

« Census, 2011, 2014, 2016 », Stats SA, disponible sur <http://www.statssa.gov.za>,

« Population dynamics in South Africa », 2011, Stats SA, URL : [http://www.statssa.gov.za/?page\\_id=1854&PPN=Report-03-01-67&SCH=6359](http://www.statssa.gov.za/?page_id=1854&PPN=Report-03-01-67&SCH=6359)

# ANNEXES

Annexe 1 : Evolution de la répartition raciale de la population sud-africaine par province. Source : Stats SA, 2008.

Provinces <sup>16</sup>	Africans				Coloreds			White		
	1996	2001	2007	CHNG	1996	2001	2007	1996	2001	2007
<b>Western Cape</b>	<b>20.9%</b>	<b>26.7%</b>	<b>30.1%</b>	<b>9.2%</b>	<b>54.2%</b>	<b>53.9%</b>	<b>50.2%</b>	<b>20.8%</b>	<b>18.4%</b>	<b>18.4%</b>
Northern Cape	44.4%	35.7%	39.8%	-4.6%	43.1%	51.6%	50.0%	11.0%	12.4%	10.0%
Gauteng	71.4%	73.8%	75.2%	3.8%	3.7%	3.8%	3.7%	22.0%	19.9%	18.4%
Kwa-Zulu Natal	82.1%	84.9%	86.0%	3.9%	1.4%	1.5%	1.4%	6.5%	5.1%	4.4%
Free State	84.4%	88.0%	87.1%	2.7%	3.0%	3.1%	3.0%	12.0%	8.8%	9.6%
Eastern Cape	86.1%	87.5%	87.6%	1.5%	7.6%	7.4%	7.5%	5.4%	4.7%	4.7%
North West	89.2%	91.5%	90.8%	1.6%	1.6%	1.6%	1.6%	8.4%	6.7%	7.2%
Mpumalanga	90.5%	92.4%	92.0%	1.5%	0.7%	0.7%	0.8%	7.9%	6.5%	6.8%
Limpopo	96.3%	97.2%	97.5%	1.2%	0.2%	0.2%	0.2%	2.8%	2.4%	2.2%
South Africa	76.7%	79.0%	79.0%	2.3%	8.9%	8.9%	9.0%	10.9%	9.6%	9.5%

Table 5: Population Groups as a Percent of Total Population over Time

Annexe 2 : Proportion de population Noire vivant dans un *informal housing* par province et par aire urbaine. Source : Stats SA, 2008.

Province	1997	2000-2	2007 <sup>13</sup>
<b>Western Cape</b>	<b>53.8%</b>	<b>45.0%</b>	<b>38.5%</b>
Free State	35.9%	26.7%	19.5%
<i>South Africa</i>	<i>27.0%</i>	<i>22.4%</i>	<i>23.5%</i>
Gauteng	26.2%	23.6%	30.9%
North West	24.3%	13.4%	32.7%
Kwa-Zulu Natal	22.4%	22.6%	19.7%
Eastern Cape	21.6%	21.2%	16.3%
Northern Cape	21.3%	13.0%	N/A
Mpumalanga	16.8%	24.6%	10.5%
Limpopo	11.4%	10.6%	5.7%

Table 2: Percent of Urban Africans in Informal Housing by Province

Metro Area	1997	2007
<b>Cape Town, WC</b>	<b>62.8%</b>	<b>38.5%</b>
Durban, KZN	31.2%	25.4%
Johannesburg, GT	19.5%	26.4%

Table 3: Africans in Informal Housing by Major Metropolitan Area

Annexe 3 : Définitions officielles d'informal settlement par différentes institutions ou municipalités sud-africaines. Stats SA, 2008.

Data source	Definition of an informal settlement
Statistics South Africa	"An unplanned settlement on land which has not been surveyed or proclaimed as residential, consisting mainly of informal dwellings (shacks)." Definition of an informal dwelling : "A makeshift structure not approved by a local authority and not intended as a permanent dwelling"
National Department of Human Settlements	The 2009 National Housing Code's Informal Settlement Upgrading Programme identifies informal settlements on the basis of the following characteristics: ~ Illegality and informality; ~ Inappropriate locations; ~ Restricted public and private sector investment; ~ Poverty and vulnerability; and ~ Social stress
Nelson Mandela Bay Metropolitan Municipality <sup>[1]</sup>	"An informal settlement refers to one or more shacks constructed on land with or without the consent of the owner of the land or the person in charge of the land. In some settlements no formal layouts have been approved whilst in others there are formal sites. Services are communal in nature."
Buffalo City Metropolitan Municipality <sup>[2]</sup>	"Areas where groups of housing units have been constructed on land that the occupants have no legal claim to, or occupy illegally; Unplanned settlements and areas where housing is not in compliance with current planning and building regulations (unauthorized housing)."
Mangaung Metropolitan Municipality <sup>[3]</sup>	"Informal settlements refer to areas that are not formally planned but nevertheless are occupied illegally by the dwellers."
City of Johannesburg Metropolitan Municipality <sup>[4]</sup>	No formal definition, however the following working definition is used: An informal settlement comprises "An impoverished group of households who have illegally or without authority taken occupation of a parcel of land (with the land owned by the Council in the majority of cases) and who have created a shanty town of impoverished illegal residential structures built mostly from scrap material without provision made for essential services and which may or may not have a layout that is more or less formal in nature."
City of Tshwane Metropolitan Municipality <sup>[5]</sup>	"Informal settlement means one shack or more constructed on land, with or without the consent of the owner of the land or the person in charge of the land." "Shack means any temporary shelter, building, hut, tent, dwelling or similar structure which does not comply with the provisions of the National Building Regulations and Building Standards Act, 1977 (Act 103 of 1977), the regulations promulgated under that Act and the Municipality's Building Control By-laws and which is primarily used for residential purposes."
Ekurhuleni Metropolitan Municipality <sup>[6]</sup>	"As a basic characteristic, the occupation of the land is unauthorised. In addition, the use of the land may be unauthorised, and in most cases the construction standards do not comply with building regulations."
City of Cape Town Metropolitan Municipality	The City of Cape Town defines an informal settlement in accordance with Statistics South Africa
eThekweni Metropolitan Municipality <sup>[7]</sup>	"Structures which are made of rudimentary materials (wood, cardboard, metal sheets, mud, etc.) without any building plans approved, often on land that has been illegally occupied. Services are very basic or not available at all."
KwaZulu-Natal Province	KwaZulu-Natal defines an informal settlement in accordance with the 2009 National Housing Code's Informal Settlement Upgrading Programme
Mookgophong Local Municipality <sup>[8]</sup> (Limpopo)	"Dense settlements comprising communities housed in self constructed shelters under conditions of informal tenure."
Thabazimbi Local Municipality <sup>[9]</sup> (Limpopo)	"Unplanned settlements where informal housing (i.e. structures not in compliance with building regulations) is constructed on land that occupants have no legal claim to (at least initially), and on which few, if any, services exist."
Polokwane Local Municipality <sup>[10]</sup> (Limpopo)	"Dense proliferation of small, make-shift shelters built from diverse material and informally located on land that is not proclaimed, often characterised by high crime, degradation of the local ecosystem and severe social and health problems."
Modimolle Local Municipality <sup>[11]</sup> (Limpopo)	"Informal settlements are 100% tin houses."

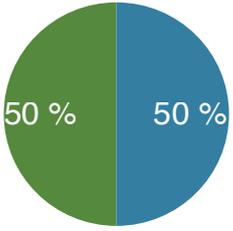
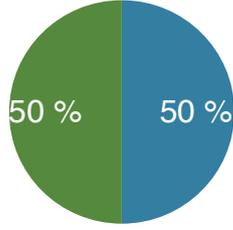
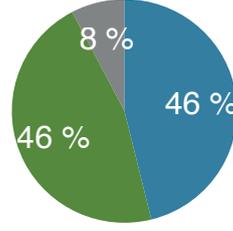
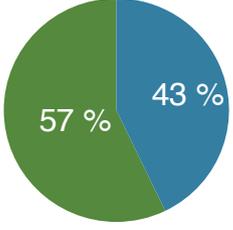
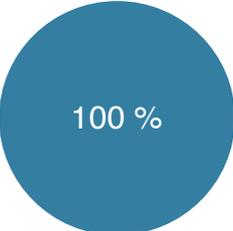
Annexe 4 : Niveau d'études au Western Cape selon le type d'habitat (formel ou informel).  
Source : Stats SA, Census 2011

ADULTS 15+ IN THE WESTERN CAPE: EDUCATION LEVEL BY EMPLOYMENT STATUS										
	Informal residential EA					All adults				
	No schooling	Less than Matric	Matric	Technikon, University or other post matric	Other	No schooling	Less than Matric	Matric	Technikon, University or other post matric	Other
Employed	2%	70%	25%	2%	0%	2%	46%	32%	20%	1%
Unemployed	3%	77%	19%	1%	0%	2%	69%	25%	5%	0%
Discouraged work-seeker	3%	78%	18%	1%	0%	2%	71%	23%	3%	0%
Other not economically active	3%	79%	15%	2%	0%	3%	62%	19%	7%	9%
<b>Total adults 15+</b>	<b>3%</b>	<b>74%</b>	<b>20%</b>	<b>2%</b>	<b>0%</b>	<b>2%</b>	<b>55%</b>	<b>26%</b>	<b>13%</b>	<b>4%</b>

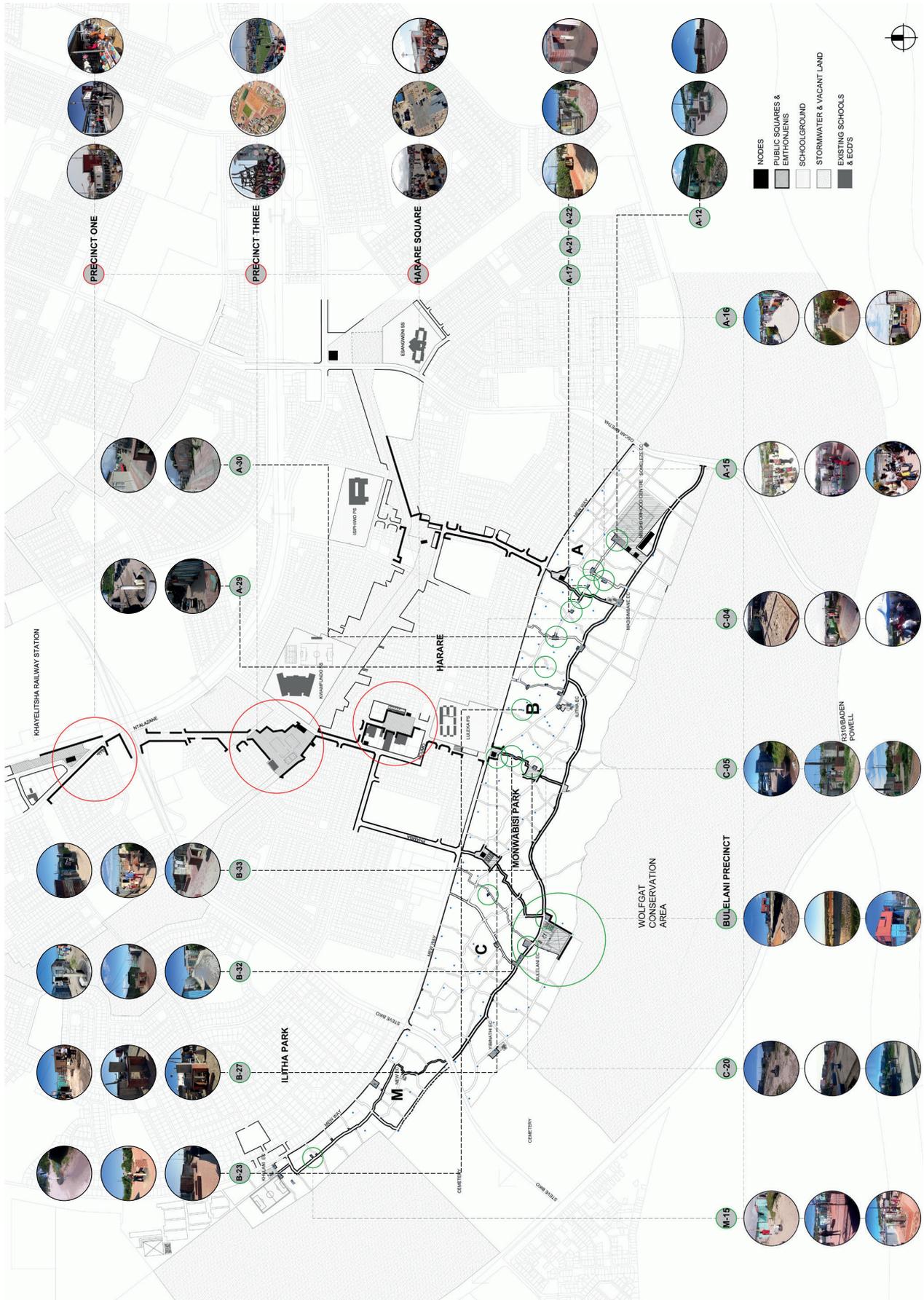
Annexe 5 : Composition raciale des différentes équipes/services de VPUU. Auteur : I.M'boup

Workstream (par ordre hiérarchique)	Groupe racial dominant	Répartition raciale
<b>Directors</b>	White	<p>● White ● Black</p> <p>71 % 29 %</p>
<b>EXECUTIVE SUPPORT SERVICES</b>	White	<p>● White ● Black ● Coloured</p> <p>55 % 36 % 9 %</p>
<b>SITUATIONAL CRIME PREVENTION</b>	White	<p>● White</p> <p>100 %</p>
<b>PROJECT MANAGEMENT</b>	White	<p>● White ● Black ● Coloured</p> <p>70 % 20 % 10 %</p>

Annexe 5 : Composition raciale des différentes équipes/services de VPUU.  
Auteur : I. M'boup

<p><b>INSTITUTIONAL CRIME PREVENTION</b></p>	<p>Balanced</p>	<p>● White ● Black</p> 
<p><b>KNOWLEDGE MANAGEMENT</b></p>	<p>Balanced</p>	<p>● White ● Black</p> 
<p><b>SOCIAL CRIME PREVENTION</b></p>	<p>Black and White</p>	<p>● White ● Black ● Indian</p> 
<p><b>COMMUNITY PARTICIPATION</b></p>	<p>Black</p>	<p>● White ● Black</p> 
<p><b>EMTHONJENI TEAM</b></p>	<p>Black</p>	<p>● Black</p> 
<p><b>General Workers</b></p>	<p>Black</p>	<p>● Black</p> 

Annexe 6 : Carte des espaces publics créés par VPUU à Monwabisi Park et Khayelitsha. Auteur : I. M'boup



## TABLE DES MATIERES

Remerciements	3
Préambule	4
Introduction	6
I- Cape Town : de la ville ségréguée à la ville revendiquée	13
I-A Cape Town : ville de l'apartheid, espaces urbains prohibés	14
I-A.1 Définitions et appropriations du Droit à la ville dans les villes des Suds	14
I-A.2 L'apartheid : transposition spatiale d'une idéologie ségrégative	19
I-A.3 Cape Town, ville éclatée	27
I-B De l'oppression raciale à l'oppression spatiale : l'héritage de l'apartheid dans les quartiers déshérités de Cape Town	32
I-B.1 L'apartheid : une idéologie basée sur l'oppression	32
I-B.2 : Territoires subis, territoires vécus : l'héritage des townships, espaces urbains déshérités.	37
I-B.3 : Cape Town : ville post apartheid ?	40
I-C Formes de résistance et militantisme pour une ville plus inclusive	44
I-C.1 Aperçu des mouvements sociaux et militantisme en Afrique du Sud	44
I-C.2 Cape Town, ville engagée ?	48
I-C.3 Le Droit à la Ville à Cape Town : actions politiques et ré-appropriations civiques	51
II- « L'autre ville » : précarité et informalité dans les informal settlements de cape town	53
II-A Les informal settlements, espaces urbains non reconnus	54
II-A.1 Du bidonville à l'informal settlement : repenser l'approche de la pauvreté et de la précarité	54
II-A.2 : Définition d'un informal settlement	57
II-A.3 - Croissance des informal settlements : causes et conséquences sur le modèle urbain	59
II-B Les informal settlements, espaces marginalisés	61
II-B.1 La politique d'exclusion de l'apartheid	61
II-B.2 Les résultats en demi-teinte des politiques de l'habitat post-apartheid	68
II-B.3 Les informal settlements, espaces marginalisés des centres urbains sud-africains	72
II-C Les informal settlements du Cap	77
II-C.1 Portrait des informal settlements du Cap	77
II-C.2 : Succès et échecs des politiques d'urban upgrading dans les informal settlement du Cap	82
II-C.3 : Les informal settlements, nouveaux creusets de la ségrégation ?	87
III - Stratégies d'action et de développement urbain des ONG dans les informal settlement	91
IIIA- ONG et participation citoyenne à Cape Town	92
III-A.1 Les ONG en Afrique du Sud, un cas à part ?	92
III-A.2 ONG et volontariat : dérives du « volontourisme » des organisations à but non lucratif	95
III-A.3 Portrait de VPUU, organisation engagée dans les informel settlements de Cape Town	98
III-B Monwabisi Park : l'urbanité reconnue dans un informal settlement	105
III-B.1 Stratégies de développement urbain à Monwabisi Park	105
III-B.2 L'espace public dans les informal settlements : symbole d'un droit à la ville ré-approprié ?	109
IIIB.3 Formes d'engagement à Monwabisi Park	113
Conclusion	116
Références bibliographiques	119
Annexes	133
Tables des figures	139
Table des annexes	140

## TABLE DES FIGURES

FIG.1. Carte de Générale de l'Afrique du Sud.	7
Fig.2. Vue de Camps Bay, quartier balnéaire huppé de Cape Town.	7
Fig.4. Le V&A Waterfront, vaste espace récréatif et commercial. Au second plan la Table Mountain, principale attraction touristique de la ville.	7
Fig.3. Vue du City Bowl, centre économique, politique et culturel de Cape Town.	7
Fig.5. Carte de localisation de Cape Town et de ses différents quartiers.	13
Fig.6. Panneau de ségrégation utilisée pendant l'apartheid.	29
Fig.7. Ruelle de Lotus Park dans le township de Gugulethu.	29
Fig.8. Photos des Cape Flats où se situent townships.	35
Fig.9. Vue de Khayelitsha, township mêlant quartiers formels et informels.	43
Fig.10. Cartes de distribution raciale (à gauche) et des revenus (à droite).	47
Fig.11. Militants du mouvement "Reclaim the City"	51
Fig.12. Exemple de support graphique militant	51
Fig.13. Plaque située en dessous de l'Open House, espace d'expression libre mis en place par le gouvernement provincial	54
Fig.14. Vue d'ensemble de l' <i>informal settlement</i> de Monwabisi Park, où vivent 26 000 habitants de Cape Town.	60
Fig.15. Cet ensemble d'habitations a été détruit par un incendie déclenché par accident par une échoppe de restauration rapide.	64
Fig.16. Evolution du nombre d'habitants d' <i>informal settlements</i> de Cape Town.	71
Fig.17. Les townships, construits à la périphérie des centres urbains, mêlent quartiers formels (toits rouges) et informels (toits gris).	75
Fig.18. Carte des principaux <i>informal settlements</i> de Cape Town, en majorité situés dans les townships ou leur périphérie.	86
Fig.19. Exemple de toilettes (près d'un point d'eau au premier plan) installées par la municipalité de Cape Town à Monwabisi Park.	86
Fig.20. Exemple de carte stigmatisante, qui désigne les townships (et les <i>informal settlements</i> ) sous le nom de " <i>unsafe areas</i> ".	94
Fig.21. Scènes de vie à Monwabisi Park	94
Fig.22. Exemples de photos "mise en scène" utilisée par certaines organisations pour illustrer le "volontourisme"	102
Fig.23. Exemples d'ateliers participatifs mis en place par VPUU avec des habitants d' <i>informal settlements</i> .	109
Fig.24. Distribution raciale des employés de VPUU.	109
Fig.25. Point d'eau avant l'implantation de l'emthonjeni.	117
Fig.27. Exemple de chemin piéton ( <i>paved walkway</i> ) aménagé par VPUU à Monwabisi Park.	117
Fig.26. Le même point d'eau une fois transformé en emthonjeni.	117
Fig.28. Exemple d'un emthonjeni durant une session de cours ludique pour les enfants de Monwabisi Park	118
Fig.29. Exemple d'un emthonjeni durant une session de cours ludique pour les enfants de Monwabisi Park	118
Fig.30. Les volontaires engagés dans les projets de VPUU	119

## TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Evolution de la répartition raciale de la population sud-africaine par province.	133
Annexe 2 : Proportion de population Noire vivant dans un informal housing par province et par aire urbaine.	133
Annexe 3 : Définitions officielles d’informal settlement par différentes institutions ou municipalités sud-africaines.	134
Annexe 4 : Niveau d’études au Western Cape selon le type d’habitat (formel ou informel).	135
Annexe 5 : Composition raciale des différentes équipes/services de VPUU.	135-136
Annexe 6 : Carte des espaces publics créés par VPUU à Monwabisi Park et Khayelitsha	137



“

Our daily deeds as ordinary South Africans must produce an actual South African reality that will reinforce humanity's belief in justice, strengthen its confidence in the nobility of the human soul, and sustain all our hopes for a glorious life for all.

**Nelson Mandela**

”